

# **Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire**

Lionel-Henri Groulx

Mars 2011

---

Le présent document peut être consulté sur le site Internet du  
Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE)  
à l'adresse suivante : [www.cepe.gouv.qc.ca](http://www.cepe.gouv.qc.ca)

**Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011**  
**Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011**  
ISBN (en ligne) : 978-2-550-61193-6  
© Gouvernement du Québec

## REMERCIEMENTS

Ce travail a reçu un appui financier de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (N° du contrat : 9850-07-006/00) et a bénéficié des conseils professionnels de M. Joël Gauthier, analyste principal de politiques. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés, ainsi que M. Guy Fréchet, de la Direction de la recherche au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, et ceux et celles du même ministère qui ont procédé à la révision linguistique de ce rapport.

Je tiens également à souligner l'apport de collègues et d'étudiantes qui m'ont soutenu ou conseillé au cours de cette recherche, en particulier M<sup>me</sup> Céline Bellot, M. François Boudreau, M. Henri Dorvil, M<sup>mes</sup> Andrée Legault, Julie Pilon et Marie-Andrée Poirier, MM. Jean Poupart et Stéphane Richard, M<sup>me</sup> Natalie Seguin et M. Pierre-Joseph Ulysse.

Enfin, des remerciements particuliers sont adressés à M<sup>me</sup> Monica Schlobach qui, à titre de professionnelle de recherche, a rendu possible l'accomplissement de ce travail.

Lionel-Henri Groulx  
[lionel.groulx@umontreal.ca](mailto:lionel.groulx@umontreal.ca)

**Mots clés :** cumul de désavantages, défavorisation, discrimination, exclusion, ghettoïsation, parcours de vie, pauvreté, stigmatisation, trajectoire.

## RÉSUMÉ

### Introduction

Ce texte vise à relever, dans la littérature spécialisée au Canada, les principaux facteurs générateurs d'exclusion et à documenter la façon dont ces déterminants se manifestent dans la société canadienne.

Pour y parvenir, une revue narrative de la littérature publiée ces dix dernières années au Canada a été entreprise à partir des principales banques bibliographiques. Devant la grande diversité des travaux consultés et des monographies recueillies, il nous est apparu nécessaire de limiter notre compte rendu à quatre thèmes qui se sont progressivement révélés pertinents et significatifs, car chaque thème met en jeu des formes différentes d'exclusion et fait voir un ensemble de déterminants propres. Ces thèmes sont :

1. L'exclusion en tant que défavorisation;
2. L'exclusion en tant que stigmatisation et discrimination;
3. L'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie;
4. L'exclusion résultant de la concentration spatiale de désavantages ou la géographie de l'exclusion.

### 1. L'exclusion en tant que défavorisation

La défavorisation constitue au Canada un cadre d'analyse couramment utilisé pour comprendre la multiplicité des désavantages, dont le cumul risque de mener vers des situations de vulnérabilité ou d'insécurité qui mettent en péril divers aspects de la vie des personnes, des groupes ou des collectivités. Dans cette perspective, l'exclusion apparaît comme la conséquence de la défavorisation, car cette dernière implique une restriction sur le plan des occasions ou des possibilités de participation à la vie sociale. En outre, le nombre de désavantages cumulés permet de voir le degré de progression du processus d'exclusion.

Le cumul des désavantages correspond à un état de défavorisation durable dans divers domaines de l'existence tels que le logement, la santé, l'alimentation, les loisirs et la participation sociale. Le « risque statistique » de privation ou d'exclusion n'est pas aléatoire et varie selon les caractéristiques sociodémographiques et les situations personnelles, familiales et sociales des personnes. L'exclusion reste ici liée à la plus ou moins grande capacité de mobiliser un ensemble de capitaux qui agiraient comme un rempart vis-à-vis des événements ou des situations difficiles, déstabilisateurs dans les parcours de vie des personnes.

En fait, les facteurs ou les situations liés à l'exclusion restent multiples. Derrière ces situations ou ces facteurs, le peu de capitaux possédés agit comme un moteur d'enracinement dans l'exclusion, que ces capitaux soient économiques (faible revenu, pauvreté durable), humains (mauvaise santé, âge, faible scolarité, absence d'expérience de travail), sociaux (faible volume ou faible densité des liens sociaux). Ceux-ci semblent avoir de solides valeurs prédictives quant aux degrés relatifs d'exclusion économique et sociale. Plus un individu est dépourvu de l'une ou l'autre forme de capital, et d'autant plus s'il est déficitaire par rapport à l'ensemble, plus il est susceptible de subir des privations dans divers autres domaines de l'existence comme la santé et le logement et de voir sa situation de défavorisation se prolonger.

---

---

L'exclusion devient alors liée à la dégradation de l'accès à des formes multiples de capital, celles-ci fonctionnant autant comme des ressources que comme des formes de pouvoir.

Lorsqu'elle est analysée à partir du cumul des désavantages et d'un état permanent de défavorisation, l'exclusion apparaît aussi comme la conjonction de deux processus, celui de la précarisation de la situation par rapport à l'emploi (faible rémunération, travail à temps partiel, alternance emploi et chômage, chômage) et celui d'un affaiblissement des réseaux de relations sociales ou de solidarité (liens familiaux et communautaires). Plusieurs situent la dégradation des conditions de vie et l'effritement du lien social dans le contexte de la restructuration de l'économie et du marché du travail et de changements sociaux qui conduisent à une individualisation de la vie sociale, car la flexibilisation de l'économie entraîne une augmentation de l'instabilité et de la précarité de l'emploi, et l'individualisation de la vie sociale réduit les cadres anciens de solidarité sociale que sont la famille stable et la cohésion communautaire.

## **2. L'exclusion en tant que stigmatisation et discrimination**

L'exclusion ne tient pas seulement à des formes matérielles et sociales de la défavorisation correspondant à un faible revenu, à un manque de scolarité ou au fait d'appartenir à une catégorie socioprofessionnelle non qualifiée, à une situation d'isolement ou à la fragilité du réseau social de la famille ou de la collectivité. Elle repose aussi sur l'action de celles et ceux qui ont le pouvoir d'empêcher l'accès à certaines ressources ou à certains droits. L'exclusion devient une relation sociale de pouvoir et la discrimination, un mécanisme actif de création de l'exclusion, car être démunie ou démunie de capital, qu'il soit scolaire, économique, humain ou social, constitue un risque d'exclusion sociale, mais ces restrictions des chances existent dans un champ de rapports sociaux où certaines personnes exercent un pouvoir de contrôle sur la distribution des avantages.

Il y a, dans le cas des diverses populations subissant une forme ou l'autre d'exclusion, une homologie de positions, du fait de se trouver dans un rapport inégal de domination, d'être l'objet de stigmatisation et d'être traitées sur un mode discriminatoire. Ces populations se voient imposer des barrières à l'accès dans divers domaines de la vie sociale, comme la santé, le logement ou le travail. Les discriminations dont elles sont l'objet fonctionnent comme la marque d'un déficit de citoyenneté qui est en même temps un déni de reconnaissance sociale et symbolique. Elles sont dans une situation de droits inversés, car elles doivent faire la preuve de leur admissibilité à l'obtention d'un traitement juste et équitable.

Contrairement à celle qui s'appuie sur le cumul des désavantages, l'analyse ne se concentre pas ici sur les manques ou les déficits de ressources des individus, mais cherche plutôt à cerner les rapports sociaux sur lesquels se fonde l'exclusion ainsi que les mécanismes de domination actifs du processus d'exclusion. On parlera d'intersectionnalité pour indiquer que l'exclusion met en jeu des rapports de pouvoir et des processus idéologiques et culturels par lesquels se construisent les divers attributs sociaux. Ces rapports sociaux de pouvoir ne sont pas considérés de façon indépendante, mais selon leur articulation qui fait en sorte que les facteurs fusionnent en un faisceau complexe de déterminations. Dans cette perspective, on cherche à comprendre comment les diverses formes de discrimination se croisent, se recoupent, interagissent et renforcent les situations d'inégalité et d'exclusion sociale (inégalités systémiques), les mécanismes d'exclusion renvoyant à des formes multiples de domination, comme le sexisme, le racisme, le classisme, l'homophobie et la discrimination fondée sur la capacité physique.

Il existerait une certaine circularité entre la défavorisation économique et sociale, l'incidence de la réaction sociale stigmatisante ou de la discrimination négative et la perception à la fois individuelle et collective d'une incapacité ou d'un sentiment d'impuissance par rapport aux événements. Dans cette perspective, on met davantage l'accent sur la perception et l'action des groupes en situation de pouvoir dont l'action bloque les personnes ou les empêche de participer à la vie sociale et d'accéder aux ressources et aux revenus décents.

### **3. L'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie**

Les effets de la stigmatisation et des discriminations sur les trajectoires de vie se traduisent pour certaines personnes, en particulier pour celles qui vivent de l'aide sociale, par des difficultés d'insertion professionnelle, souvent accompagnées d'une succession d'emplois précaires, associés à de faibles rémunérations et à des conditions de travail pénibles, où alternent périodes de chômage et de recours à l'aide sociale. L'insuffisance du revenu entraîne une plus grande précarisation résidentielle et contraint à occuper des logements sans confort, exigus et parfois dégradés. Cette situation d'appauvrissement, qui a des effets sur la santé physique et mentale, peut servir à venir justifier la stigmatisation, les attitudes et les pratiques discriminatoires. Se forme alors le cercle vicieux de la défavorisation, cercle de reproduction des inégalités qui affecte le sentiment de confiance en soi et de prise en charge de sa propre vie.

Les trajectoires d'exclusion ne se réduisent pas toutes à l'inéluctabilité d'un cercle vicieux de la défavorisation. C'est ainsi que plusieurs recherches en arrivent à repérer une pluralité de parcours de vie vers l'exclusion. Cette perspective, celle des trajectoires ou des parcours de vie, vise à appréhender l'exclusion comme un processus et à donner plus de place au sujet social à titre d'actrice ou d'acteur de son cheminement de vie, tout en prenant en compte le contexte social qui conditionne son parcours.

L'étude qualitative des trajectoires d'exclusion laisse voir le caractère protéiforme des événements déclencheurs du processus d'exclusion. Ces événements sont souvent amplifiés par un contexte marqué par la pauvreté, la faiblesse ou l'absence d'un réseau de soutien, la difficulté d'accès à l'emploi et des pratiques discriminatoires. Les épisodes ou événements clés de l'évolution des trajectoires vers l'exclusion varient selon les groupes touchés et les contextes de vie. Pour les uns, ce seront des changements qui toucheront le rapport à l'emploi dont la perte d'emploi, la dévalorisation de certaines compétences ou acquis professionnels, le chômage prolongé, les bas salaires, et des changements apportés au cheminement professionnel. Pour les autres, ce sera le changement de pays et l'installation difficile dans le pays d'accueil ou le déménagement fréquent, ou la maladie ou la vulnérabilité plus forte aux conditions de vie liées à la pauvreté. Pour d'autres, enfin, ce seront les ruptures ou les réorganisations de la structure familiale ou des changements au fonctionnement de la vie familiale causés par la séparation, la maladie, la naissance d'un enfant, une grossesse non planifiée, qui obligent à une réorientation des projets de vie, ce qui entraîne plus de précarité économique et sociale. Dans tous les cas, il existe une privation de possibilités de choix et d'occasions, des épreuves qui érodent chaque fois les moyens de prendre sa vie en main, de se réaliser et d'être reconnue ou reconnu comme personne.

Certaines recherches s'intéressent aux discontinuités des parcours de vie, aux bifurcations des trajectoires, aux indéterminations par rapport aux transitions ou événements du cycle de vie. Comme les contextes économiques et sociaux dans lesquels s'inscrivent les individus se

---

---

modifient en raison de la présence de formes variées d'instabilité professionnelle et conjugale, les trajectoires et les parcours de vie apparaissent plus discontinus et les transitions deviennent plus importantes dans le cycle de vie. L'analyse en vient à mettre davantage l'accent sur les capacités des individus à intervenir dans leurs parcours de vie et sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre dans ce but. Les individus sont davantage considérés comme des actrices et des acteurs sociaux qui « construisent » leurs parcours sur la base des contraintes subies et des possibilités offertes. Cette approche se démarque de l'étude fondée sur le cumul des désavantages ou le croisement des discriminations, qui laisse parfois supposer que les sujets sociaux sont passifs dans un environnement social à risques.

Dans cette perspective, on cherche à introduire plus de contingence dans le processus d'exclusion, on reste réfractaire à l'inévitabilité des déterminants et à toute vision homogène du monde de l'exclusion, structurée par un cumul des désavantages. On refuse de s'inscrire dans un paradigme d'explication déterministe qui suppose que la présence d'un facteur va produire un effet donné selon une probabilité donnée. On considère plutôt les contraintes exercées par les différents facteurs comme des déterminismes faibles. On donne alors plus d'importance au rôle des personnes comme sujets sociaux, comme actrices et acteurs de leurs projets de vie.

#### **4. L'exclusion résultant de la concentration spatiale des désavantages ou la géographie de l'exclusion**

L'augmentation simultanée de la pauvreté et de l'immigration ainsi que du nombre de membres des minorités visibles dans les principales villes canadiennes dans les années 1980 et 1990 a amené plusieurs chercheurs et chercheuses à s'interroger sur la formation possible d'enclaves résidentielles pouvant se transformer en ghettos urbains, sources d'exclusion et de relégation socio-spatiale comme aux États-Unis. Les résultats des recherches ne sont pas concluants à cet égard.

L'association entre le faible revenu et la forte concentration de membres des minorités ne peut être généralisée, étant donné qu'elle ne s'applique qu'à certains centres urbains et à certains groupes minoritaires. L'association semble plus forte dans le cas des Autochtones, des Noires et des Noirs et des Latino-Américaines et des Latino-Américains, mais ces groupes ne sont pas les plus ségrégués, ni les plus concentrés dans les quartiers pauvres. La tendance irait plus dans le sens d'une augmentation de l'inégalité à l'intérieur des groupes minoritaires, ceci faisant en sorte que les segments les plus pauvres se trouveraient concentrés dans les quartiers possédant les stocks de logements les moins chers. Le problème résiderait moins dans une ghettoïsation ethnique que dans la polarisation des revenus et dans le marché du logement locatif.

L'étude de la spatialisation de l'exclusion soulève la question des effets qu'a le quartier sur le processus de l'exclusion. On vise à savoir ici si le fait de vivre dans un quartier où il existe une concentration de pauvreté, en raison des caractéristiques propres à ce milieu, contribue à créer des effets particuliers sur le plan de la vulnérabilité sociale et économique ou entraîne de tels effets et devient ainsi une source d'exclusion sociale pour ses résidentes et résidents. Les tenants de l'effet de quartier relèvent plusieurs mécanismes sociaux actifs, comme l'influence du groupe de pairs, les effets du réseau social et l'importance des ressources locales par rapport au bien-être des résidentes et des résidents. La concentration spatiale de la pauvreté nourrirait des

dynamiques propres de défavorisation et d'exclusion. On parle ici d'un changement négatif net quant aux possibilités et aux potentialités d'existence liées au fait de résider dans un quartier à forte concentration de pauvreté.

La formation dans les zones suburbaines d'une concentration spatiale de la pauvreté accentue l'isolement social de ces quartiers pauvres et augmente le risque d'exclusion de ses habitantes et habitants. Se met en place un processus d'exclusion socio-spatiale où souvent de nouvelles immigrantes et de nouveaux immigrants appartenant surtout aux minorités visibles se voient obligés de résider dans des logements sociaux situés à la périphérie de plusieurs grandes villes ou d'habiter dans des quartiers suburbains où se trouvent les logements les plus économiques. Les espaces urbains caractérisés par une insuffisance de ressources, que ce soit en termes d'écoles, de services de sécurité publique, d'installations récréatives, de services de santé ou de systèmes de transport public, éloignent davantage les résidentes et les résidents des ressources et des occasions stratégiques d'insertion sociale. Cela s'ajoute souvent aux conditions de vie déjà difficiles de ces personnes (logements en mauvais état, bruit, pollution, criminalité) qui affectent leur sentiment d'appartenance sociale et la cohésion sociale du quartier.

Les quartiers à forte concentration de pauvreté sont souvent caractérisés par un ensemble de propriétés disqualifiées, car au territoire est rattachée une identité et aux quartiers pauvres, une identité stigmatisée. La concentration spatiale de la pauvreté a un effet propre qui s'ajoute aux autres formes de désavantages, car le rassemblement en un même lieu d'une population homogène du point de vue de la dépossession a pour effet de redoubler la dépossession.

L'étude des risques potentiels d'exclusion nécessite, selon plusieurs, une analyse comportant différents niveaux ou échelles, où chaque niveau ajoute son effet propre et met en branle des mécanismes spécifiques d'exclusion. Chaque échelle, que ce soit la nation, la ville, le quartier ou l'espace domestique, participe à l'affaiblissement du sens d'inclusion sociale, car chaque niveau agit comme un filtre, impose des règles et des contraintes et contribue à la construction et à la reproduction des diverses formes d'expériences négatives de vie en société. Dans cette perspective, l'inscription dans un territoire constitue un facteur déterminant de l'expérience sociale quotidienne de l'intégration ou de l'exclusion, en particulier la résidence prolongée dans des quartiers caractérisés par une forte concentration de pauvreté ou de désavantages multiples.

## **Conclusion**

La prise en compte des recherches sur l'exclusion soulève une question plus fondamentale sur le rôle des facteurs économiques par rapport aux variables sociales du processus d'exclusion. On trouve un axe de différenciation des discours entre le registre économique-redistributif et le registre social-intégratif. Le premier accorde plus d'importance aux questions d'inégalité sociale et de privation économique, considérant l'exclusion comme un accès inégal aux revenus et aux biens de premières nécessités, contrairement au deuxième, plus préoccupé par les questions de solidarité et d'inclusion sociale et qui voit dans l'exclusion un processus de désaffiliation ou d'isolement social et de fragilisation des liens sociaux. Certains associent ces deux perspectives à deux traditions d'étude et d'analyse, l'une française et l'autre anglo-saxonne. Il ne faut donc pas se surprendre de les trouver toutes deux présentes dans la littérature canadienne.

Au-delà de ces différences, l'exclusion met en avant une lecture multidimensionnelle des problèmes qui prend en compte une pluralité d'échelles d'observation à des niveaux multiples. Son analyse met l'accent sur la question des barrières et des structures d'opportunités, en montrant comment le cumul des désavantages entrave l'exercice, pour les individus, des libertés réelles. Dans ce cadre, la littérature sur l'exclusion au Canada dresse un tableau des « pénalités cumulatives » qui réduisent le champ des possibilités et des choix. Les facteurs générateurs d'exclusion, qu'ils soient individuels, matériels, sociaux, structurels ou sociétaux, constituent autant d'obstacles ou de barrières à la conversion des ressources ou des droits en capacités réelles ou substantielles « d'accomplir diverses combinaisons possibles de fonctionnement », bref, ils empêchent chacune ou chacun de choisir ce qui lui semble souhaitable.

Le double mouvement d'individualisation (parcours de vie) et de territorialisation (spatialisation) de l'exclusion oblige à inscrire, pourrait-on dire, la problématique des droits de la personne dans celle des droits sociaux et amène à envisager les principes de justice au-delà d'une politique de redistribution, pour intégrer ce que certains ou certaines nomment une politique de la reconnaissance fondée sur la « parité de participation ». L'exclusion à titre de question sociale remet en cause les modes de justice et de distribution et les formes de solidarité, car elle fait ressortir l'échec ou l'inefficacité de certains arrangements institutionnels considérés comme fondamentaux pour le fonctionnement de la société. En tant qu'objet des politiques publiques, elle oblige à un regard transversal sur le marché du travail, la sécurité du revenu, les politiques relatives à la famille et à l'immigration et les services sociaux publics, et elle impose des stratégies d'action et d'intervention fondées sur une vision intégrée des problèmes et des solutions.

---

---

## Table des matières

<b>Remerciements</b>	p. ii
<b>Résumé</b>	p. iii
<b>Table des matières</b>	p. ix
<b>Introduction</b>	p. 1
<b>1. La recherche documentaire</b>	p. 4
1.1. Sélection des études	p. 4
<b>2. La pauvreté, la défavorisation et l'exclusion</b>	p. 6
2.1. Pauvreté durable et exclusion	p. 8
2.1.1. Mère monoparentale, aide sociale de longue durée et exclusion	p. 13
2.1.2. Capital humain et exclusion	p. 16
2.1.3. Capital social et exclusion	p. 18
<b>3. La stigmatisation, la discrimination et l'exclusion</b>	p. 22
3.1. Stigmatisation, barrières et exclusion	p. 22
3.2. Discrimination et exclusion	p. 26
<b>4. L'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie</b>	p. 36
4.1. Cercle ou spirale : un parcours qui enferme	p. 36
4.2. Mécanismes institutionnels et exclusion	p. 39
4.3. Diversité des trajectoires d'exclusion	p. 43
<b>5. L'exclusion résultant de la concentration spatiale des désavantages ou la géographie de l'exclusion</b>	p. 49
5.1. Vers un processus de ghettoïsation	p. 49
5.2. Effet de quartier et exclusion	p. 53
<b>Conclusion</b>	p. 63
<b>Bibliographie</b>	p. 69
<b>Annexes</b>	p. 94

## Introduction

L'exclusion en tant que catégorie de l'action publique et objet de recherche a été prise en compte en Europe à partir des années 1970. Elle a été reprise par plusieurs organismes internationaux, comme l'Organisation internationale du travail (OIT) (Figueiredo, Haan, 1998) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et a donné lieu à plusieurs programmes de recherche. La Commission des déterminants sociaux de la santé (SEKN) (Mathieson et autres, 2008; Popay et autres, 2006, 2008), qui fait partie de l'Organisation mondiale de la santé, l'a désignée comme étant l'un des principaux déterminants de la santé. Au Canada, l'exclusion est apparue dans le débat public en tant que conception élargie de la pauvreté (Collin, 2007). Ainsi, l'Assemblée nationale du Québec a adopté en décembre 2002 une loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Sans contenir de définition explicite de l'exclusion, cette loi présente une définition de la pauvreté<sup>1</sup> qui se rapproche de celle de l'exclusion préconisée par certains groupes de défense des droits.

Le gouvernement de l'Ontario (2009) a rendu publique en février 2009 une stratégie de réduction de la pauvreté. Dans la législation proposée, de même que dans le document de référence intitulé « Rompre le cycle », on propose des objectifs et des cibles de réduction de la pauvreté, des stratégies et des indicateurs d'évaluation. Bien qu'on n'y fasse pas mention de l'exclusion, les indicateurs<sup>2</sup> destinés à mesurer les progrès réalisés vis-à-vis de la réduction de la pauvreté révèlent cependant un élargissement quant à la prise en compte des phénomènes associés à la pauvreté<sup>3</sup>.

La redéfinition de la pauvreté entreprise dans la législation tant au Québec qu'en Ontario traduit une nouvelle perspective d'analyse qui aborde la pauvreté à partir d'une vision plus large qui prend en compte la multiplicité des désavantages liés à la pauvreté. L'introduction, dans le champ de l'action publique et dans l'univers de la recherche au Canada, de la thématique de l'exclusion correspond aussi à une nouvelle sensibilité sociale aux problèmes sociaux, à l'introduction de nouveaux thèmes touchant la justice et ciblant les obstacles actifs dans notre société à l'égalité des chances, à l'égalité des droits et à l'inclusion sociale dans la diversité. L'exclusion apparaît, pour plusieurs, comme un concept plus intelligible pour comprendre et analyser les nouvelles

---

1. « Art. 2 : Pour l'application de la présente loi, on entend par 'pauvreté' la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. »

2. On se trouve devant un ensemble de huit familles d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés vis-à-vis de la stratégie de réduction de la pauvreté en Ontario. Les indicateurs sont le niveau de pauvreté, la mesure de faible revenu, le niveau de vie (indice de défavorisation), les mesures relatives au logement, le poids à la naissance, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, les progrès à l'école (résultats obtenus aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation - OQRE) et la maturité scolaire (instrument de mesure du développement du jeune enfant).

3. Ce chevauchement de l'exclusion et de la pauvreté tant dans la définition que dans les indicateurs traduit peut-être une conception davantage économique de l'exclusion, signifiant que la participation à la société, ou l'inclusion active, ne peut se concrétiser que si les personnes possèdent un revenu minimal ou disposent de ressources économiques.

dynamiques de pauvreté et d'inégalité sociale. Des phénomènes inédits justifieraient le recours à cette notion du fait de l'apparition de nouvelles formes de vulnérabilité et de fragilisation sociale, liées aux transformations du marché économique, de la crise touchant les politiques sociales de l'État-providence et des nouveaux modes d'organisation familiale et communautaire. Paugam (1996) identifie son utilisation à la formation d'un nouveau paradigme de compréhension de la vie sociale, où la société deviendrait consciente de ses dysfonctionnements et chercherait de nouvelles solutions. L'idée d'exclusion permettrait aussi, selon Roy (2008, B), de reconnaître et de mettre à l'avant-scène ce que « l'on avait tendance à taire ou à relayer au second plan et pour lequel les autres notions s'avèrent inefficaces » (idem, p. 16).

L'exclusion reste liée, mais non limitée, à la pauvreté. Son utilisation dans l'analyse permet de dépasser l'étude des problèmes sociaux à partir du strict point de vue du manque de ressources financières et de cerner des réalités plus larges, comme la précarité économique et sociale, la fragilisation des liens familiaux et communautaires, la stigmatisation, la discrimination et les obstacles à l'accès aux droits et à la participation sociale. On cherche aussi à cerner transversalement la diversité des processus vécus et à décrire l'expérience des personnes, ou à répertorier les territoires où existent une accumulation de désavantages ou une combinaison de problèmes inter-reliés.

Malgré l'intérêt pour la notion d'exclusion, il n'existe pas de consensus, ni sur sa définition, ni sur la diversité des situations qu'elle recouvre, ni sur son ampleur ou ses causes<sup>4</sup>. La discussion n'est pas close au sujet des indicateurs les plus appropriés pour mesurer l'exclusion. Celle-ci est appréhendée au moyen de diverses mesures qui ont en commun le fait de prendre en compte plusieurs dimensions, que ce soit en termes de revenu, d'emploi, de santé, d'habitat ou de dépendance aux prestations sociales. L'exclusion apparaît dans ce cas comme un cumul de désavantages, comme la somme de facteurs sociaux distincts qui renvoient non seulement à la faiblesse du revenu, mais aussi aux diverses conditions de la vie économique et sociale, et qui peuvent à la fois être à l'origine de l'exclusion ou en être la conséquence. Cependant, employé comme un terme générique, le mot exclusion prend des significations différentes selon le contexte dans lequel il est utilisé<sup>5</sup>. Ainsi, Levitas (2005, p. 205), à partir des discours produits en Grande-Bretagne sur le thème de l'exclusion, a relevé dans le champ politique trois registres différents, soit un discours de la redistribution, un discours de l'intégration et un discours moral portant sur le sous-prolétariat (*underclass*). Silver (1994), quant à elle, à partir d'un corpus différent, soit les discours sur l'exclusion produits en Europe, a repéré trois paradigmes, chacun organisé autour d'une référence centrale différente, la solidarité, la spécialisation et le monopole.

---

4. Dansereau (2002), de l'Institut national de recherche scientifique du Québec, qualifiait en 2002 les notions d'exclusion ou d'inclusion sociale de « concepts nouveaux aux contours flous importés d'Europe » (Dansereau, 2002, p. 3). Pour Dahl et autres (2008), le concept d'exclusion apparaît vague et dénotant une multitude d'états, de processus et de résultats. Certains chercheurs ou certaines chercheuses refusent d'utiliser cette notion dans leur analyse. Ainsi, Bourdieu (1993), qui a fait avec son équipe de recherche une enquête empirique sur ce qui est nommé « la misère du monde » en France, ne fait pas mention de l'exclusion pour rendre compte des « mécanismes qui rendent la vie douloureuse voire invivable » et les comprendre (idem, p. 944).

5. Les catégories sociales visées par l'exclusion restent en général, tant dans la littérature canadienne qu'europpéenne, relativement hétérogènes, allant des chômeuses et chômeurs de longue durée à des situations extrêmes comme les sans-abri, en passant par les formes de mise en marge comme la maladie, le handicap, l'immigration et le grand âge (Aiach et Fassin, 2007).

Qu'en est-il au Canada? Peut-on y documenter dans la littérature de recherche un usage, différent de celui relevé par Levitas (2005) pour la Grande-Bretagne et Silver (1994) pour l'Europe, qui rende compte des manifestations particulières de l'exclusion dans la société canadienne? Peut-on par la suite repérer dans cette littérature les principaux facteurs actifs vis-à-vis de l'exclusion économique et sociale et en cerner l'influence respective?

Pour répondre à ces questions, nous avons entrepris une recension de la littérature multidisciplinaire spécialisée qui traite des divers facteurs générateurs d'exclusion. Nous avons opté pour une revue narrative de la littérature canadienne publiée ces dix dernières années et traitant des facteurs qui engendrent l'exclusion au Canada. Ce type de recension des écrits reste différent d'une revue systématique de la littérature telle qu'elle s'effectue d'ordinaire en sciences médicales, laquelle vise à recenser, à sélectionner, à classer et à évaluer les procédés de recherche et la solidité des preuves sur l'efficacité relative d'un traitement. Notre recension des travaux de recherche cherche plutôt à mettre en relief et à synthétiser certains des travaux les plus significatifs pour comprendre les facteurs générateurs de l'exclusion au Canada et à en faire ressortir les tendances, plutôt qu'à procéder au recueil, à l'organisation et à la synthèse des diverses données de recherche sur la question<sup>6</sup>.

---

6. Ce choix d'une revue narrative est similaire à celui fait par le groupe de recherche réuni autour de Bradshaw (2005) à l'Université York en Grande-Bretagne, qui a aussi entrepris en 2004 une revue narrative de la littérature sur les facteurs d'exclusion sociale (*drivers of social exclusion*). Contrairement à cette équipe, cependant, nous n'avons pas cherché à organiser notre analyse autour des domaines de l'exclusion. Leur démarche a été écartée pour deux raisons principales. La première est une raison de faisabilité : il nous est rapidement apparu impossible de suivre une telle démarche compte tenu des ressources et du temps dont nous disposions. La deuxième raison est d'ordre plus méthodologique, car en procédant par domaines, on se trouve devant un savoir encyclopédique où est recensée et additionnée une série de facteurs propres au domaine particulier d'étude, sans que les liens entre les facteurs et les domaines soient beaucoup explorés ou relevés. Les auteurs font état dans leur rapport de cette difficulté : « In tackling the elements of social exclusion as domains, there is a danger that these links will be lost » (Bradshaw et autres, 2005, p. 1).

## 1. La recherche documentaire

### 1.1. Sélection des études

Notre travail de recherche documentaire a consisté dans un premier temps à rechercher les études des dix dernières années (1998-2008) dans les différentes bases de données bibliographiques informatisées en sciences sociales que sont *Canadian Research Index*, *Canadian Periodical Index*, *Current Contents*, *Proquest*, *Cambridge Journal Online*, *Érudit*, *Social Sciences Index*, *Sociological Abstracts*, *Social Science Abstracts*, *Eric*, *Social Sciences Citation Index*.

Pour sélectionner les articles pertinents dans ces bases de données, nous avons combiné sept ensembles de mots clés (en français et en anglais) se rapportant à l'objet de la recherche (exclusion économique, exclusion sociale, pauvreté, désavantages, précarité, vulnérabilité, dynamique, transmission intergénérationnelle), à la région (Canada, provinces canadiennes, villes canadiennes, Toronto, Montréal, Vancouver), aux méthodes (quantitative, qualitative, données transversales, données longitudinales, entrevues, observations) et aux populations (sans domicile fixe, itinérants, Autochtones, immigrants, minorités visibles, personnes handicapées, groupes à risques, enfants, femmes).

Nous avons ensuite interrogé les catalogues en ligne des bibliothèques universitaires au Canada à l'aide des logiciels *Colombo* (Université de Montréal) et *Racer* (Université Laurentienne) et les sites des ministères à caractère social des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous avons continué notre recherche documentaire en interrogeant le catalogue des publications en ligne de Statistique Canada et celui de l'Institut de la statistique du Québec. Nous avons aussi examiné l'ensemble des documents de travail (*working papers*) publiés par la *Luxembourg Income Study* afin d'y repérer des publications de recherche dans lesquelles le Canada était pris en compte.

Les études ou recherches ont été incluses si elles répondaient aux critères suivants :

1. elles prenaient en compte une combinaison de problèmes ou de désavantages sociaux ou économiques ou leur dynamique dans le temps (gravité ou durée);
2. elles étaient postérieures à 1998;
3. elles avaient procédé à une collecte de données qualitatives ou quantitatives;
4. elles traitaient des facteurs d'exclusion;
5. elles portaient sur le Canada.

La sélection des études a commencé par la lecture du titre, puis du résumé (*abstract*), afin d'en vérifier la pertinence. De nombreux articles ont été rejetés, car ils ne satisfaisaient pas à l'un ou l'autre critère d'inclusion, en particulier le fait de porter sur le Canada et de relever des facteurs d'exclusion. Des articles sélectionnés, une lecture en survol nous permit de nous rendre compte qu'une majorité d'entre eux répertoriaient

les effets de l'exclusion économique et sociale sur la vie des individus et des groupes sans prendre en compte les facteurs générateurs d'exclusion.

Nous avons consulté des collègues au Québec et au Canada anglais qui, à notre connaissance, menaient ou avaient mené des recherches, depuis plusieurs années, sur des sujets liés à l'exclusion économique et sociale tels que les jeunes de la rue, la lutte contre la pauvreté et les effets de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté sur le développement des enfants. Ces consultations nous ont permis de repérer des réseaux de chercheuses et de chercheurs canadiens qui abordent dans leurs recherches la question des facteurs d'exclusion, mais dont les rapports de recherche n'ont pas encore été publiés dans des revues scientifiques et ne sont pas, de ce fait, indexés dans les bases de données bibliographiques consultées.

Au cours du travail d'élaboration des fiches signalétiques portant sur la méthodologie utilisée et les thèmes de l'exclusion abordés, s'est posée la question du choix des travaux de recherche dont nous allions rendre compte. Devant la grande diversité des travaux consultés et des monographies recueillies, il nous est apparu nécessaire de limiter<sup>7</sup> notre compte rendu à quatre thèmes qui se sont progressivement révélés pertinents et significatifs, car chaque thème met en jeu des formes différentes d'exclusion et fait voir un ensemble de déterminants propres. Ces thèmes sont :

1. L'exclusion en tant que défavorisation;
2. L'exclusion en tant que stigmatisation et discrimination;
3. L'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie;
4. L'exclusion résultant de la concentration spatiale des désavantages ou la géographie de l'exclusion.

---

7. Bien que cette recension des écrits ne soit pas organisée autour des groupes à risques, les Autochtones qui vivent dans des réserves et qui connaissent des expériences d'exclusion n'ont pas été pris en compte dans ce texte, car leur situation économique et sociale implique des problématiques qui dépassent la seule question de l'exclusion.

## 2. La pauvreté, la défavorisation et l'exclusion

C'est par rapport au chômage, en particulier au chômage de longue durée, qu'a été soulevée, d'abord en France puis en Europe, la question de l'exclusion, d'où l'expression consacrée « chômage d'exclusion ». Cette vision de l'exclusion reste caractéristique d'un régime bismarckien de protection sociale<sup>8</sup> où la protection sociale et les droits sociaux sont rattachés à la solidarité professionnelle. Par conséquent le chômage, s'il perdure, entraîne un appauvrissement économique, une perte de liens sociaux et des droits sociaux organisés autour de l'emploi.

Au Canada, par contre, la thématique de l'exclusion est davantage liée à celle de la pauvreté qu'à celle du chômage, en partie parce que le chômage de longue durée<sup>9</sup> n'a pas au Canada l'ampleur qu'il a en Europe et que le régime de protection sociale canadien, davantage béveridgien, fait en sorte que les droits sociaux sont davantage rattachés à la citoyenneté. On peut ajouter que la logique béveridgienne de protection sociale vise prioritairement à garantir un filet social de sécurité de base, en assurant à la citoyenne et au citoyen un minimum, indépendamment de la situation professionnelle, d'où le rôle et l'importance donnés au seuil de pauvreté et de faible revenu et aux questions de redistribution dans les débats sociaux et politiques au Canada.

C'est pourquoi la défavorisation, plus que la désaffiliation<sup>10</sup>, fournit au Canada un cadre d'analyse permettant de comprendre la multiplicité des désavantages et le fait que leur cumul risque de mener vers des situations de vulnérabilité ou d'insécurité qui mettent en péril divers aspects de la vie des personnes, des groupes ou des collectivités. Le concept de défavorisation cherche, selon Apparicio et autres (2007), à la suite de Townsend (1987), « à mettre davantage l'accent sur les ressources ou la pluralité des désavantages que sur la faiblesse du revenu disponible, plus sur les conditions ou le mode de vie que sur la consommation, permettant de mieux cerner les facteurs qui freinent la capacité de participer pleinement à la vie sociale et d'avoir accès à certains services et équipements » (idem, p. 415). Dans cette perspective, l'exclusion apparaît comme la conséquence de la défavorisation, car cette dernière implique une restriction

---

8. L'idée même de désaffiliation, présente dans l'idée d'exclusion, en particulier chez Castel (1994 ; 1995 ; 2000), est issue du vocabulaire de la sécurité sociale car, en France, il y a obligation d'affiliation aux divers régimes de base de la sécurité sociale pour toutes les personnes qui y travaillent puisque l'ouverture des droits est fondée sur le travail. On se trouve dans ce cas devant une conception bismarckienne de la protection sociale où la protection est accordée en contrepartie d'une activité professionnelle et où la protection des autres membres de la famille est dérivée de celle attachée à l'univers du travailleur-pourvoyeur. Le chômage, en particulier celui de longue durée, devient, dans ce contexte, la figure emblématique de l'exclusion sociale et la désaffiliation le concept mis en avant pour l'analyser.

9. Le chômage de longue durée (12 mois ou plus) touche moins de 1 % de la population active au Québec et 0,6 % au Canada, comparativement à près de 4 % pour la moyenne des 25 pays de l'Union européenne (3,6 % en France, 4,4 % en Belgique et plus de 7 % en Wallonie). En proportion du nombre de chômeuses et de chômeurs, les chômeuses et les chômeurs de longue durée représentent respectivement 11 % au Québec, 9 % au Canada, 42,2 % en France, 52 % en Belgique et 54 % en Wallonie. Par contre, le risque de pauvreté des Canadiennes et des Canadiens qui sont au travail est près de trois fois plus élevé que celui des Belges qui sont au travail (Laffut et Roy, 2007). D'autre part, Valletta (2005; 2006) a constaté que l'association entre le statut d'emploi et la pauvreté persistante est particulièrement prononcée au Canada et aux États-Unis, comparativement à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne.

10. Castel (1995, B) présente la désaffiliation comme l'aboutissement d'un processus de perte de liens sociaux où des individus se trouvent « placés comme en situation de flottage dans la structure sociale, et qui peuplent ces interstices sans y trouver une place assignée » (idem, p. 13).

des occasions ou des possibilités de participation à la vie sociale. En outre, le nombre de désavantages cumulés permet de mesurer le degré de progression à l'intérieur du processus d'exclusion (Roy, 1995, p. 413).

Le constat du cumul d'une multitude de désavantages reste cependant relativement rare dans les recherches menées au Canada. Ainsi Phipps et Curtis (2001), dans leur étude de l'exclusion sociale des enfants au Canada et aux États-Unis, ont constaté une faible corrélation entre les diverses dimensions de l'exclusion, autant pour les enfants canadiens qu'américains. La majorité des enfants socialement exclus ne l'était qu'en fonction d'une seule des cinq dimensions<sup>11</sup> déterminées par les auteurs. Seulement 2 % des enfants étaient exclus en fonction de deux dimensions ou plus.

Cependant, certains chercheurs et chercheuses ont relevé un cumul de désavantages extrêmes chez certains groupes sociaux. Ornstein (2006; 2007), dans une analyse du profil socioéconomique et démographique des groupes ethniques racialisés<sup>12</sup> à Montréal, à Toronto et à Vancouver, a répertorié des formes extrêmes de désavantages. Ce cumul apparaissait tel à l'analyse statistique qu'il situait les groupes touchés à l'extérieur de la distribution normale des désavantages. Cette même recherche a révélé que le clivage quant à la défavorisation et à l'exclusion n'existait pas seulement entre Canadiennes et Canadiens d'une part, et immigrantes et immigrants, d'autre part, ou entre minorité visible et majorité blanche, mais aussi à l'intérieur même des groupes appartenant aux minorités visibles ou des populations immigrantes.

Le cumul des désavantages correspond à un état de défavorisation durable dans divers domaines de l'existence tels que le logement, la santé, l'alimentation, les loisirs et la participation sociale. Le « risque statistique » de privation ou d'exclusion n'est pas aléatoire et varie selon les caractéristiques sociodémographiques et les situations personnelles, familiales et sociales des personnes. L'exclusion reste ici liée à la plus ou moins grande capacité de mobiliser un ensemble de capitaux qui agiraient comme un rempart vis-à-vis des événements ou des situations difficiles, déstabilisateurs dans les parcours de vie des personnes.

Certaines dimensions de la défavorisation<sup>13</sup>, comme la pauvreté persistante et la monoparentalité durable, ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des chercheuses et des chercheurs au Canada. Ces éléments sont autant définis comme des dimensions que comme des facteurs de défavorisation et d'exclusion, ce qui rend souvent difficile la tâche de démêler les fils de la trame de l'exclusion, en particulier de départager ce qui tient aux causes de l'exclusion et ce qui participe de sa définition.

---

11. Ces dimensions sont : la limitation des activités; l'absence d'amies ou d'amis; la non-participation à la récréation; la maladie; et l'échec à l'école.

12. Le terme « racialisé » est ici utilisé pour traduire *racialized*. Ce terme est utilisé pour signifier que la race est un construit social.

13. Pour mesurer la chronicité de certaines situations de défavorisation, Pampalon et Raymond (2000, 2003) ont construit un indice de défavorisation permettant aussi d'établir le niveau socioéconomique des individus. La défavorisation possède une structure bidimensionnelle, matérielle et sociale. La dimension matérielle correspond au revenu, à la scolarité et à l'emploi, et la dimension sociale traduit l'état matrimonial (être veuve ou veuf, séparée ou séparé, divorcée ou divorcé), le fait de vivre seule ou seul ou dans une famille monoparentale.

## 2.1. Pauvreté durable et exclusion

Bien que la pauvreté ou l'absence de revenu ne soit qu'une des dimensions de la défavorisation, elle joue, selon plusieurs recherches, un rôle moteur quant à l'exclusion. Certains auteurs et auteurs emploient souvent indifféremment les notions de pauvreté et d'exclusion, comme si l'une et l'autre constituaient deux faces d'une même pièce de monnaie. Vera-Toscano et autres (2001) considèrent les deux termes comme étant si étroitement liés qu'ils ont choisi, dans leur recherche sur la pauvreté et l'exclusion en milieu rural, de n'établir aucune distinction entre eux.

À partir d'indicateurs mesurant la participation aux activités de groupe dans la collectivité et le sentiment d'acceptation ou de rejet, la recherche de Stewart et autres (2004), menée dans huit quartiers de Toronto et d'Edmonton (annexes 1 et 2), a établi que la pauvreté mesurée par le faible revenu constituait la mesure prédictive la plus fiable de l'isolement et de l'exclusion sociale, tout en contrôlant les autres variables sociodémographiques.

Les liens entre faible revenu, pauvreté et exclusion vérifiés sur le plan de l'analyse statistique par les recherches mentionnées précédemment se trouvent parmi les raisons données pour rendre compte de l'expérience de l'exclusion. À l'expérience de la pauvreté, les répondantes et les répondants associent des restrictions relatives au budget, au logement et à l'éducation qui sont considérées comme des obstacles importants à leur inclusion sociale. Ces contraintes, associées à la pauvreté, font en sorte que les personnes pauvres ou à faible revenu participent moins aux activités de la collectivité<sup>14</sup>. L'inégal accès aux ressources économiques rend souvent aléatoire et inégale l'effectivité des droits, constituant autant de barrières à l'exercice de la citoyenneté et renforçant le clivage, la segmentation des statuts et le dualisme entre celles et ceux qui sont pauvres (*in*) et celles et ceux qui ne le sont pas (*out*). Il faut ajouter que, dans cette recherche, le mauvais état de santé est fortement associé à la situation de pauvreté.

Le temps passé en situation de pauvreté constitue généralement un attribut central de l'exclusion<sup>15</sup>. Une des avancées récentes en ce qui a trait à l'étude de la pauvreté et de l'exclusion a consisté à introduire la variable « temps » dans l'analyse, ce qui a permis de différencier des formes variables de pauvreté (transitoire, récurrente et permanente). Par comparaison avec certains pays européens, la pauvreté apparaît au Canada plus importante quant à son étendue et plus concentrée quant à sa persistance. Malgré la rotation relativement élevée de la population pauvre au Canada, certaines

---

14. Le manque de revenu et l'inadéquation et la faiblesse des ressources financières sont mentionnés trois fois plus souvent par les personnes à faible revenu que par les personnes à haut revenu à titre de raisons de la faible ou de la non-participation aux activités de la collectivité.

15. Picot et Myles (2005) établissent une équation entre la pauvreté chronique ou persistante et l'exclusion. « On se préoccupe d'autant plus de l'exclusion économique que les gens restent en situation de faible revenu pendant de longues périodes » (idem, p. 5). « L'augmentation des taux de faible revenu pendant une longue période est plus grave si elle reflète une baisse ou une différence dans une période de difficulté à long terme, relativement permanente (exclusion sociale) que si elle témoigne d'une baisse ou d'une différence dans les périodes de faible revenu à court terme » (idem, p. 23). « Le pourcentage de la population totale en situation de faible revenu au cours d'une période prolongée constitue un indicateur un peu plus exact de l'exclusion à long terme » (idem, p. 23).

populations vivent des situations de pauvreté chronique et d'exclusion de façon persistante. Cette pauvreté chronique est souvent assimilée à l'exclusion, car elle réduit de façon importante et durable les ressources, les moyens, les choix et le pouvoir d'accéder aux droits et de participer à la vie sociale. Elle augmente aussi, pour les personnes qui la subissent, la probabilité de vivre des formes multiples d'exclusion. Elle prolonge les situations d'insécurité et de vulnérabilité et menace les autres sécurités de base et divers aspects de la vie des personnes. Les personnes en situation de pauvreté monétaire ou de vulnérabilité économique persistante sont davantage exposées à des événements économiques ou démographiques difficiles. Les personnes touchées se trouvent privées du capital économique et sont moins bien armées économiquement et financièrement pour faire face à un licenciement, à des dépenses imprévues, à des problèmes de santé ou d'éclatement familial, toutes des situations qui, ajoutées à un faible revenu persistant, augmentent le risque d'exclusion (Morissette, Zhang, 2001). La pauvreté prolongée présente un risque d'installation dans l'exclusion car, comme le note Roy, « plus le temps s'allonge, plus les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité » (Roy, 1995, p. 76). On peut ajouter que le temps passé dans la situation de faible revenu exerce un effet propre sur le cumul des désavantages.

La collecte, depuis quelques années, de séries de données longitudinales qui suivent les individus au fil du temps a permis de mesurer la fluctuation entre la situation de pauvreté et de non-pauvreté (Finnie, 2000A, 2000B; Fleury et Fortin, 2006; Fleury, 2007). C'est grâce à l'utilisation de données longitudinales que Finnie (2000A) a été à même d'explorer la dynamique de la pauvreté au Canada de 1992 à 1996 et de mettre en évidence une détérioration de la situation des pauvres chroniques au Canada, information impossible à obtenir à partir des seules études transversales. On note aussi une convergence des conclusions des recherches sur la dynamique de la pauvreté. Ainsi, les personnes qui font face à des épisodes ou à des périodes de pauvreté plus longs voient la probabilité d'avoir des chances d'en sortir diminuer, surtout si elles ont vécu des expériences antérieures de pauvreté<sup>16</sup>. La faible probabilité de sortie de la pauvreté et la forte probabilité de retour à la pauvreté tendent alors à se renforcer mutuellement, rendant les personnes en situation de pauvreté davantage prisonnières de leur situation<sup>17</sup> (OCDE, 1998). Pour certaines de ces personnes, la persistance de la pauvreté risque de se transmettre d'une génération à l'autre (Pagé et Moreau, 2007; Beaulieu et autres, 2005; Lacroix et autres, 2007).

Même si une proportion relativement faible de la population connaît de longues périodes de pauvreté, certains groupes, comme les ménages monoparentaux, les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants ou les personnes appartenant à une minorité visible, les ménages composés d'une seule ou d'un seul adulte ou les ménages dont la ou le chef a un faible niveau de scolarité, sont surreprésentés dans l'ensemble de la population en situation de pauvreté. La situation de pauvreté de longue durée

---

16. « Les antécédents de pauvreté sont, par conséquent, de puissantes variables explicatives de la probabilité de devenir pauvre » (Finnie, 2000, A, p. 63).

17. Finnie parle à ce propos de « noyau d'individus qui sont très peu susceptibles de sortir de la pauvreté après plusieurs années dans cette situation » (traduction de Finnie, 2000, B, p. 10). Richards qualifie les pauvres chroniques, soit ceux qui sont pauvres quatre ans sur cinq, de « *core socio-economic underclass* » (noyau dur du sous-prolétariat) (Richards, 2007, p. 15).

parmi ces groupes tient en partie au fait que plusieurs des caractéristiques de la pauvreté ont tendance à persister (OCDE, 1998).

Dès les premières analyses sur la dynamique de la pauvreté au Canada (Noreau et autres, 1997), est ressortie l'importance des variables liées au travail et à la composition du ménage à titre de facteurs de pauvreté chronique et d'exclusion. La précarité de l'emploi ou les faibles gains, tout comme la monoparentalité féminine, sont fortement associés à la pauvreté chronique. Cette association a été mise en évidence par Picot et autres (1999), qui ont étudié les facteurs influençant les mouvements et la durée associés à la situation de faible revenu chez les enfants au cours de la deuxième moitié des années 1990, à partir des données longitudinales issues de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada. Ils ont constaté que les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu étaient essentiellement liés à des changements apportés à la situation des parents sur le marché du travail ou à l'état matrimonial de ces derniers. Sur le plan individuel, les changements que connaît la composition de la famille ont des effets plus marqués sur l'entrée ou la sortie de la pauvreté dans le cas des enfants que les changements subis par la situation des parents sur le marché du travail. Comme la deuxième situation est plus fréquente que la première, les auteurs sont arrivés à la conclusion que « les mouvements des enfants dans leur situation de faible revenu et en dehors de celle-ci sont attribuables, dans des proportions à peu près égales, aux changements dans la composition de la famille et aux changements dans la rémunération et les heures de travail » (idem, p. 22).

En considérant la question sous un angle différent, Apparicio et autres (2007) sont arrivés à des conclusions similaires dans leur étude de la pauvreté à Montréal, où ils ont pu observer que les facteurs les plus significatifs de la pauvreté étaient les taux de chômage et la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles. Des deux variables, celle du pourcentage de familles monoparentales est apparue localement plus significative que celle du taux de chômage.

L'étude comparative de Valletta (2005), faite sur les entrées et les sorties de la pauvreté dans quatre pays industrialisés<sup>18</sup>, dont le Canada, a aussi fait ressortir le rôle de l'instabilité de l'emploi et de l'éclatement de la famille à titre de facteurs liés à la pauvreté chronique. Comparativement à la Grande-Bretagne, où la pauvreté reste transitoire, les taux de sortie de la pauvreté au Canada sont apparus relativement plus faibles et la durée moyenne de la situation de pauvreté plus longue (idem, p. 15). Les facteurs explicatifs de cette pauvreté chronique au Canada, qui sont ressortis dans cette recherche comparative, sont les liens familiaux au sein du mariage (éclatement de la famille) et la situation par rapport à l'emploi (perte de l'emploi) ainsi que le niveau de scolarité de la ou du chef de ménage.

Des quatre pays étudiés par Valletta (2005), c'est au Canada que les changements subis par la structure familiale sont apparus plus souvent liés aux transitions vers la pauvreté. En raison du montant relativement faible des transferts aux familles monoparentales au Canada, celles-ci seraient exposées à des risques de pauvreté prolongée, contrairement à celles d'un pays comme l'Allemagne, où le régime de

---

18. Les pays comparés sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada.

sécurité sociale leur apporte une aide plus substantielle pour les sortir de la pauvreté. Déjà, en 1998, une recherche de l'OCDE (OCDE, 1998) avait noté que les modifications liées à la structure familiale au Canada tenaient une place importante dans la dynamique de la pauvreté, comparativement aux autres pays analysés qui étaient l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

En comparant les mêmes pays avec le Canada, Corak et autres (2003) sont arrivés à des résultats similaires. Dans les pays analysés, la sortie de la pauvreté survient principalement en raison d'une variation du revenu d'emploi. La modification de la situation familiale est cependant un facteur plus important au Canada qu'ailleurs. Les transferts jouent un rôle moindre au Canada et aux États-Unis, comparativement à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne, en tant que variable liée à la sortie de la pauvreté.

La recherche de Finnie (2000A, 2000B) sur la dynamique du faible revenu au Canada a montré que la majorité des entrées et des sorties de la pauvreté est attribuable à des changements substantiels « en matière de revenu et non pas de variations mineures autour du seuil de faible revenu ». La même recherche a permis de constater que les changements relatifs à la situation familiale intervenaient dans le processus d'entrée dans la pauvreté. Ces deux constats de la recherche longitudinale quantitative se trouvent confirmés dans l'étude qualitative du parcours de vie des personnes pauvres.

Des recherches plus récentes ont indiqué que l'incidence de la pauvreté persistante était plus forte chez les personnes qui présentent des limitations d'activité, ont une santé précaire, ont récemment immigré au Canada ou font partie de minorités visibles. La définition des groupes ou des catégories sociales vivant une situation de faible revenu persistant peut varier d'un auteur ou d'une auteure à l'autre. Morissette et Drolet (2000) ont établi que les personnes qui avaient un faible niveau de scolarité et vivaient des limitations au travail, étaient soit de nouvelles immigrantes ou de nouveaux immigrants, des membres de minorités visibles, des personnes seules ou des membres de familles monoparentales, soit des jeunes ou des étudiantes et étudiants. Selon Picot et Myles (2005) et Hatfield (2004), la persistance du faible revenu se concentre dans cinq groupes : les parents seuls; les nouvelles immigrantes ou nouveaux immigrants; les personnes ayant des limitations d'activité; les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans; et les Autochtones vivant hors-réserve<sup>19</sup>. Ces groupes comptent pour presque les deux tiers des personnes en situation de pauvreté chronique. Par rapport à l'ensemble de la population, la probabilité, pour ces groupes, de se retrouver en situation de faible revenu de manière persistante est de six à huit fois plus élevée.

Les transformations du marché du travail et les changements relatifs au mode de vie ont amené les chercheurs à élargir les champs des déterminants de la défavorisation<sup>20</sup>

---

19. Comme les données sur les Autochtones vivant dans les réserves sont lacunaires, il n'est pas possible de déterminer si la situation des Autochtones hors-réserve est meilleure que celle des Autochtones qui vivent dans les réserves. Par contre, Bopp et autres (2007) ont rendu compte de la situation difficile des femmes qui habitent les réserves dans les territoires.

20. Les facteurs associés à la pauvreté persistante et à l'exclusion recoupent ceux considérés comme étant des facteurs liés à la mortalité par accident vasculaire cérébral qui sont, selon Martinez et autres (2003), « un faible revenu, un manque de scolarité et le fait d'appartenir à une catégorie socioprofessionnelle non qualifiée ». Les auteurs ajoutent que : « la présence d'ACV plus graves et donnant lieu à un taux de mortalité plus élevé chez les personnes vivant seules

en utilisant comme nouveaux facteurs de risque le fait de vivre seule ou seul dans un cas, et le travail atypique et précaire dans l'autre cas.

Les facteurs significatifs pour expliquer les risques relatifs de persistance du faible revenu pour les personnes seules non âgées sont, selon l'étude de Feng et autres (2007), le groupe d'âge (jeunes adultes de 18 à 24 ans), la scolarité (décrocheuses et décrocheurs au secondaire), la limitation d'activité liée au travail, l'appartenance à une minorité visible (sans emploi ou à son propre compte), le changement lié à la situation familiale (personne seule) et le statut d'emploi. Le sexe n'est pas apparu comme un facteur statistiquement significatif.

La persistance du travail précaire et des emplois atypiques et à faibles gains de même que l'instabilité de l'emploi et des gains, surtout si l'on fait partie d'une famille à faible revenu (double vulnérabilité), sont des situations de vulnérabilité économique qui risquent, si elles sont permanentes, de conduire à l'exclusion (Morissette et Picot, 2005A, 2000B).

Quand la dynamique de la pauvreté croise celle du marché du travail, il en résulte des travailleuses et des travailleurs pauvres<sup>21</sup> qui ont une faible rémunération et qui appartiennent à des ménages à faibles revenus. Leur taux est resté le même en 1980 et en 2000 (5 %) (Morissette et Picot, 2005A). Les emplois faiblement rémunérés ne mènent pas nécessairement à une situation d'exclusion; ils peuvent servir aux personnes qui les occupent, selon les mêmes auteurs, de tremplin pour accéder à des emplois plus rémunérateurs. Ce n'est cependant pas le cas pour les immigrantes et immigrants récents et les couples peu scolarisés qui ont connu, durant la période 1980-2000, une dégradation de leurs conditions économiques de vie, car ils ont vu leur risque de faible rémunération et de faible revenu doubler et passer pour les uns de 6 % à 12 % et, pour les autres, de 4 % à 7 %.

Chen (2005) fait appel à trois facteurs pour expliquer la situation des travailleuses et des travailleurs pauvres : les bas salaires; le travail à temps partiel; et les responsabilités familiales. Ulysse (2006) quant à lui replace la question des travailleuses et travailleurs pauvres dans le cadre de la polarisation des types d'emploi et de l'exacerbation des inégalités. Les raisons de la persistance de la pauvreté des travailleuses et des travailleurs tiennent, selon lui, autant à la faiblesse du niveau des compétences, à la discrimination, aux possibilités économiques réduites sur le marché du travail qu'aux charges liées aux responsabilités familiales. Les travailleuses et travailleurs pauvres touchent de bas salaires, connaissent une instabilité de gains, occupent des emplois précaires et atypiques (temps partiel, sur appel, travail indépendant ou à contrat, durée d'emploi variable) et ont des charges familiales. C'est la combinaison du double facteur des bas salaires et des charges familiales qui caractérise la situation des travailleuses et des travailleurs pauvres. Si l'une ou l'autre de ces composantes vient à se détériorer, les

---

et dans une situation d'isolement social, notamment à cause de leur incapacité d'appeler les secours et de recevoir assistance dans les plus brefs délais » (idem, p. 63).

21. « Alors qu'en Belgique et en Wallonie le fait d'être au travail réduit de quatre fois le risque de pauvreté, les travailleurs québécois et canadiens ne voient leur risque diminuer que de moitié. Le risque d'être pauvre quand on travaille est donc le double au Québec et au Canada. Cette différence se marque également lorsque tous les membres du ménage travaillent » (Laffut et Roy, 2007, p. 99).

probabilités de basculer dans l'exclusion augmentent, entraînant « d'importantes pertes de consommation » (Morissette et Ostrovsky, 2007, p. 7). « En vivant au quotidien des problèmes d'alimentation, des conditions de logements délabrés, une santé précaire, l'incapacité de payer des médicaments ou de subvenir à leurs besoins même essentiels » (Ulysse, 2006, p. 29), ces travailleuses et travailleurs pauvres risquent de basculer dans l'exclusion ou de s'appauvrir, surtout si leur situation empire en ce qui a trait à leur rémunération déjà faible, aux caractéristiques de leur ménage ou à la qualité de leur emploi (Morissette et Picot, 2005A, 2005B; Morissette et Ostrovsky, 2007, p. 7). L'augmentation de l'inégalité des gains familiaux n'est que partiellement compensée par le système de transferts et l'impôt.

Le risque d'exclusion ne touche pas seulement les travailleuses et travailleurs pauvres, il touche aussi ceux qui sont victimes de la fermeture ou de la relocalisation de leur entreprise. Silver, Shields et Wilson (2005) ont examiné le rôle du chômage dans la dynamique d'exclusion de ces travailleuses et travailleurs durant la période 1993-2001. Après deux ans, seulement 60 % des travailleuses et des travailleurs mis à pied ont trouvé un emploi équivalent à plein temps. Plusieurs occupent des emplois à temps partiel. Les auteurs ont découvert deux moments cruciaux dans la trajectoire de chômage : 6 mois et 18 mois après la mise à pied. La période de six mois est importante, car elle marque la fin de la période des pleines prestations d'assurance-emploi. Si, après 18 mois, les travailleuses et les travailleurs n'ont pas trouvé d'emploi, la probabilité qu'ils connaissent un chômage de longue durée ou qu'ils occupent des emplois intermittents ainsi que la possibilité qu'ils vivent des situations d'exclusion augmentent considérablement. Les auteurs expliquent cette situation par la restructuration massive du marché de l'emploi dans le sens de prescriptions néolibérales qui se déclinent en termes de flexibilisation et de précarité de l'emploi, en rendant plus obsolète la norme du travail permanent à plein temps.

*« Le fait est que les travailleurs qui sont touchés par la restructuration de l'économie et qui ne parviennent pas à trouver un emploi à temps plein après un an ont des probabilités plutôt faibles de dénicher un emploi au cours de l'année suivante » (traduction de Silver et autres, 2005, p. 797).*

Pour plusieurs (Raphael 2004, 2007; Galabuzi, 2001, 2004, 2005; Labonté, 2004), le processus d'exclusion se serait intensifié par suite de la restructuration de l'économie et de la dérégulation du marché, entraînant le déclin de l'État-providence. La mondialisation de l'économie aurait provoqué des transformations du marché de l'emploi, accompagnées d'une remise en question de l'emploi à plein temps et d'une augmentation du travail à temps partiel et du travail précaire, dont l'effet varie selon le sexe, la race et le statut d'immigrante ou d'immigrant (Fuller et Vosko, 2008).

### **2.1.1. Mère monoparentale, aide sociale de longue durée et exclusion**

La mère monoparentale, prestataire de l'aide sociale à long terme, constitue au Canada une illustration de l'exclusion comme l'est en France la chômeuse ou le chômeur

de longue durée<sup>22</sup>. Elle réunit en une seule personne trois facteurs de défavorisation et d'exclusion sociale<sup>23</sup>, l'un lié au marché du travail (non-intégration en emploi, non-emploi ou chômage), l'autre à la composition familiale (faible insertion dans une sociabilité socio-familiale, séparation ou divorce), et le troisième à la situation de prestataire à long terme de l'aide sociale dont les barèmes ne permettent pas de sortir de la pauvreté (mur de l'aide sociale).

La féminisation de la pauvreté et la précarité de la situation des familles monoparentales sont devenues des thèmes de prédilection et une question récurrente pour les chercheurs (Davies et autres, 2001). On a vu ainsi apparaître un ensemble de recherches ayant pour objet la pauvreté chronique des mères prestataires de l'aide sociale<sup>24</sup> à partir de données longitudinales et qualitatives, ayant pour toile de fond la détérioration des conditions de vie et l'exclusion économique et sociale. Ces travaux de recherche ont permis de mettre à jour les divers facteurs qui font que la situation de prestataire de l'aide sociale dure. On peut classer ces recherches selon l'importance des facteurs considérés, les unes privilégiant le cumul des désavantages, ou l'ensemble des capitaux dont les personnes sont dépourvues, et les autres, les processus de discrimination ou de stigmatisation dont ces dernières sont l'objet.

La transition vers la monoparentalité entraîne, en particulier pour les mères, la modification des conditions de vie et du niveau de bien-être économique. Galarneau et Sturrock (1997) ont constaté, à partir d'une étude longitudinale sur le revenu familial ajusté après la séparation, une nette détérioration du bien-être économique de ces familles. Ici, le calcul du revenu familial ajusté prend en compte les coûts de la garde des enfants, supportés par la mère après la séparation. Ils ont chiffré les pertes économiques un an après la séparation à 31 % du revenu familial et à 21 % cinq ans après la séparation. Cette situation est expliquée par le fait que les femmes perdent un apport important de revenu après la séparation et qu'elles ont en général un revenu plus faible que les hommes.

---

22. Les raisons de ces différences tiennent en partie au système de protection sociale, de type béveridgien au Canada, qui désigne la pauvreté comme cible de la protection sociale en cherchant à garantir un minimum de protection, contrairement au système bismarckien, fondé sur le travail. Il faut ajouter que la mère monoparentale pauvre constitue traditionnellement la figure du « bon pauvre » et que les premières mesures sociales, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont porté sur le secours aux mères nécessiteuses.

23. Dans ce cas, l'idée d'exclusion rejoint celle de dénuement. « Dans le cas de nombreuses familles canadiennes, le recours à l'assistance sociale dénote une situation proche du dénuement et l'exclusion de la vie sociale et économique normale » (Finnie et autres 2005, p. 3). « Dans le cas des familles, le recours à l'assistance sociale est souvent synonyme de dénuement et d'exclusion sociale » (traduction de Finnie et autres, 2004, p. 5). « Les familles qui reçoivent des prestations d'aide sociale sont souvent pauvres et, dans bien des cas, exclues de la vie économique normale, ce qui peut avoir des effets durables » (traduction de Finnie et Irvine, 2008, p. 1).

24. Contrairement à certaines idées reçues, ce sont les femmes seules sans enfants plutôt que les chefs de familles monoparentales qui constituent la proportion la plus élevée de pauvres chroniques : 23,9 %, comparativement à 17,4 %. Selon les données de la recherche de Finnie (2000, B), ces deux catégories constituaient 23,7 % de l'échantillon et représentaient 63 % des personnes pauvres en permanence. De façon étonnante, le pourcentage varie selon les publications d'un même auteur. Dans Finnie (2000, A et B), les pourcentages sont respectivement de 27,4 % pour les femmes non mariées (célibataires, sans enfants) et de 15,9 % pour les mères célibataires. Dans Finnie et Sweetman (2003), les taux deviennent pour les premières 23,9 % et pour les deuxièmes, 17,4 % (idem, p. 300).

Finnie (2000A, 2000B) a montré que le statut familial constituait un déterminant clé de la dynamique de la pauvreté et de l'exclusion. Il a constaté que la probabilité, pour les personnes seules et les parents seuls, d'entrer dans la pauvreté était plus forte que pour les personnes mariées et que leur probabilité d'en sortir était plus faible. Leurs résultats ont indiqué que ces deux sous-groupes constituent 60,5 % des personnes pauvres « en permanence » (cinq ans sur cinq). Cette même recherche a aussi montré que le fait de devenir chef de famille monoparentale et de quitter le domicile familial tôt augmente les chances de devenir pauvre et de le rester sur une longue période, comme le fait de se marier pour les célibataires et les parents seuls augmente les chances de sortir de la pauvreté. La présence d'enfants et l'âge des parents joueraient aussi un rôle déterminant en ce qui a trait au taux d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté<sup>25</sup>.

Juby et autres (2005), à partir des données des trois premiers cycles de l'Enquête longitudinale nationale des enfants et des jeunes (ELNEJ), ont cependant nuancé ce portrait d'une détérioration du bien-être économique des mères après la rupture, en montrant que la rupture familiale et la monoparentalité n'étaient pas toujours synonymes de pauvreté et de détérioration économique pour les mères. Elles ont découvert que la situation socioéconomique après la rupture était influencée par des caractéristiques antérieures à la rupture, comme la présence sur le marché du travail, le revenu antérieur, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants et leur âge. La monoparentalité aurait un effet sur la trajectoire professionnelle, mais serait aussi fonction de la trajectoire professionnelle et économique antérieure à la séparation. Le poids de la trajectoire antérieure continue de se faire sentir après la rupture familiale (Juby et autres 2005, p. 224). Une partie non négligeable des femmes devenues mères monoparentales ne connaissent pas la pauvreté à la suite de leur séparation. Les mères plus âgées, celles qui ont un diplôme d'études postsecondaires et celles qui travaillent durant un plus grand nombre d'heures par semaine ont, selon les auteures, de fortes probabilités d'avoir des revenus qui dépassent le seuil du faible revenu durant ou peu de temps après la transition vers la monoparentalité. La présence sur le marché du travail ainsi que le nombre d'heures travaillées apparaissent comme des facteurs clés pour le maintien au-dessus du seuil de faible revenu (idem, p. 224).

C'est pour les mères occupant antérieurement à la séparation un emploi mal payé ou à temps partiel que la séparation constitue un risque d'exclusion, en particulier pour celles qui éprouvaient déjà, en étant en couple, des difficultés financières (faibles gains de la part du conjoint) et pour celles qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Celles-ci voient, plus dramatiquement, changer leur niveau de bien-être économique et augmenter leur risque d'exclusion économique à cause de leur nouvelle situation; elles « tendent alors à se retirer tout simplement de la population active » (idem, p. 223). Ainsi, les mères monoparentales qui avaient des difficultés financières avant la séparation ont vu, avec la séparation, leur situation financière se détériorer, en

---

25. « Par exemple, après quatre années de pauvreté, les mères célibataires (dont la situation n'a pas changé) devraient avoir environ une chance sur quatre de sortir de la pauvreté dans une année donnée (compte tenu des autres caractéristiques de référence des modèles), comparativement, par exemple, aux femmes mariées avec enfants (et un taux légèrement supérieur pour celles n'ayant pas d'enfant) qui ont plus d'une chance sur deux de ne plus être pauvres. Dans le premier cas, 44 % de celles qui sont restées mères célibataires devraient être encore pauvres après trois années *additionnelles*, alors que ce serait le cas de seulement 10 % de celles qui sont restées mariées avec enfants » (Finnie, 2000, A, p. 58).

particulier celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou celles dont le ménage compte une autre personne adulte ou plusieurs enfants.

Pour les auteures, le travail rémunéré de la mère est apparu comme le facteur le plus décisif de protection contre la pauvreté, et d'autant plus lorsque le nombre d'heures de travail par semaine est plus élevé. Ce n'est pas la transition familiale en soi qui serait à l'origine de la défavorisation, mais l'effet combiné de la transition et du capital humain antérieur à la transition, le capital humain étant entendu comme un ensemble constitué par l'âge, l'expérience de travail et la scolarité. La possession d'un capital humain agirait ainsi comme un facteur de protection contre la pauvreté et l'exclusion économique à la suite d'une rupture familiale.

Luong (2008) est arrivé à des conclusions similaires sur le rôle des antécédents scolaires des mères adolescentes. Bien que le taux de maternité adolescente soit deux fois plus élevé au Canada chez les femmes d'ascendance autochtone et que les mères adolescentes soient moins susceptibles de terminer leurs études secondaires ou postsecondaires, celles qui parviennent à terminer leurs études sont à même de contrer les effets négatifs de la maternité à l'adolescence sur le marché du travail, car « celle-ci détermine en grande partie les gains, l'activité sur le marché du travail et la profession » (Luong 2008, p. 10).

« Les mères adolescentes et les mères adultes ayant des niveaux de scolarité semblables affichaient aussi une activité sur le marché du travail et des taux de faible revenu comparables, ce qui donne à penser qu'à long terme, la scolarité est plus importante en ce qui concerne l'activité sur le marché du travail et le revenu » (idem, p. 13).

### **2.1.2. Capital humain et exclusion**

L'importance de la faiblesse du capital humain en ce qui a trait au processus d'exclusion des mères monoparentales a été aussi mise en évidence dans une autre étude longitudinale qui a suivi, en Nouvelle-Écosse, un groupe de mères monoparentales à faible revenu<sup>26</sup> sur une période de deux décennies.

Cette recherche, intitulée projet « Mosaïque familiale » (Dechman, 2001), a tenté de comprendre pourquoi les mères monoparentales restent longtemps prestataires de l'aide sociale en postulant que cette dépendance consistait en une forme particulièrement forte d'exclusion<sup>27</sup>. Cette recherche longitudinale a fait ressortir l'action du capital humain sur la pauvreté prolongée et sur le processus d'exclusion sociale. Les raisons qui

---

26. La situation de faible revenu pendant une longue période est caractéristique, pour plusieurs, de l'exclusion économique. Picot et Myles (2005) écrivent à ce propos : « le pourcentage de la population totale en situation de faible revenu au cours d'une période prolongée constitue un indicateur un peu plus exact de 'l'exclusion' à long terme » (idem, p. 23). Pour Finnie et autres (2005), « la situation prolongée sur l'aide sociale dénote une situation proche du dénuement et l'exclusion de la vie sociale et économique normale » (idem, p. 3).

27. Finnie et autres (2005), dans leur étude de la dynamique de l'aide sociale au Canada, indiquent que l'usage prolongé de l'aide sociale « reflète une situation de défavorisation économique et sociale et d'exclusion sociale » (idem, p. 5), entraînant pour les prestataires une détérioration de leur capital humain.

expliquent le fait que les mères restent prestataires de l'aide sociale de longue durée sont principalement la maternité adolescente, le faible niveau de scolarité et l'absence ou le peu d'expérience de travail. Les résultats de la recherche ont établi un lien fort et significatif entre le niveau de scolarité atteint par les femmes et la probabilité qu'elles connaissent des épisodes persistants de pauvreté.

L'effet du faible niveau de scolarité sur le recours à l'assistance est médiatisé par l'association avec le départ précoce du foyer familial et la maternité adolescente. Pour une jeune fille, le fait de quitter la maison jeune, de laisser l'école tôt et d'avoir un enfant à l'adolescence constitue un cumul d'événements qui conduisent à une forte probabilité d'être prestataire de l'aide sociale sur une longue période. Ce qui fait dire aux chercheuses et chercheurs que l'exclusion économique qui frappe les mères n'est pas aléatoire, mais qu'elle atteint un segment restreint, mais distinct, de la population défavorisée.

Contrairement à l'idée reçue, c'est moins la maternité adolescente qui serait l'événement déclencheur du processus de défavorisation que les difficultés rencontrées antérieurement dans le milieu familial ou dans le système scolaire. La maternité adolescente, plutôt que d'« avoir ruiné » sa vie, apparaît comme une voie de sortie, l'enfant permettant à la mère de redonner un sens à sa vie.

*« Les jeunes femmes qui participaient au projet Mosaïque étaient susceptibles d'avoir connu des difficultés à la maison ou à l'école avant même de devenir enceintes. »* (traduction de Dechman, 2001, p. 33).

Bien que l'on reconnaisse qu'il existe une relative fluidité sociale dans la société canadienne en termes de mobilité sociale, certaines études (Beaulieu et autres, 2005; Lacroix et autres, 2007) centrées sur l'aide sociale indiquent cependant une certaine transmission intergénérationnelle<sup>28</sup> de la dépendance à l'aide sociale<sup>29</sup>. Leurs données ont révélé que les trois quarts des fils ou des filles qui ont recours à l'aide sociale avant d'atteindre l'âge de 20 ans provenaient de familles dont les mères avaient été prestataires de l'aide sociale à un moment donné.

---

28. Bien que le taux de pauvreté soit relativement élevé au Canada, en particulier pour les enfants (Dooley et Stewart, 2004; Kerr et Beaujot, 2003), on ne trouve pas de correspondance directe entre la situation économique des parents et celle des enfants. Selon les données issues de la recherche de Corak (2000, 2001, 2006), les enfants issus ou issues de familles à faible revenu ne se retrouvent pas eux-mêmes en situation de faible revenu à l'âge adulte. Ce qui fait écrire à Myles et Picot (2005) que : « Le Canada semble afficher un taux élevé de mobilité intergénérationnelle du revenu. Au Canada, la situation des enfants (devenus jeunes adultes) à l'égard du revenu dépend moins de celle de leurs parents qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, et se compare aux niveaux élevés de mobilité intergénérationnelle observés dans les pays nordiques » (idem, p. 31). Le Canada se trouve à cet égard dans une situation paradoxale, car il présente des taux de pauvreté similaires à ceux des pays libéraux tels que les États-Unis et la Grande-Bretagne, taux de beaucoup supérieur à ceux des pays nordiques comme la Suède ou la Norvège. À l'inverse, si l'on examine le taux de transmission intergénérationnelle de la pauvreté, la position au Canada s'éloigne de celle des pays libéraux pour s'approcher de celle des pays nordiques.

29. Bien que les données ne soient pas suffisantes pour permettre une généralisation, la maternité adolescente est, selon les auteures, un facteur significatif pour comprendre l'utilisation intergénérationnelle de l'assistance (Dechman, 2001, p. 40).

En résumé, le capital humain mesuré par la scolarité<sup>30</sup> et l'expérience de travail est apparu comme le déterminant clé pour comprendre la persistance de la pauvreté et le recours de façon durable et prolongée à l'aide sociale<sup>31</sup>. Les mères ayant un faible capital humain<sup>32</sup> occupent des emplois faiblement rémunérés, à temps partiel et précaires, ce qui les rend particulièrement sensibles aux fluctuations du marché du travail et aux risques de vulnérabilité et d'exclusion socioéconomique<sup>33</sup>. Dans certains cas, une dynamique se met en place : à la suite du départ prématuré de la maison, lié aux difficultés familiales, survient une maternité à l'adolescence qui entraîne l'arrêt de la scolarité et l'obligation d'avoir recours à l'aide sociale. Tous ces éléments s'enchaînent pour installer ces mères monoparentales dans la précarité sur une longue période.

### 2.1.3. Capital social et exclusion

Les conditions de vie propres aux populations pauvres créent davantage de situations de stress chronique et d'événements générateurs de stress qui augmentent la fragilité sociale de ces populations et entraînent un ensemble de difficultés qui réduit leur capacité de participation à la vie sociale et communautaire. Pour René et autres (1999), cette faiblesse du revenu et l'incapacité financière seraient le fondement de l'isolement social et de la désaffiliation des personnes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour participer avec leurs amies et amis aux loisirs et aux sorties. Dans une étude sur l'intégration des prestataires de l'aide sociale au Québec, ils ont souligné le rôle des réseaux sociaux, en particulier le rôle modérateur des liens familiaux pour les

---

30. La recherche de Stewart et autres (2004) a aussi montré un lien significatif positif entre le niveau de scolarité et le degré de participation à la vie communautaire après que les autres variables sociodémographiques eurent été contrôlées.

31. Selon le projet Mosaïque, le capital humain (et l'éducation en particulier) ne joue pas seulement un rôle sur le plan de l'emploi et du revenu, mais aussi sur celui de la probabilité d'avoir un partenaire ayant un capital humain équivalent. « Il existe une forte corrélation entre les possibilités des mères et des pères sur les plans de la scolarité et de l'emploi. Les mères qui ont les perspectives d'emploi les moins intéressantes sont aussi les plus susceptibles de fréquenter un partenaire ayant des liens relativement ténus avec le marché de l'emploi » (traduction de Dechman, 2001, p. 13). « L'éducation est peut-être le facteur ayant le plus d'influence dans la vie des mères mariées non seulement parce qu'elle accroît leur potentiel de gains, mais aussi parce que les mères plus scolarisées ont davantage de probabilités d'être mariées à un conjoint ayant un potentiel de gains comparable » (traduction, idem, p. 17). Hou et Myles (2007) ont constaté, à partir des données du recensement pour le Canada et les États-Unis, « une augmentation non ambiguë de l'homogamie éducationnelle, soit la tendance des personnes à épouser des personnes de même niveau d'études, dans les deux pays, depuis les années 1970 » (idem, p. 4).

32. Pour les auteurs, ce sont davantage les lacunes vis-à-vis du capital humain que les attitudes qui s'avèrent déterminantes pour comprendre et expliquer le recours à l'assistance. « Si l'attitude envers l'emploi peut miner les liens d'une personne avec le marché du travail, c'est plutôt le manque de capital humain qui exerce la plus forte influence sur le recours à l'aide sociale » (traduction de Dechman, 2001, p. 16). La persistance de la pauvreté n'est pas liée à des attitudes négatives vis-à-vis de l'emploi, car celles-ci n'apparaissent pas significatives par rapport à la probabilité de recourir à l'assistance si les variables liées à l'éducation et à l'emploi sont contrôlées.

33. On constate une amélioration relative durant la dernière décennie de la situation des mères monoparentales au Canada, en termes de revenu et d'emploi. Myles et autres (2006) la relie à l'amélioration de leur scolarisation et à la hausse de leur taux de participation à la vie active. Le taux de faible revenu des chefs de familles monoparentales a chuté depuis le milieu des années 1990. Picot et Myles (2005) chiffrent cette baisse à 10 points de pourcentage, le taux passant de 42 % à 32 % entre 1997 et 2000 (30,7 % en 2006). Ils l'attribuent à la hausse des taux de participation à la vie active (ils donnent plus d'importance aux transformations démographiques) qui résulte de l'augmentation des gains découlant de la hausse de la participation à la vie active et des modifications apportées aux transferts sociaux (prestations fiscales pour enfants).

personnes en situation de pauvreté. Les liens familiaux<sup>34</sup> qui existent avec des frères, des sœurs et des parents proches apporterait un soutien matériel et affectif, joueraient un rôle stabilisateur et empêcheraient la détérioration des conditions de vie. Par contre, les liens amicaux seraient faibles, inexistant dans certains cas, et les amies et amis seraient rarement sollicités en cas de difficultés. Beiser et autres (2002) ont aussi découvert que les personnes pauvres habitant le sud-ouest de Montréal, qui posséderaient un plus fort réseau de soutien, auraient une meilleure qualité de vie et présenteraient moins de détresse psychologique que les membres d'autres groupes en situation de pauvreté. Hurtubise et Vatz-Laaroussi (2000) ont également montré le rôle de la famille et des liens familiaux dans le cas des personnes en situation précaire.

Whitley et Green (2005) ont fait ressortir le rôle du réseau de soutien familial et de la famille élargie en termes d'information, de soutien instrumental et émotionnel. Ce réseau sert de protection contre le stress, les difficultés financières associées à la pauvreté et au racisme et la discrimination vécue par les femmes noires à Montréal. Les activités liées à l'appartenance à l'église ont été mentionnées à titre de filet social de sécurité financière, compensant l'absence de l'aide du père et le faible niveau des prestations gouvernementales. Contrairement à ce qui est ressorti des études faites aux États-Unis, l'absence du père n'était pas ressentie comme une source de stress, peut-être à cause du soutien du réseau social. Au réseau de soutien s'ajoute la fierté d'appartenir à un héritage caraïbe noir, sur laquelle s'appuie l'estime de soi.

À l'inverse, la persistance du faible revenu chez certains groupes à risques que sont les parents seuls, les personnes seules, les immigrantes et immigrants récents, les personnes handicapées et les Autochtones hors-réserve serait liée, selon Hatfield (2004), à la faiblesse de leurs réseaux sociaux, car, selon lui, le « nombre de facteurs associés à la persistance d'un faible revenu reflètent l'absence, l'inefficacité ou la perturbation des réseaux sociaux, plus particulièrement de ceux qui permettent d'accéder à des revenus provenant d'un emploi rémunéré stable » (idem, p. 19). Selon lui, les groupes à risques élevés de persistance du faible revenu ont plus de probabilité de sortir de la pauvreté et d'accéder à des revenus stables grâce à l'existence de soutien ou à l'appartenance à des réseaux sociaux. Pour les groupes à risques de pauvreté persistante, l'existence de réseaux familiaux et communautaires réduirait la probabilité de se trouver dans une situation de faible revenu, tant annuel que persistant<sup>35</sup>.

La recherche menée par Lévesque et White (2001) a montré l'importance des réseaux sociaux et du capital social dans la dynamique de sortie de l'assistance sociale. Ces auteurs ont voulu comprendre les raisons des difficultés qu'éprouvent certaines

34. Le cycle 22 de l'Enquête sociale générale de 2008 menée par Statistique Canada a permis de recueillir de l'information sur les réseaux sociaux et la participation à la vie communautaire. Cette enquête a montré que les réseaux sociaux, en particulier la famille, étaient largement mobilisés pour faire face aux changements majeurs vécus à chaque étape de la vie et s'y adapter. « À chacun des stades de la vie, la famille l'emporte de beaucoup sur toutes les autres composantes du réseau social comme ressource la plus souvent employée et la plus utile » (Keown, 2008).

35. Dans le même sens, Pampalon et autres (2008) affirment qu'un « regard à l'évolution des indicateurs formant l'indice de défavorisation matérielle et sociale montre aussi une relative dégradation des conditions de vie des personnes les plus défavorisées. Chez ce groupe, de 1991 à 2001, la scolarité et le revenu progressent moins rapidement, alors que les personnes seules et les familles monoparentales y sont plus nombreuses » (idem, p. 7). Les auteurs interprètent cette situation par l'accroissement du nombre de personnes vivant seules et du nombre de familles monoparentales, ce qui refléterait une plus grande fragmentation sociale et plus d'isolement dans la société.

mères monoparentales à quitter l'assistance. Ils ont cherché à cerner les facteurs qui permettent de différencier celles qui restent durablement inscrites à l'aide sociale de celles qui retournent sur le marché du travail. Ils ont comparé deux groupes de prestataires de l'aide sociale de longue durée, dont l'un est retourné sur le marché du travail et l'autre est resté prestataire de l'aide sociale, pendant deux années consécutives. En reconstituant les réseaux sociaux de 216 prestataires de longue durée, inscrites à l'aide de façon continue entre octobre 1991 et septembre 1996, et en contrôlant l'effet du capital humain et les caractéristiques sociodémographiques et situationnelles des sujets, ils sont arrivés à la conclusion que le capital social constitue la ressource la plus significative pour expliquer la sortie de l'aide sociale.

Dans cette même recherche, l'étendue et la taille des réseaux sont apparus déterminants dans le parcours de sortie de l'aide sociale des prestataires de longue durée. Les résultats ont montré que les deux groupes se distinguaient selon le capital social auquel chacun était en mesure de faire appel pour accéder à l'emploi. Ils n'ont cependant pas pu constater d'effets significatifs du capital humain, chaque groupe présentant un capital humain relativement similaire. D'autre part, ils ont conclu que la présence d'organismes communautaires avait, paradoxalement, un effet négatif sur la probabilité de sortie de l'aide sociale.

Les auteurs n'ont pas pu préciser le sens de la relation entre les réseaux sociaux et la sortie de l'aide sociale. Les raisons ou les facteurs associés à la faiblesse du capital social n'ont, non plus, été étudiés par les mêmes auteurs. Dans leur analyse, les réseaux sociaux sont considérés comme une ressource sociale à laquelle les individus peuvent faire appel pour atteindre certains objectifs. Ces réseaux joueraient le rôle de média de circulation d'information pouvant s'avérer particulièrement bénéfiques pour gérer, résoudre des situations ou faire face à des épisodes de vie difficiles ou pour créer des externalités positives. Ils constituent aussi des moyens utiles et efficaces pour chercher un emploi et intégrer le marché du travail. Les individus dotés de capital social sont en mesure de l'utiliser pour exploiter d'autres ressources permettant d'accéder à des droits économiques ou sociaux. Ce qui est jugé important ici, ce n'est pas tant l'existence de liens sociaux organisés en réseaux que les ressources que ces réseaux possèdent et qui peuvent être mobilisées.

L'inégale distribution du capital social participerait à la création de l'exclusion sociale et à la reproduction sociale. L'absence de capital social fonctionnerait comme un médiateur entre la pauvreté et l'exclusion sociale, car la possession d'un capital social constitue un actif qui permet l'accès à diverses ressources, comme aux occasions d'emploi ou aux biens ou aux droits qui assurent participation et intégration sociales. Comme le font remarquer McAll et autres (2003), la défavorisation tient aux difficultés des personnes pauvres à « pénétrer les réseaux sociaux qui leur permettraient de sortir de la marge » (idem, p. 232).

En résumé, les facteurs ou les situations liées à l'exclusion restent multiples. Derrière ces situations ou ces facteurs, la faiblesse des capitaux possédés agit comme un moteur d'enracinement dans l'exclusion, que ces capitaux soient économiques (faible revenu, pauvreté durable), humains (mauvaise santé, âge, faible scolarité, absence d'expérience de travail) ou sociaux (faible volume ou faible densité des liens sociaux). Ceux-ci

apparaissent comme de solides valeurs prédictives des niveaux relatifs d'exclusion économique et sociale. Plus un individu est dépourvu de l'une ou l'autre forme de capital, et d'autant plus s'il est déficitaire quant à l'ensemble, plus il cumule les probabilités de subir des privations dans divers autres domaines de l'existence comme la santé ou le logement et de voir sa situation de défavorisation durer. L'exclusion devient alors liée à la dégradation de l'accès à des formes multiples de capital, celles-ci fonctionnant autant comme des ressources que comme des formes de pouvoir.

Dans l'analyse de l'exclusion à partir du cumul des désavantages et d'un état permanent de défavorisation, celle-ci apparaît aussi comme la conjonction de deux processus, celui de la précarisation de la situation par rapport à l'emploi (faible rémunération, travail à temps partiel, alternance emploi et chômage, chômage) et celui d'un affaiblissement des réseaux de relations sociales ou de solidarité (liens familiaux et communautaires). Plusieurs situent la dégradation des conditions de vie et l'effritement du lien social dans le contexte de la restructuration de l'économie et du marché du travail et de changements sociaux vers une individualisation de la vie sociale, car la flexibilisation de l'économie entraîne une augmentation de l'instabilité et de la précarité de l'emploi, et l'individualisation de la vie sociale réduit les cadres anciens de solidarité sociale que sont la famille stable et la cohésion communautaire.

### 3. La stigmatisation, la discrimination et l'exclusion

Certains auteurs et auteures, pour se distancer d'une lecture qui met trop l'accent sur le cumul des déficits chez l'individu, ont davantage analysé l'exclusion en termes de stigmatisation, de barrières ou de discrimination. Dans ce raisonnement, les déficits en capitaux proviennent de l'inégale distribution des capitaux dans la société, de l'écart de pouvoir entre les groupes sociaux, dont certains exercent un contrôle sur le stock et le flux des capitaux, situation faisant en sorte que le volume de capitaux possédés traduit le statut et la position relative de chacune ou de chacun dans la hiérarchie et la structure sociale. Ici, on cherche à déplacer le regard posé sur les déficits de l'individu vers les rapports sociaux qui le placent en dehors du jeu social.

L'exclusion ne tient pas seulement à des formes matérielles et sociales de la défavorisation correspondant à un faible revenu, à un manque de scolarité ou au fait d'appartenir à une catégorie socioprofessionnelle non qualifiée, ou à une situation d'isolement ou à une fragilité du réseau social de la famille ou de la collectivité. Elle repose aussi sur l'action de celles et ceux qui ont le pouvoir d'empêcher<sup>36</sup> l'accès à certaines ressources ou à certains droits. L'exclusion devient une relation sociale de pouvoir et la discrimination, un mécanisme actif dans la production de l'exclusion, car être démunie ou démunie de capital, qu'il soit scolaire, économique, humain, ou social, constitue un risque d'exclusion sociale, mais ces restrictions des chances existent dans un champ de rapports sociaux où certaines personnes exercent un pouvoir de contrôle sur la distribution des avantages.

Il y a, dans le cas des diverses populations subissant une forme ou l'autre d'exclusion, une homologie de positions, du fait de se trouver dans un rapport inégal de domination, d'être l'objet de stigmatisation et d'être traitées sur un mode discriminatoire. Ces populations se voient imposer des barrières à l'accès dans divers domaines de la vie sociale, comme la santé, le logement et le travail. Les discriminations dont elles font l'objet fonctionnent comme la marque d'un déficit de citoyenneté (Castel, 1994; 2000) qui est en même temps un déni de reconnaissance sociale et symbolique. Elles sont dans une situation de droits inversés, car elles doivent faire la preuve de leur admissibilité à l'obtention d'un traitement juste et équitable.

#### 3.1. Stigmatisation, barrières et exclusion

L'approche fondée sur le cumul des désavantages et la mise à jour du rôle du déficit de capitaux s'avèrent cependant insuffisantes pour expliquer l'exclusion car, pour être complète, l'analyse doit permettre de comprendre l'expérience sociale de l'exclusion selon la perspective de ceux et celles qui la vivent. Souvent, seule une étude qualitative permet de saisir le caractère contextualisé de l'exclusion. La signification donnée à l'exclusion pour les personnes qui la vivent ou la subissent devient partie intégrante de la réalité de l'exclusion comme telle. Les recherches qualitatives, en général de type

---

36. Dans l'étude de la relation sociale d'exclusion, on retourne à la racine étymologique de la notion d'exclusion (p. ex : dehors et *cludere* : fermer, soit l'action de mettre en dehors, de tenir à l'écart, d'interdire l'accès à certains biens, ressources ou droits, soit du fait de barrières qui empêchent d'entrer ou de franchir le seuil d'entrée). Atkinson (1998; 1999) a lui aussi souligné que l'on ne pouvait comprendre complètement l'exclusion si on ne prenait pas en compte l'action volontaire (*agency*) d'agentes et d'agents sociaux qui interviennent pour en exclure d'autres.

exploratoire, s'appuient sur les témoignages ou les récits de vie pour comprendre de l'intérieur l'expérience de l'exclusion. Ces études arrivent moins à cerner des facteurs qu'à mettre à jour des processus, qu'à éclairer les stratégies que les personnes doivent utiliser pour résoudre les difficultés, les dilemmes ou les ruptures auxquels ils font face. Plusieurs de ces recherches insistent sur la tension entre l'exposition à des conditions de vie stressantes et l'absence de ressources pour se protéger ou pour y faire face, entraînant un sentiment de ne plus maîtriser la situation, ce qui se traduit par des attitudes de retrait, parfois défaitiste, accompagnées de sentiments d'impuissance, d'indignité, d'humiliation ou de rejet (Crocker et autres, 1998; Collins, 2005; McIntyre et autres, 2003; Reid, 2004; Reutter et autres, 2009; Reid et Tom, 2006).

La stigmatisation et les préjugés agissent dans ce cas comme des « barrières importantes qui se dressent devant les personnes qui cherchent à sortir de la pauvreté » (McAll, 2001, p. 15). Dans une société organisée autour du travail, source de revenu et de reconnaissance sociale, le chômage, l'aide sociale, la situation de non-emploi sont susceptibles d'affecter l'identité sociale et la confiance en ses possibilités. Au cumul des handicaps s'ajoutent les « stigmatisations identitaires ». La pauvreté chronique, tout comme le fait de dépendre financièrement de l'aide sociale, sont souvent vécus sur le mode du stigmatisé (Link et Phelan 2001; Goffman 1963, Jones et autres, 1984; Link et Phelan, 2001), comme une épreuve disqualifiante, mêlée de sentiments de honte et d'inutilité sociale. Au sentiment d'insécurité s'ajoute souvent l'impression de ne pas avoir sa vie ou son avenir en main, ce qui mène à adopter des stratégies de repli, de réduction des échanges sociaux, qui constituent autant de tentatives de préservation de son identité et d'évitement des jugements dépréciatifs.

Ce qui est mis en exergue par l'ensemble des participantes et participants aux recherches, ce sont d'abord les difficultés de la vie quotidienne qui agissent comme des stressseurs<sup>37</sup> et qui limitent leur capacité de participer à la vie sociale et communautaire. Les désavantages, que ce soit le faible revenu, le handicap physique, la santé fragile ou l'éloignement par rapport au marché du travail, sont vécus comme autant d'obstacles ou de barrières à l'intégration à la vie sociale<sup>38</sup> (Caragata 2003, 2008; Gingrich, 2008).

37. La discrimination est considérée, dans certaines études, comme une dimension du stress : « La recherche communautaire sur le stress et la santé mentale se penche depuis peu sur la possibilité que les injustices et la discriminations perçues constituent une des dimensions du stress social » (traduction de Turner et Avison, 2003, p. 491).

38. L'exclusion fondée sur l'idée de barrières correspond aux concepts de « capacités » et d'opportunités de fonctionnement de base proposés par Sen (2000), comme être en bonne santé, avoir suffisamment à manger ou prendre part à la vie communautaire, « apparaître en public sans ressentir de la honte », soit rester digne à ses propres yeux. Une recherche en cours (Caragata, 2008) qui se déroule dans plusieurs sites (Toronto, Vancouver et Saint-Jean), mobilise des chercheuses et chercheurs appartenant à cinq universités, s'étend sur cinq ans, et a obtenu un financement important (p. 992 et 815), vise à comprendre l'incidence des changements sur le marché du travail et le rôle des mécanismes de protection sociale sur la vie des femmes chefs de famille monoparentale. Le projet emploie une méthodologie féministe et utilise une lecture en termes d'exclusion sociale (*social exclusion lens*) selon la directive du projet, « un ensemble unique de conditions se répercute sur l'une des populations les plus vulnérables du Canada. On n'encourage plus les mères monoparentales à rester à la maison. Simultanément, leurs possibilités d'emploi sont plus limitées, ce qui les oblige souvent à accepter des petits boulots ou des emplois non conventionnels se caractérisant par une faible rémunération, l'absence d'avantages sociaux et des heures de travail irrégulières » (traduction de Caragata, 2008). Le retrait de l'État-providence, qui se manifeste par la réduction des allocations d'assistance et la précarisation du marché du travail, contribue, selon l'hypothèse à la base de cette recherche, à marginaliser les mères monoparentales économiquement et socialement. Les résultats publiés des premières entrevues révèlent les difficultés économiques

Pour les mères monoparentales, être prestataires de l'aide sociale signifie, fondamentalement, une situation d'exclusion du marché de l'emploi salarié. L'explication donnée par les femmes monoparentales quant à leur situation fait appel aux divers obstacles qu'elles rencontrent pour s'intégrer au marché de l'emploi, comme la faible rémunération ou la discrimination à l'embauche. Un obstacle majeur relevé par l'étude de Houle (2003) est le système du travail lui-même, qui ne permet pas une conciliation famille-travail et qui n'offre à la majorité d'entre elles qu'un travail précaire fait d'emplois à faibles salaires, temporaires ou contractuels. Les revenus tirés des emplois auxquels elles sont destinées sur le marché du travail ne leur apparaissent pas suffisants pour leur permettre de sortir de la pauvreté. Le logement reste au cœur de leurs préoccupations, car il accapare une proportion élevée de leur revenu tiré de l'aide sociale ou d'un emploi. La situation d'appauvrissement des mères fait en sorte qu'elles ne peuvent procurer une alimentation suffisante à leurs enfants, qu'elles sont forcées de vivre dans des logements inadéquats et dans des quartiers non sûrs. L'obligation de recourir à la charité privée ou publique pour vivre agit sur l'estime de soi. Le peu de reconnaissance sociale rattachée à la maternité à plein temps, doublé du manque de ressources pour assumer ce rôle, les place dans une situation contradictoire stressante qui affecte leur bien-être et celui de leurs enfants. Le manque de prise sur leur propre choix de vie accentue le sentiment d'exclusion, entraînant parfois rage et frustration (Reid, 2004; Reid et autres, 2002).

Pour McAll et autres (1995, 2001, 2008A, 2008B), la durée du recours à l'assistance sociale et de l'exclusion tient principalement au rôle d'agentes et d'agents sociaux qui agissent de manière discriminatoire et participent à l'édification des barrières qui empêchent de s'intégrer au marché du travail ou à la société. Différentes catégories d'actrices et d'acteurs interviennent dans la vie des personnes exclues et ont un effet significatif et déterminant sur la mise en situation d'exclusion des femmes, mères monoparentales prestataires de l'aide sociale : « employeurs, propriétaires de logement, intervenants, conjoints violents, prêteurs sur gages, vendeurs de meubles, membres de la famille, voisins, agents d'aide sociale » (McAll, 2008, B, p. 95). L'exclusion, loin d'être une position hors de la société, devient un statut social produit dans et par un dense réseau de rapports sociaux.

Les participantes à faible revenu de la région de Niagara Falls ont comparé leur séjour à l'assistance au « fait de vivre sous un microscope géant » (Collins, 2005, p. 18), où tous leurs gestes étaient épiés. Également pour McAll et autres (2001), agir sur la pauvreté au centre-ville de Montréal se résume à se libérer du regard, car un des obstacles majeurs à la sortie de la pauvreté réside dans le fait d'être soumis ou soumise au regard stigmatisant d'autrui. L'isolement social et l'absence de participation aux activités sociales et communautaires se comprennent dans ce contexte comme une stratégie d'adaptation (*coping*) pour faire face aux stigmates vécus.

---

rencontrées par les mères prestataires de l'assistance sociale, difficultés qui les obligent à recourir aux banques alimentaires et aux vestiaires des sous-sols des églises et à se priver, dans beaucoup de cas, de l'essentiel pour que leurs enfants aient assez à manger. À cela s'ajoutent les jugements négatifs et les stigmates qu'entraîne le fait de recourir à l'assistance sociale. La recherche fait aussi ressortir les stratégies de résistance et les motivations qui leur permettent de survivre. La parentalité et la présence des enfants sont considérées comme les sources les plus importantes de fierté pour ces femmes (Caragata, 2008).

Reutter et autres (2009) ont distingué les diverses stratégies que les personnes en situation de pauvreté mettent en œuvre pour réconcilier leur identité personnelle et l'identité sociale construite autour du stigmaté de pauvreté. Les stratégies vont de la confrontation directe de la stigmatisation, à l'indifférence, à l'isolement ou à la distanciation. Parfois les situations de stigmatisation s'enchaînent ; elles touchent les populations, s'étendent aux établissements scolaires, aux enfants, et même aux quartiers habités<sup>39</sup> (Reid, 2004; Reid et autres, 2002).

Deux groupes de mères à faibles revenus de Saskatoon, ayant des enfants d'âge préscolaire et participant à un projet de recherche-action, ont aussi mis en commun leur expérience à titre de parents vivant en situation de pauvreté prolongée et ont indiqué une pluralité de facteurs générateurs de pauvreté et d'exclusion (Green, 2001). Se dégage de ce tableau (annexe 3) un ensemble de difficultés et d'obstacles à l'intégration qui correspondent à un manque de ressources et à l'importance des préjugés et des stigmates qui contribuent à la faible estime de soi et des pratiques discriminatoires qui restreignent le champ des opportunités.

Iwasaki et autres (2008) ont interrogé des individus appartenant à des groupes non dominants ou marginalisés subissant un cumul de désavantages comme des personnes autochtones diabétiques, des personnes handicapées et des gais et des lesbiennes. L'attitude sociale négative par rapport à leur identité est jugée par toutes les participantes et tous les participants à l'étude comme une source majeure de stress et de vulnérabilité sociale.

Les barrières apparaissent, dans les recherches, toujours multiples et variées.

White et Lévesque (2001) ont mis en évidence une pluralité d'obstacles qui empêchent les personnes prestataires de l'aide sociale d'intégrer le marché du travail, comme le fait d'avoir 45 ans ou plus, d'avoir des enfants à charge et de manquer d'appui financier. McAll et autres (1996), sur le même sujet, ont mentionné la pauvreté, le retour aux études et la discrimination et le système d'aide sociale lui-même. Dans une recherche ultérieure (McAll et autres, 2001), ils ont ajouté la marginalisation, la détérioration des conditions de vie, le manque d'emplois décentes et le mauvais fonctionnement du système d'assistance.

Les personnes à faible revenu ont exprimé dans la recherche de Steward et autres (2004, 2008) le sentiment d'être exclues (*left out*) d'activités amicales et sociales à cause des coûts et de ne pas être les bienvenues en raison de leur condition sociale. Les répondantes et répondants ont fait part de barrières autant personnelles qu'interpersonnelles et structurelles à leur inclusion sociale. Les premières font référence aux problèmes de santé physique et mentale, les deuxièmes aux attitudes sociales négatives et, enfin, les troisièmes aux discriminations. Sur le plan interpersonnel, les participantes et participants à faible revenu vivent leur situation en termes de rejet ou de stigmaté rattaché à leur condition de pauvreté. Ce sont les attitudes des autres par

---

39. Pauvreté et stigmatisation ne riment cependant pas toujours. Dans une des localités étudiées par De Koninck et autres (2008), les personnes démunies pouvaient y vivre sans y être stigmatisées (idem, p. 45). Cette situation avait été qualifiée par Paugam (2001) de pauvreté de type intégré, où le faible niveau de vie n'implique pas une exclusion sociale.

rapport à leur condition de pauvreté qui entraînent l'exclusion interpersonnelle qui a des répercussions sur le bien-être des personnes. Sur un plan plus global, l'exclusion se réfère aux pratiques d'exclusion de la part des gouvernements et des institutions, ce qui amplifie des sentiments négatifs éprouvés du fait de l'appartenance à un groupe à faible revenu.

Les répondantes et répondants canadiens et celles et ceux d'origine étrangère dans les refuges pour personnes itinérantes dans la région d'Ottawa ont mentionné des obstacles différents pour expliquer leur situation. Les premiers ont fourni des raisons liées à leurs conditions personnelles, soit leur état de santé ou la faiblesse de leur niveau de scolarité ou leurs problèmes d'abus de drogue ou d'alcool, et les deuxièmes ont fait état de barrières et d'obstacles externes comme l'absence de logements abordables, le manque de services de garde et la pénurie d'emplois (Klodawsky et autres, 2006, 2007). Dans une autre recherche menée à Vancouver sur le même sujet (Chan, 2005), les raisons les plus souvent mentionnées pour expliquer la situation d'itinérance chez les personnes immigrantes ont été l'abus physique et émotionnel, les problèmes familiaux et de santé mentale. Chez les personnes non-immigrantes, il s'agissait de problèmes financiers, de consommation de drogue et de santé mentale. Dans la même étude, les conditions de vie inadéquates, les problèmes de sécurité et le surpeuplement des logements sont apparus comme les trois principales raisons données par les réfugiées et réfugiés pour expliquer leur situation de sans-abri.

Chambon et autres (1997) ont classé les barrières<sup>40</sup> pour rendre compte des difficultés d'accès au logement à Toronto pour les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants provenant de la Somalie et de la Pologne. Ils ont distingué à cet égard deux types de barrières, les barrières primaires et les barrières secondaires (annexes 4 et 5). Les premières concernent les attributs sociaux de la personne qui sont difficiles ou quasi impossibles à modifier, comme la couleur de la peau, l'ethnicité, la culture, la religion, l'âge, le sexe et les handicaps. Les deuxièmes peuvent être plus facilement modifiées avec le temps : le niveau et la source du revenu, les connaissances acquises, la langue et l'accent, la taille du ménage et son type, l'expérience des principales institutions et la connaissance de la culture du pays d'accueil.

### **3.2. Discrimination et exclusion**

Certaines pratiques sociales discriminatoires<sup>41</sup>, source d'exclusion, se traduisent par le refus d'embaucher des personnes qui ont les compétences requises ou de leur louer

---

40. Plusieurs études ont cherché à répertorier les obstacles ou les barrières qui agissent comme des freins sociaux à l'accès aux services de santé. McColl (2006) a repéré, pour les personnes handicapées, quatre barrières principales soit celles liées à l'accessibilité physique, aux attitudes du personnel soignant, au manque d'expertise et au manque de ressources. Oxman-Martinez et autres (2005) ont distingué, quant à elles, pour les femmes immigrantes à statut précaire trois types de barrières soit les barrières structurelles (les lois sur l'immigration et la santé, les systèmes d'assurance), systémiques (l'attitude et la formation des professionnelles et professionnels de la santé) et socioculturelles (les barrières de langue et le manque de connaissance des droits et du système de santé).

41. La discrimination, qu'elle soit sociale, économique, politique ou culturelle, peut se définir comme une différence injuste de traitement de l'individu. Cette différence de traitement est considérée comme une source d'exclusion, car elle établit une discrimination basée sur des caractéristiques liées à l'individu, jugées non pertinentes au regard de l'accès aux droits et aux biens ou aux services ou au marché du travail. Une recherche récente portant sur la discrimination dans le marché du logement à Toronto a montré que la discrimination constituait une barrière importante à l'accès au

un logement ou par la restriction, pour ces personnes, de l'accès aux droits et aux services sur la base d'attributs sociaux. Cela amène en fin de compte à traiter inégalement des individus égaux en droit, bref, à les exclure.

Un des thèmes récurrents de la littérature canadienne sur l'exclusion touche la situation de défavorisation des populations immigrantes<sup>42</sup> par rapport au revenu, à l'emploi, au marché du travail et à l'accès au logement.

L'exclusion économique des groupes ethnoraciaux et des nouvelles immigrantes et nouveaux immigrants se traduit par une plus faible participation de ces groupes au marché du travail, un plus haut taux de chômage et de sous-emploi, une proportion plus élevée de personnes en situation de faible revenu et par leur surreprésentation dans les emplois à faibles salaires et à statut précaire. Les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants occupent souvent des emplois peu rémunérés et vivent dans des familles à faible revenu. Ce double désavantage est amplifié du fait que leur situation économique s'est dégradée depuis vingt ans (Morissette et Picot, 2005A, 2005B; Picot, 2004A, 2004B; Picot et Sweetman, 2000; Picot et autres, 2007, 2008; Chaykowski, 2005; Saunders et Maxwell, 2003; Vallée, 2005). De plus, la thèse selon laquelle les écarts de gains provenant d'un emploi, pour les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants, se rétrécissent au fur et à mesure que ces personnes s'adaptent au pays d'accueil est remise en question pour certaines cohortes arrivées durant les années 1980 et 1990 (Reitz, 2001; Lenoir-Achdjian et autres, 2007).

Plusieurs facteurs ont été invoqués pour expliquer la détérioration de leurs conditions de vie, comme l'évolution des caractéristiques de l'immigration, la non-maîtrise de la langue, la non-reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, l'absence de connaissances quant au fonctionnement et aux normes du marché du travail canadien et l'importance donnée par les employeurs à l'expérience acquise au Canada (Morissette, Picot, 2005A, 2005B; Boudarbet, Boulet, 2007; Green et Worswick, 2002).

---

logement, en particulier pour les parents seuls noirs, les hommes sud-asiatiques, les hommes souffrant de maladie mentale et les femmes recevant de l'assistance, qui ont fait l'objet d'une évaluation concernant le degré de discrimination dans le domaine du logement (Centre for Equality Rights in Accommodation, 2009).

42. On constate, pour les personnes handicapées, une situation de défavorisation analogue à celle des personnes immigrantes, car elles rencontrent des barrières persistantes qui les empêchent de s'intégrer au marché du travail (Fawcett, 2000; Lee, 2000; Cyr et autres, 1998; Jackson, 2005; Newfeldt et autres, 2000). La proportion de personnes de 16 à 64 ans à faible revenu est deux fois et demie plus élevée chez les personnes handicapées que dans la population, et celles-ci sont quatre fois plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté à long terme (DRCH, 2001). Malgré une croissance de leur taux d'emploi entre 2001 et 2006, les personnes ayant un handicap montrent un écart encore important par rapport à la population en général. Selon les données de l'Enquête sur la participation et les limites d'activités (EPLA) (Statistique Canada, 2008), leur taux d'activité était en 2006 de 59,6 % et leur taux de chômage, de 10,4 %. Ce taux d'emploi est plus bas pour les personnes ayant un handicap grave. En Colombie-Britannique, plus des deux tiers des personnes handicapées sur le marché du travail occupent un poste à temps partiel (Cohen et autres, 2008). Selon le Conseil du travail du Canada (2008), cette situation indiquerait que « l'exclusion du milieu du travail est en partie attribuable à la difficulté à trouver du travail et non seulement à l'incapacité à travailler » (idem, p. 5). L'EPLA a répertorié trois types d'obstacles à l'emploi auxquels font face les personnes handicapées, soit « l'incapacité comme telle, les aménagements en milieu de travail et la discrimination perçue en milieu de travail » (Statistique Canada, 2008, p. 6).

En utilisant à titre de mesure les gains plutôt que le faible revenu, Aydemir et Skuterud (2004, 2005) ont aussi constaté une détérioration des gains des cohortes d'immigrantes et d'immigrants à l'entrée au Canada. Ils l'expliquent pour une part par l'origine géographique et les capacités limitées à communiquer dans une des deux langues officielles et, pour une autre part, par une diminution ou une perte de l'expérience sur le marché de travail acquise à l'étranger, surtout pour celles et ceux qui proviennent de pays qui ne sont pas des sources traditionnelles d'immigrantes et d'immigrants et dont la proportion a augmenté de façon constante depuis le milieu des années 1960. Enfin, la détérioration s'expliquerait par la mauvaise situation du marché du travail à leur arrivée au Canada. Cette détérioration reste variable selon les cohortes. La cohorte d'immigrantes et d'immigrants de 1995 à 1999 obtient, à son entrée au Canada, des gains inférieurs de 24 % pour un travail à plein temps à ceux des immigrantes et immigrants arrivés entre 1965 et 1969 et ayant acquis la même expérience à l'étranger et au Canada sur le marché du travail et fait le même nombre d'années d'études à l'étranger et au Canada. Pour la cohorte de 1990-1994, les gains étaient inférieurs de 31 % à ceux de la cohorte de 1965-1969.

Picot et autres (2007) ont constaté que le taux de faible revenu chez les immigrantes et immigrants a régulièrement augmenté durant la période allant de 1980 à 2000. Cette situation apparaît d'autant plus surprenante que « les cohortes successives des nouveaux immigrants avaient des taux de faible revenu de plus en plus élevés, malgré l'accroissement du niveau de scolarité de chaque cohorte successive » (idem, p. 9). Le même constat de hausse du taux de faible revenu a été fait par Picot et autres (2008) dans une étude ultérieure pour la période post-2000. Pour les années 2000 à 2004, le taux de pauvreté des immigrantes et immigrants était de 2,7 à 2,9 fois plus élevé que celui des personnes nées au Canada.

Dans leur explication, les auteurs font aussi référence à des caractéristiques omises ou non observées dans leur analyse qui auraient des répercussions directes sur la rémunération des nouvelles immigrantes et des nouveaux immigrants et qui sont corrélées avec la région de naissance. Ces facteurs comprendraient la connaissance des marchés du travail au Canada, l'accès à des réseaux sociaux efficaces et la discrimination.

La recherche de Piché et autres (2002) arrive, en s'appuyant sur les données longitudinales, à la conclusion que l'origine nationale constitue un des facteurs déterminants de l'insertion économique des nouvelles immigrantes et des nouveaux immigrants au Québec. Les auteurs mentionnent cependant deux autres facteurs, soit le rôle des réseaux sociaux que la nouvelle immigrante ou le nouvel immigrant peut utiliser à son arrivée, et certaines formes de discrimination sur le marché du travail. Les réseaux sociaux pourraient, selon les auteurs, expliquer pourquoi les Haïtiennes et les Haïtiens admis dans la catégorie « famille » s'intègrent plus rapidement que les personnes provenant du Maghreb, du Moyen-Orient ou de l'Asie (à l'exception du Viêt Nam), dont les réseaux sociaux sont moins organisés.

Reitz et Banerjee (2007) ont aussi soulevé la même hypothèse de l'isolement dans des enclaves ethniques et des réseaux sociaux plus faibles chez les groupes minoritaires pour rendre compte de leurs difficultés à trouver de bons emplois. Oaka et Wellman

(2005) avaient déjà constaté dans leur recherche sur les stratégies d'emploi de cinq groupes ethniques de la région de Toronto que les membres appartenant à des groupes ethniques plus défavorisés réussissaient à avoir de plus hauts revenus quand leur réseau s'étendait en dehors de leur groupe ethnique, tandis que les membres de groupes moins défavorisés amélioreraient leur situation s'ils avaient un réseau de relations au sein de leur propre groupe ethnique.

Reitz et Banejee (2009) ont constaté un cumul de désavantages chez certaines minorités racialisées, dont les Noires et les Noirs : chômage, faibles gains, scolarité élevée, perception commune de la discrimination subie et sentiment de victimisation élevé. À partir de données issues de l'Enquête sur la diversité ethnique, les auteurs ont repéré, derrière la diversité ethnoculturelle, des processus d'inégalité raciale et de discrimination qui constituent des sources d'exclusion sociale<sup>43</sup>. À partir de quatre indicateurs, soit l'identité canadienne, le vote, le sens d'appartenance et le sentiment d'accomplissement, ils ont constaté que les scores les plus négatifs étaient obtenus par les immigrantes et immigrants membres de minorités visibles. Ces résultats sont associés, selon eux, à une expérience de discrimination et à un sentiment de vulnérabilité chez les minorités visibles.

En plus des facteurs liés à l'âge ou à l'état matrimonial et à la scolarité, de même que de ceux liés à la trajectoire d'installation, comme le temps de résidence, la connaissance de la langue et le capital social mobilisable dans leur groupe ethnique, l'existence d'une discrimination ethnique ou raciale interviendrait dans le processus d'exclusion et de relégation de certains groupes d'immigrantes et d'immigrants issus des minorités visibles. Saloojee parle d'exclusion raciale structurée (*structured racial exclusion*) (Saloojee, 2003, p. 184). Celle-ci serait subie par les groupes racialisés et les peuples autochtones et elle se traduirait par un accès inégal aux droits et aux ressources, reflétant des rapports de pouvoir inégaux au sein de la société. Cette discrimination sociale se manifesterait sur les plans individuel, institutionnel, structurel et systémique. Celle-ci découlerait d'après Blach (2005, p. 22) de la sous-représentation des membres des communautés ethnoraciales dans le champ politique au Canada, car celles et ceux qui dominent les échelons supérieurs des partis politiques restent réfractaires à partager leur pouvoir.

Pour Teelucksingh et Galabuzi (2005), les minorités visibles feraient davantage face à un système de discrimination qu'à de simples barrières sociales. Ceux-ci distinguent deux formes de discrimination raciale : la discrimination économique et la discrimination d'exclusion (*exclusionary discrimination*). Cette deuxième forme se produit quand les membres d'un groupe racialisé ne sont ni engagés, ni payés et n'ont pas de promotions en fonction de leur compétence ou de leur expérience professionnelle. Cette dernière forme de discrimination au Canada résulte, selon les auteurs, de l'action des employeurs, de l'intervention gouvernementale néolibérale quant à la dérégulation du marché et des restrictions qu'imposent les ordres professionnels par rapport à l'inscription.

---

43. Les membres des minorités visibles qui ont répondu à l'enquête ont indiqué dans une proportion de 35,9 % avoir vécu des expériences de discrimination, comparativement à 10,6 % pour les Blanches et les Blancs. Ce taux augmente à 49,6 % pour les Noires et les Noirs. Le taux est de 42 % pour les enfants des immigrantes et immigrants appartenant aux minorités racialisées.

Les mêmes idées avaient déjà été développées par Galabuzi (2005) dans un livre au titre choc : « Canada's Economic Apartheid : the Social Exclusion of Racialized Groups in the new Century ». Pour celui-ci, cette exclusion s'explique par la discrimination raciale, qui empêche les groupes ethnoraciaux d'accéder à de bons emplois à cause d'un refus de reconnaissance de la valeur de leur capital humain, refus ayant pour conséquences une racialisation de la pauvreté et de l'exclusion au Canada. Cette situation se répercute dans d'autres dimensions de l'existence de ces populations comme la santé, le système judiciaire ou la santé mentale.

Selon lui, le Canada ferait face à une racialisation de la pauvreté à cause principalement de la restructuration néolibérale de l'économie qui aurait augmenté le nombre des formes de travail précaire, réduit le pouvoir de négociation des syndicats, et qui aurait été amplifiée par le désengagement de l'État par rapport à son rôle keynésien de régulation économique et sociale. Cette série de facteurs se combinerait à une accélération de la migration des populations du Sud vers le Nord, faisant apparaître une racialisation de la main-d'œuvre au Canada et une augmentation de la vulnérabilité des groupes racialisés à la segmentation du marché du travail dont découleraient des formes multiples d'exclusion. Pour lui, la discrimination raciale constitue le déterminant clé pour comprendre les difficultés d'accès des groupes racialisés aux ressources comme le logement ou l'emploi, qui font en sorte qu'ils sont surreprésentés dans les emplois précaires, à bas salaires et sous-représentés dans les secteurs d'emploi à haut revenu et que leur expérience du chômage et de la marginalisation sociale est plus marquée. L'exclusion sociale constitue pour lui le terme le plus approprié pour résumer le cumul de désavantages des groupes racialisés au Canada (Omidvar et Richmond, 2005; Richmond et Saloojee, 2005).

Que ce soit dans le domaine du logement, du travail, de l'éducation ou de la prestation de services, plusieurs études démontrent, selon Ulysse (1999), que la discrimination ethnique et raciale constitue une « constante transversale » au Canada. C'est beaucoup en raison de la non-reconnaissance de leurs compétences et de l'expérience acquise dans le pays d'origine qu'interviendrait un traitement discriminatoire qui relèguerait ces groupes dans des métiers à bas salaires ou les y cantonnerait et ferait en sorte que leur taux de chômage soit plus élevé et qu'ils subissent des disparités salariales injustifiées, et ce, malgré une scolarisation plus élevée que les personnes natives du Canada (Galabuzi, 2005).

Pour Richmond (2000, p. 141), la discrimination systématique vécue par les populations immigrantes correspond à un racisme institutionnalisé. Des populations immigrées sont ainsi mises à l'écart et la pleine citoyenneté leur est déniée. Selon Henry et autres (1995), on peut parler de racisme, de discrimination endémique présents dans les principaux domaines de la vie sociale et institutionnelle au Canada. Il existerait au Canada un racisme démocratique, à partir d'un langage qui substitue à la notion de race celle de culture et d'identité.

Le recueil des témoignages des femmes issues de l'immigration fait ressortir la diversité des discriminations en matière de logement, mais aussi d'emploi. Ce serait la combinaison de facteurs de discrimination liés au sexe, à l'origine nationale, à la race et à la pauvreté qui permettrait de comprendre les raisons qui font que les conditions de

logement des femmes immigrantes issues des minorités ethniques sont les moins favorables dans le système du logement au Canada (Novac, 1996).

Qu'en est-il des enfants de la seconde génération? Peut-on confirmer l'hypothèse d'un déclasserment (*downward assimilation*) avancée par certains auteurs américains (Portes et Zhou, 1993; Zhou, 1997) ?

Boyd et Gieco (1998), Boyd (2002, 2008) n'ont pas réussi à valider pour le Canada un processus de déclasserment et la formation d'un sous-prolétariat (*underclass*)<sup>44</sup> pour les secondes générations appartenant aux minorités visibles. Les données utilisées proviennent du recensement de 2001 et indiquent que, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, les enfants de parents immigrants appartenant à des minorités visibles atteignent un niveau de scolarité supérieur à celui des enfants de parents appartenant à une minorité non visible (Abada et autres, 2008). Cette mobilité intergénérationnelle « réussie<sup>45</sup> » fait exception pour les Noires et les Noirs ainsi que pour les Latino-Américaines et les Latino-Américains. Les résultats rejoignent ceux d'Aydemir et autres (2008), qui ont constaté que les désavantages en termes de revenu ou de gains des parents immigrants ne se transmettaient pas à leurs enfants et ne déterminaient pas la carrière scolaire de leurs enfants, qui atteignaient dans la plupart des cas un niveau de scolarité plus élevé et obtenaient des gains d'emplois supérieurs à ceux de leurs parents. « La persistance intergénérationnelle du nombre d'années de scolarité est assez faible entre les immigrants et leurs enfants nés au Canada, se situant au tiers seulement de celle des enfants nés au Canada de parents nés au Canada » (idem, p. 6). Existe cependant le cas particulier « des pères immigrants qui arrivent au pays avec un niveau de scolarité supérieur à la moyenne, mais qui ont des gains inférieurs à la moyenne et voient la même situation se reproduire chez leurs enfants » (idem, p. 6).

Certains individus de la deuxième génération se trouvent cependant désavantagés sur le marché du travail, malgré leur diplomation plus élevée que la moyenne. Ces situations touchent principalement ceux dont les parents proviennent des pays des Caraïbes et de l'Afrique de l'Ouest<sup>46</sup>. C'est aussi le cas de certaines catégories

44. Selon Richmond et Saloojee (2005), les revendicatrices et revendicateurs du statut de réfugiée ou de réfugié admis au Canada subissent des exclusions dans plusieurs domaines de la vie sociale (occupation de certains postes, accès à certains services gouvernementaux), ce qui entraîne la formation d'une « nouvelle underclass de personnes sans statut qui sont le plus en état de besoin » (idem, p. 160). On peut ajouter à ce tableau les travailleuses et travailleurs domestiques et les travailleurs agricoles (Mimmeault et Semard, 1999 et 2001). Goldring et autres (2007) ont mis en relief le rôle de la politique d'immigration canadienne quant à la production d'un ensemble de statuts précaires, source d'exclusion sociale. Ils ont émis l'hypothèse de la constitution d'un sous-prolétariat (*underclass*). « Le manque de visibilité accentue la vulnérabilité et la marginalisation des personnes ayant un statut précaire et de leur famille, faisant émerger un sous-prolétariat vulnérable à plusieurs égards, notamment à ceux de l'accès aux services de santé et autres, des recours en cas de mauvais traitements au travail ou dans d'autres sphères et de la déportation » (traduction de Goldring et autres, 2007, p. 3).

45. On se trouve devant une situation paradoxale où, d'une part, on remarque une détérioration des conditions de vie des immigrantes et immigrants « de la première génération » et, d'autre part, on constate aussi que les enfants de la deuxième génération atteignent des niveaux de scolarité supérieurs à ceux des enfants nés de parents canadiens (Corak, 2008; Hum et Simpson, 2007; Sweet et autres, 2008).

46. Les frontières de l'exclusion ne se situent cependant pas principalement entre minorité visible et non visible, mais à l'intérieur même des minorités visibles. Une recherche menée par McAndrew (2009) sur les carrières scolaires des jeunes issues ou issus de l'immigration à Montréal, à Toronto et à Vancouver montre que le clivage des désavantages

d'immigrantes et d'immigrants, comme ceux qui sont moins qualifiés ou les demandeurs et demandeurs d'asile, qui cumulent un double désavantage sur le plan des gains et de la scolarité. Cette transmission des désavantages touche des minorités racialisées, les mêmes dont font mention Ornstein (2006; 2007) et Reitz et Banerjee (2007). Ces groupes ethnoracialisés subissent de la discrimination et du racisme et ils se heurtent à plus de barrières et à encore plus de difficultés pour acquérir un logement ou trouver un emploi (Bauder, 2006; Galabuzi, 2005; Vosko, 2006; Smith et Jackson, 2002; Galabuzi, 2001; Li, 2000; Bolaria et Li, 1985).

Labelle et autres (2001) ont rencontré et interviewé 25 jeunes adultes de la deuxième génération, diplômés, nés de parents haïtiens et jamaïcains. Les divers témoignages recueillis par la recherche relatent plusieurs expériences de discrimination et de préjugés à leur égard qui se traduisent par des difficultés quant à l'intégration au marché du travail, qui font en sorte que, même plusieurs années après l'obtention d'un diplôme, la précarité d'emploi demeure. Les auteurs ne font pas appel à la discrimination pour rendre compte de cette situation, mais plutôt à la situation du marché du travail et aux limites des réseaux sociaux d'embauche. Bien qu'ils vivent des sentiments de victimisation, ces jeunes croient en leur mobilité et gardent confiance en l'avenir.

Le moment crucial de prise de conscience de la discrimination de la part des jeunes de la deuxième génération s'établit surtout lors de l'entrée sur le marché du travail. La tension se crée entre une intégration socioculturelle et une insertion sociale. Les conditions d'entrée sur le marché du travail se seraient en outre durcies ces dernières années pour les jeunes Noires et Noirs de quartiers urbains défavorisés (Shields et autres, 2006). Potvin (2009) évoque à ce propos la formation d'une nouvelle classe urbaine marginale qui vivrait une dynamique de déclassement et d'exclusion et qui cumulerait une série de paramètres défavorables. Sa situation serait attribuable autant à une discrimination sur le marché de l'emploi qu'à un capital humain plus faible et à des réseaux sociaux plus restreints (Shields et autres, 2006; Aniself et autres, 2000; Bolaria et Li, 1985; Galabuzi, 2005; Teelucksergh et Galabuzi, 2005).

---

scolaires se fait entre les « élèves chinois super-performants versus les élèves hispanophones ou créolophones fortement à risques » (McAndrew, 2009, p. 30).

Certains auteurs et auteures<sup>47</sup> proposent une conception élargie de la discrimination, en étudiant l'exclusion comme étant le croisement des discriminations ou la multidiscrimination<sup>48</sup>. L'exclusion participerait ici de la non-reconnaissance de l'autre. Elle s'appuierait sur la réduction de l'autre à un attribut social comme le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, la couleur de la peau, le handicap ou l'orientation sexuelle. L'exclusion entraîne une relégation d'autant plus forte des populations ainsi étiquetées qu'il y a croisement de plusieurs formes de discrimination.

Contrairement au cumul des désavantages, l'analyse ne se concentre pas ici sur les manques ou les déficits quant aux ressources des individus, mais cherche plutôt à établir les rapports sociaux sur lesquels se fondent l'exclusion et les mécanismes de domination actifs dans le processus d'exclusion. On parlera d'intersectionnalité pour indiquer que l'exclusion met en jeu des rapports de pouvoir et des processus idéologiques et culturels par lesquels se construisent les divers attributs sociaux. Ces rapports sociaux de pouvoir ne sont pas considérés de façon indépendante, mais selon leur articulation qui fait en sorte que les facteurs fusionnent en un faisceau complexe de déterminations. Dans cette perspective, on cherche à comprendre comment les diverses formes de discrimination se croisent, se recoupent, interagissent et renforcent les situations d'inégalité et d'exclusion sociale (inégalités systémiques), les mécanismes d'exclusion renvoyant à des formes multiples de domination, comme le sexisme, le racisme, le classisme, l'homophobie et la discrimination fondée sur la capacité physique.

L'intersectionnalité agit comme un filtre. Ainsi, une personne lesbienne de race noire doit gérer une situation qui met en jeu une triple discrimination (racisme, sexisme, homophobie) (*triple jeopardy*). Du point de vue du croisement des discriminations ou de la persistance de l'intersectionnalité, la structure sociale au Canada serait divisée

---

47. Cette tradition d'analyse défend une approche contextualisée de la discrimination où, selon les termes de la Commission des droits de la personne (2001), « l'on insistera moins sur les caractéristiques de la personne et davantage sur la façon dont la société traite les individus (...) car le désavantage naît de la façon dont la société traite les individus, plutôt que de toute caractéristique qui leur est inhérente » (Commission, 2001, p. 2). Ainsi, en 2000, la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Mercier* a « jugé que la détermination de ce qui constitue un handicap devait être fondé sur le fait que la personne a vécu ou non l'expérience du 'phénomène social du handicap', plutôt que sur la considération des restrictions ou des conditions biomédicales » (Commission, 2001, p. 2). Ici, on cherche à prendre en compte autant la réalité vécue que le contexte social de l'acte discriminatoire. La juge L'Heureux-Dubé de la Cour suprême, dans un jugement minoritaire dans l'affaire *Mossop*, écrit : « (...) il peut y avoir chevauchement entre diverses catégories d'actes discriminatoires et (...) certaines personnes peuvent être depuis toujours victimes d'exclusion pour motif fondé à la fois sur la race et le sexe, l'âge et un handicap physique, ou toute autre combinaison d'actes discriminatoires. La situation de personnes qui sont victimes d'actes discriminatoires multiples est particulièrement complexe (...). Classer ce genre de discrimination comme étant principalement fondé sur la race ou sur le sexe, c'est mal concevoir la réalité des actes discriminatoires tels qu'ils sont perçus par les victimes » (c'est moi qui souligne) (cité dans Commission, 2001).

48. Barite (1998, 2000) a proposé l'expression de « groupe minoritaire multiple » (*multiple minority group*) pour nommer ceux qui vivent des expériences multiples de discrimination à cause d'un cumul de plusieurs statuts de minorité (personnes handicapées, femmes, minorités visibles). Les personnes ayant des identités cumulées stigmatisées subiraient plus de discrimination que celles possédant une seule de ces identités marquées ou appartenant au groupe majoritaire. Cette formulation vise à dégager les rapports d'inégalités multiples et complexes en faisant ressortir moins le cumul de désavantages indépendants que la dynamique des désavantages qui s'entrecroisent et se renforcent mutuellement et qui conduisent à des configurations différentes et multiples de distribution de désavantages en fonction de contextes différents. Selon ce raisonnement, les femmes handicapées autochtones, immigrantes ou réfugiées subiraient un ensemble de désavantages qui les confineraient dans une exclusion durable (Durst et Bluechard, 2001; Sandy, 1998; Klein, 2001).

hiérarchiquement selon plusieurs axes, dont les principaux sont l'ethnie, la classe et le sexe. Les femmes immigrantes de couleur seraient exposées à une matrice de discriminations croisées compte tenu de leur sexe, de leur origine sociale, de leur couleur et de leur origine ethnique, ce qui se traduit par des pratiques d'exclusion sur le marché du travail, le marché locatif et les systèmes de santé et les services sociaux<sup>49</sup>. Cela signifie aussi que l'expérience de l'exclusion vécue par les femmes immigrantes reste différente de celle des femmes non-immigrantes et des hommes immigrants de couleur.

*« L'interaction de différents facteurs discriminatoires (sexe, origine nationale, race, présence d'enfants, situation professionnelle et revenu) explique en partie pourquoi les femmes immigrantes faisant partie des minorités visibles sont les plus désavantagées au sein de notre système de logement »* (traduction de Novac, 1996, p. 91).

Iwasaki et autres (2008) ont tenté de comprendre l'expérience et les stratégies de vie de personnes qui subissaient des discriminations multiples comme des Autochtones diabétiques, des personnes gais et lesbiennes et les personnes handicapées. Ils ont cherché à décrire, à partir des discours et des histoires de vie, le sens donné aux expériences stressantes qu'entraînent certaines formes de discriminations multiples. L'exclusion devient une non-reconnaissance de la personne dans ses diverses identités et celle-ci devient invisible socialement ou réduite à un stéréotype. Malgré le stigmate rattaché à leur situation, les divers participants et participantes aux groupes de discussion en arrivent, malgré les situations de stress que la stigmatisation engendre, à mettre au point des stratégies ou des contre-stratégies pour contrer le processus d'exclusion. Ici, les dimensions de l'exclusion ne se cumulent, ni s'additionnent, elles s'entrecroisent et sont entièrement définies par la réaction sociale.

Fuller et Vosko (2008) ont utilisé cette approche de l'intersectionnalité du sexe, de la race et du statut d'immigrante ou d'immigrant pour comprendre les inégalités sociales du marché du travail et de l'emploi temporaire. Les situations d'emploi temporaire restent liées au statut de minorité visible, mais à l'intérieur de cette catégorie on trouve des variations en fonction du sexe et du statut d'immigrante ou d'immigrant. En prenant en compte la multiplicité des combinaisons, on arrive à broser un tableau plus complexe de l'inégalité sociale en emploi que la seule approche du cumul des désavantages laissait apparaître, ce qui oblige à remettre en question toute vision homogène du travail temporaire.

*« En premier lieu, les axes de localisation sociale n'ont pas toujours le même effet sur les autres axes. À titre d'exemple, le statut d'une minorité visible peut varier sous l'influence du sexe ou du statut d'immigrant. D'où l'importance d'envisager de manière intersectionnelle des aspects particuliers de la localisation sociale au lieu de présumer que les axes de la défavorisation sur le marché du travail sont automatiquement construits de façon simple et uniforme. En second lieu, on constate que la relation entre la localisation sociale et les probabilités*

---

49. Ces discriminations croisées impliquent, dans certains cas, une discrimination systématique et continue.

*de travail temporaire varie souvent en fonction du type de travail temporaire, ce qui confirme l'importance de ne pas considérer le travail temporaire de manière homogène »* (traduction de Fuller, Vosko, 2008, p. 43).

En résumé, les études sur l'exclusion en tant que stigmatisation et discrimination appréhendent le cumul des désavantages comme le résultat de rapports sociaux de pouvoir. On met ainsi l'accent sur la perception et l'action des groupes en situation de pouvoir dont l'action bloque les personnes ou les empêche de participer à la vie sociale et d'accéder aux ressources et aux revenus décents. Les recherches font alors ressortir les stratégies appliquées pour contrer les diverses modalités de relégation sociale, économique, politique ou culturelle qui font en sorte que diverses populations sont l'objet de stigmatisation et sont traitées de façon discriminatoire. Les conclusions des recherches épousent un spectre de positions relativement large, allant de la détermination des barrières ou des obstacles à l'inclusion jusqu'au repérage d'un cumul ou d'un croisement de formes multiples de discrimination et de stigmatisation, dont la racialisation de la pauvreté semble être la manifestation la plus visible.

#### **4. L'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie**

##### **4.1. Cercle ou spirale : un parcours qui enferme**

Les épreuves, que ce soit sur le plan de la santé, de l'emploi ou de la vie familiale, surtout si elles sont répétitives ou cumulatives, augmentent la vulnérabilité des personnes et déstabilise le cours des trajectoires. Les barrières rencontrées, les discriminations subies et les expériences vécues érodent chaque fois les moyens de prendre sa vie en main, de se réaliser et d'être reconnue ou reconnu (Malenfant et autres, 2004). L'accumulation des contraintes ou des ruptures de vie entraîne souvent un renforcement des vulnérabilités selon une pente descendante où la vitesse de descente est fonction du poids des désavantages accumulés. Chaque nouvelle épreuve modifie et précarise le cours de l'existence. Les épreuves qui s'ajoutent aux précédentes orientent chaque fois la trajectoire. En prenant en compte l'interactivité des désavantages, on arrive à dégager les événements déclencheurs ou accélérateurs du processus menant à l'exclusion.

Les facteurs associés à la formation de boucles de précarisation restent similaires d'une recherche à l'autre. Il s'agit du décrochage scolaire, de l'insuffisance de la formation ou de l'expérience de travail, de la faiblesse des réseaux de soutien, de la séparation ou du divorce, de l'isolement social, de la pauvreté, de la maladie ou du handicap physique. À l'inverse, certains facteurs, comme le fait de disposer d'une formation qualifiante, d'obtenir un emploi syndiqué, d'avoir un réseau de relations ou le soutien affectif ou financier des proches, agissent comme des facteurs de protection contre l'exclusion.

La combinaison des désavantages ou le poids des facteurs de défavorisation jouent cependant un rôle variable selon les catégories sociales. Parmi les désavantages relevés, certains pèsent plus lourd selon le contexte et la situation des personnes. Selon Malenfant et autres (2004), ne pas détenir de formation qualifiante vient en tête de liste avec les contraintes du marché de l'emploi et de l'organisation du travail. Chez les plus âgées ou âgés cependant, la perte d'un emploi fragilise davantage et a des conséquences plus dramatiques que chez les plus jeunes<sup>50</sup> (idem, p. 84). Les mères adolescentes ont plus de probabilité de suivre une trajectoire d'appauvrissement si leur mère était elle-même une mère adolescente. Aussi, les personnes moins nanties en capitaux se trouvent en situation plus fragile pour faire face à un changement brusque de leur situation provoqué par le choc de la perte de revenu.

---

50. Wheaton et Reid (2008), dans une recherche longitudinale portant sur un échantillon de femmes mariées de la région de Toronto, sont arrivées à des conclusions différentes de celles de Malenfant et autres (2004). L'effet négatif de la sortie d'emploi est apparu plus important chez celles qui étaient dans la vingtaine. « Nous avons observé qu'une sortie d'emploi dans des circonstances défavorables avait deux fois plus d'incidence au cours de la vingtaine que de la trentaine. Même si elle ne confirme pas l'hypothèse générale d'une « phase développementale vers l'âge adulte », cette conclusion prête clairement à différentes interprétations. Il semble en effet que les pertes d'emploi survenues tôt dans la vie aient une influence plus prononcée sur les attentes par rapport au travail et à la carrière et du même coup aux perspectives professionnelles d'une personne. Plus tard dans la vie, l'accumulation des rôles peut générer un plus grand nombre de choix compensatoires. Une femme décidera par exemple de se consacrer davantage à son rôle parental ou à son rôle domestique si la famille est déjà formée (on parle ici de familles intactes) » (traduction de Wheaton et Reid, 2008, p. 220-221).

Wheaton et Reid (2008) ajoutent le *timing* ou la synchronisation cumulée de désavantages ou d'épisodes de vie traumatisants à certains moments cruciaux du cycle de vie pour rendre compte des trajectoires de maladie mentale. Pour eux, le contexte, la séquence et la cooccurrence des événements ou épisodes de vie stressants a plus d'importance que les événements eux-mêmes. Ainsi la perte d'emploi du mari, suivi de celle de l'épouse est apparue plus déterminante que la séquence inverse pour comprendre les conséquences à long terme de la maladie mentale chez les femmes mariées étudiées dans la recherche longitudinale menée à Toronto. L'ordre et le contexte des épreuves de vie stressantes sont ainsi apparus comme des variables significatives pour expliquer la bifurcation des trajectoires.

*« Il faut souvent examiner à la fois la séquence et l'ordre des transitions afin de comprendre leurs conséquences sur la vie d'une personne. Les répercussions de la perte d'emploi seront sensiblement différentes selon qu'un événement comme la naissance d'un enfant, la mise à pied du conjoint ou un divorce se produit avant ou après la sortie d'emploi »* (traduction de Wheaton et Reid, 2008, p. 204).

Certaines recherches insistent sur le rôle de la gravité des différentes expériences de pauvreté et montrent comment plusieurs événements arrivent à s'enchaîner et à se cumuler, se renforçant mutuellement et produisant une sorte de cercle vicieux qui enferme les individus ou les ménages. L'exposition à la perte brutale de revenus, à des privations matérielles multiples et à la détérioration des conditions de vie entraînent un mouvement de spirale descendante où chaque événement en entraîne un autre, formant ou produisant un cercle vicieux de désavantages. Cette accumulation des désavantages entraîne une accélération du processus ou de la dynamique, enfermant les individus ou les ménages dans des itinéraires de paupérisation.

Les effets de la stigmatisation et des discriminations sur les trajectoires de vie des personnes se traduisent souvent, en particulier pour celles qui vivent de l'aide sociale, par des difficultés d'insertion professionnelle, qui entraînent une succession d'emplois précaires, associés à de faibles rémunérations et à des conditions de travail souvent pénibles et une alternance des périodes de travail précaire, de chômage et de séjour à l'aide sociale. L'insuffisance du revenu entraîne une plus grande précarisation résidentielle et contraint à occuper des logements sans confort, exigus et parfois dégradés. Cette situation d'appauvrissement, qui a des effets sur la santé physique et mentale, peut justifier la stigmatisation, les attitudes et les pratiques discriminatoires. Se forme alors un cercle vicieux de la défavorisation, un cercle de reproduction des inégalités (McAll et autres, 2001), qui affecte le sentiment de confiance en soi et de maîtrise sur sa propre vie<sup>51</sup> (Stewart et autres, 2008).

51. Parfois, les séquences des épisodes de vie se renouvellent dans un même ordre ou se reproduisent à intervalles réguliers, comme les trajectoires faites d'un aller-retour entre emplois précaires à bas salaires et les périodes plus ou moins prolongées de chômage, où les personnes se trouvent enfermées ou installées dans un cercle vicieux d'emplois non qualifiés et peu rémunérateurs qui expose à des conditions de vie qui se traduisent par des problèmes ou des difficultés de logement, des restrictions dans le domaine de la consommation et des accès plus difficiles, ou un moindre accès, aux services sociaux et de santé et un affaiblissement des liens sociaux. La formule du cercle vicieux correspond à cet enchaînement successif et cumulatif de désavantages au sein des trajectoires d'exclusion. Certains relèvent des étapes et des phases précises en ce qui a trait au cheminement vers l'exclusion, commençant par une phase de

Green (2001) a reconstitué avec deux groupes de mères à faible revenu ayant des enfants d'âge préscolaire, le processus menant à la pauvreté et à l'exclusion sur la base de l'étude du cycle de vie, à partir d'entrevues de groupe et d'histoires de vie. Les participantes à la recherche sont arrivées à décrire un enchaînement séquentiel ressemblant à une trajectoire ou à un parcours commun de vie menant à leur situation d'appauvrissement et d'isolement social. Elles ont cerné les premiers épisodes significatifs dans leur enfance. Le fait de naître dans un milieu pauvre et dans une famille instable augmente le risque de quitter l'école prématurément, en particulier s'il se produit une maternité à l'adolescence et que le manque de soutien du père de l'enfant et la dépendance à l'alcool et aux drogues diminuent les chances de retourner à l'école ou d'aller sur le marché du travail. La situation de pauvreté perdure si la mère décide de se consacrer aux soins des enfants à plein temps, si elle se trouve dans l'incapacité de trouver un emploi rémunéré, si son conjoint n'a pas les revenus suffisants pour soutenir financièrement la famille ou si elle est mère monoparentale et ne dispose pas d'un service de garde adéquat. Des facteurs à caractère communautaire ont aussi été mentionnés : le manque de soutien offert par l'école aux mères adolescentes; le manque de ressources et de soutien en matière de services de garde; et le faible revenu procuré par les prestations d'aide sociale (annexe 6).

Parfois, la dynamique de l'exclusion dans la perspective d'un cumul de désavantages prend la forme d'une spirale descendante de la précarité et de la fragilisation sociale, où s'enchaînent des ruptures dans le cycle de vie. Ce processus, en termes de dynamique spiralée, a été à la base de l'analyse entreprise par Gélinau et autres (2008) sur les conditions de vie des femmes en situation d'itinérance dans la région de Québec. Le processus d'exclusion se présente alors comme l'articulation et le jeu complexe des contraintes conjugales et familiales, de l'instabilité et de la précarité sur le marché du travail, de l'intermittence en emploi et d'une certaine fragilité émotionnelle. Cet ensemble de contraintes exerce ses effets de façon plus prononcée dans les périodes de transition<sup>52</sup>, en déstabilisant souvent le cours des trajectoires, tout en érodant les conditions qui protègent de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Cette dynamique spiralée est conçue comme « un mouvement d'accélération et de complexification des temps de stabilisation et d'errance liés à l'interaction de nombreux facteurs de fragilisation » (idem, p. 5). La spirale de l'itinérance n'est pas comprise comme un parcours linéaire et inéluctable, mais est constituée de moments d'aller-retour, d'errance et de stabilité. Le mouvement de la spirale de l'itinérance se nourrit de la combinaison et de la synergie entre les facteurs de fragilisation et les facteurs déclencheurs. Aux facteurs déclencheurs et de fragilisation (annexe 7) que sont les dépendances et la santé mentale s'ajoutent d'autres facteurs que sont les facteurs structurants comme la violence faite aux femmes, l'inculcation d'une culture d'errance,

---

résistance, suivie d'une phase d'adaptation et, enfin, d'une phase d'installation. Dans ce dernier cas, les mécanismes de rattrapage n'ont pas pu fonctionner (Roy, 1995).

52. L'allongement de la transition vers l'âge adulte et la désynchronisation ou l'individualisation des parcours de vie complexifient les trajectoires des jeunes adultes et constituent, en particulier pour ceux ou celles qui sont dotés d'un faible répertoire de ressources, une période critique génératrice de trajectoires précaires et de processus pouvant mener à des situations d'exclusion, car les désavantages initiaux risquent de favoriser des parcours qui les amplifient (Beaujot et Kerr, 2007; Clark, 2007; Coté et Bynner, 2008; Fleury, 2009).

l'exacerbation de certains rôles sociaux liés au sexe ainsi que l'appauvrissement des femmes. L'enchaînement des événements devient tel que la personne n'a plus de prise sur sa vie.

Ici, l'analyse déborde, pourrait-on dire, par rapport au cumul des désavantages, en intégrant des facteurs de fragilisation personnelle comme les dépendances aux drogues, la maladie physique et mentale, et en s'élargissant pour inclure des dimensions plus structurelles comme la violence faite aux femmes et l'exacerbation de certains rôles sociaux liés au sexe ainsi que des processus comme l'appauvrissement des femmes, notamment en raison de leurs rôles sociaux (aidante naturelle). La spirale évoque moins la notion de cercle vicieux que celle d'escalade.

Une recherche similaire menée à Toronto (Paradis et autres, 2008) auprès de femmes itinérantes a examiné les liens entre immigration, discrimination et itinérance. Dans la spirale de la défavorisation, la pauvreté et l'absence de logements abordables sont apparues comme les facteurs clés de l'itinérance et, pour plusieurs femmes, la violence<sup>53</sup> d'un partenaire a constitué un facteur précipitant. La discrimination subie sur le plan du logement et sur le marché du travail s'ajoute au stress qui affecte le bien-être des femmes, leurs relations avec leur famille et la scolarité de leurs enfants. Les refuges pour personnes itinérantes deviennent de facto des lieux de transit pour ces femmes victimes d'abus, souvent sans papier et ayant maille à partir avec les services de protection de la jeunesse.

#### **4.2. Mécanismes institutionnels et exclusion**

Les réponses sociales à l'exclusion fournies par les ressources institutionnelles de prise en charge, qu'elles soient médicales, pénales, psychiatriques ou communautaires, participent, selon certaines recherches, à la dynamique même de l'exclusion, car les personnes y subiraient de la discrimination du point de vue des conditions d'exercice de leurs droits; ces personnes sont des citoyens et des citoyennes sans les attributs complets de la citoyenneté sociale. Paradoxalement, il s'agit des populations les plus vulnérables, qui sont les plus exposées à la stigmatisation et aux pratiques vexatoires ou discriminatoires de la part des institutions spécialement désignées pour leur venir en aide<sup>54</sup>. Les prises en charge institutionnelles dans le parcours de vie agissent comme un facteur de disqualification et créent des conditions de marginalisation et d'exclusion des populations qu'elles cherchent à aider (Roy, 2008).

Ainsi, les personnes en situation d'itinérance et celles souffrant de maladie mentale, par les stigmates qui leur sont attachés, sont couramment exclues des mécanismes et

---

53. Plusieurs recherches ont documenté l'association entre la violence familiale et l'itinérance, tout comme celle entre les expériences négatives vécues pendant l'enfance et l'itinérance, en particulier chez les femmes et les jeunes filles. « Cette association (violence familiale et itinérance) a été observée à un nombre suffisant de reprises pour que certains chercheurs en viennent à considérer la violence familiale comme l'une des principales *causes* de l'itinérance » (Novac, 2006, ii).

54. La recherche de Gélinau et autres (2008) a montré le rôle des mécanismes institutionnels de prise en charge psychiatrique en ce qui a trait à l'itinérance (avoir été « placée » (par la protection de la jeunesse), avoir « fait du temps » (en prison) et avoir été « sur un étage » (aile psychiatrique)).

des lieux usuels de socialisation et d'intégration sociale comme la famille, l'école, le travail ou les loisirs et sont confinées dans des univers stigmatisés (idem, p. 251). Elles sont, plus que d'autres, dépendantes pour leur survie ou pour leur intégration sociale, de certains mécanismes institutionnels ou professionnels de prise en charge. Des recherches ont montré que ces mécanismes, plutôt que d'aider ou de soutenir ces personnes, pouvaient participer à leur situation d'exclusion et constituer une pénalisation contribuant à leur vulnérabilité sociale.

Roy et autres (2006) ont fait ressortir, dans leur recherche sur l'itinérance au Québec, un ensemble de barrières qui tiennent à « l'incompatibilité entre l'organisation des services et les conditions de vie des personnes itinérantes ». Certaines de ces barrières viennent de la logique même des services publics, qui marginalisent ces personnes ou les placent en situation d'infériorité sociale. Leurs emplacements, leurs critères d'accès ou leurs conditions d'admission (exigences relatives à un code de vie) ou leurs règles de fonctionnement peuvent constituer, pour ces personnes, autant d'entraves à l'exercice de leurs droits fondamentaux, comme le droit à la santé, le droit au logement, le droit à l'emploi ou le droit à un minimum pour vivre et le fait « de ne pas avoir honte d'apparaître en public » (Landreville et autres, 2003).

Dans certains cas, les institutions psychiatriques participent à la précarisation et à la marginalisation sociale de certaines populations, non seulement par l'attribution du stigmate pénal ou psychiatrique, mais aussi par la détérioration des situations de vie que leur intervention provoque (Charest, 2002; Bellot, 2003A, 2003B; Bellot et Moselli, 2002).

L'emprisonnement constitue une des réponses à des situations problématiques comme l'itinérance et un mode de gestion de telles situations. Ces personnes, du fait que leur existence se déroule dans l'espace public, se trouvent plus susceptibles d'être l'objet de l'intervention policière et pénale et d'une peine d'emprisonnement et de subir, souvent, un traitement carcéral plus pénalisant (Laberge et autres, 1991A, 1991B, 1996 1998; Landreville et autres, 2003). L'incapacité à satisfaire l'exigence relative à la résidence constitue, selon Laberge et autres (1998), un facteur déterminant du recours à la police et de l'incarcération.

La prison est aussi génératrice de marginalisation<sup>55</sup> et d'itinérance. Laberge ajoute à cet effet que les populations les plus vulnérables vivent plus dramatiquement l'expérience carcérale en raison de l'absence de mécanismes de neutralisation. « Souvent sans ressource familiale, sociale, professionnelle, elles se trouvent ainsi sans outils susceptibles d'amortir les effets de cette expérience pénale. Cette détérioration se concrétise de plusieurs façons : accroissement de leur indigence liée à des pertes aussi bien matérielles que symboliques; précarisation; difficulté accrue d'obtenir des services; accélération des prises en charge pénales subséquentes se traduisant par un phénomène de retours multiples en détentions » (Laberge et autres, 1998, p. 37-38).

---

55. L'expérience carcérale modifie les trajectoires sociales des individus emprisonnés, en particulier pour les Autochtones (Brassard, 2005). Malgré les efforts d'« autochtonisation » des prisons au Canada, leur sur-incarcération continue d'avoir des effets délétères sur leur identité sociale et culturelle (Martel et Brassard, 2008).

Les auteurs de cette recherche ont dégagé des trajectoires différentes de passage à la rue en montrant l'importance de la prise en charge pénale ou psychiatrique par rapport à l'expérience et au processus de l'itinérance. Ils ont dégagé cinq trajectoires ou passages vers l'itinérance : (1) le glissement accéléré vers l'exclusion où la prise en charge institutionnelle est quasi totale et présente dès l'enfance; (2) le système pénal où l'incarcération joue un rôle clé vers le passage à l'itinérance; (3) la maladie mentale qui constitue un facteur d'exclusion et d'itinérance où l'établissement psychiatrique intervient de façon déterminante; (4) le processus lent et progressif de désinsertion où les expériences d'itinérance et les expériences carcérales interagissent et se combinent; (5) la marginalisation des romantiques qui posent un regard positif sur l'expérience de vie. Chacune de ces trajectoires, sauf la dernière, est marquée par le rapport aux établissements pénaux ou psychiatriques qui contribuent à créer ou créent une dynamique de marginalisation et d'exclusion.

Knowles (2000), dans son analyse du système de la santé mentale à Montréal, en arrive à reconstituer l'itinéraire journalier des ex-patientes et ex-patients psychiatriques ayant reçu un diagnostic de schizophrénie et à construire une sorte de géographie post-asilaire entraînée par la désinstitutionnalisation et le désengagement de l'État dans le domaine de la psychiatrie. Une série d'institutions « organise leur vie » à leur sortie de l'hôpital; les ex-patientes et ex-patients psychiatriques se trouvent alors pris en charge par un réseau d'organisations comme les foyers pour adultes, en passant par les maisons de chambres, jusqu'aux refuges municipaux pour personnes itinérantes. Chaque organisation impose des conditions d'admission et des règles de fonctionnement, se base sur une conception de la maladie mentale qui lui est propre et exige le respect de certaines normes de conduite de la part de ses clientes et clients. Plusieurs restent réfractaires aux personnes dont la situation est compliquée par l'usage de drogues ou d'alcool et la prise régulière de médicaments.

Cet auteur constate une stratification des ressources d'hébergement pour les ex-patientes et les ex-patients psychiatriques ayant reçu un diagnostic de schizophrénie. Les ressources se distribuent à l'intérieur d'une hiérarchie selon le type de personnel et de clientèle. On trouve au sommet les appartements supervisés dotés en personnel et en ressources qui n'acceptent que la « clientèle d'élite », soigneusement sélectionnée et qui doit présenter toutes les conditions d'insertion permettant de devenir des « citoyennes et citoyens utiles ». Au bas de la hiérarchie, on trouve les refuges pour les sans-abri, constitués de dortoirs dans des usines désaffectées où le strict règlement intérieur tient lieu de seul mécanisme d'intégration sociale. Les malades mentaux qui utilisent ces dernières ressources deviennent des exilées et exilés dans la ville, sans lieu d'ancrage, ni physique, ni social, qui doivent passer d'un endroit à un autre, pouvant souvent difficilement conserver les traces de leur identité, car sans papier d'identité et sans ressources. Les personnes que l'auteur a rencontrées ne trouvent pas de lieux dans la ville où elles puissent se reconnaître. Leur vie est organisée autour d'une mosaïque d'installations que sont les églises, les refuges, les banques alimentaires, les soupes populaires, les centres commerciaux, les restaurants rapides, aucune de ces installations n'étant appropriée à leur situation. En raison de la désinstitutionnalisation et du désengagement de l'État, ces personnes se trouvent maintenant prises en charge<sup>56</sup> d'un

56. « Ces personnes se trouvent maintenant prises en charge d'un côté par la philanthropie religieuse relevant du XIXe siècle et, de l'autre côté, par les restaurants rapides issus de la mondialisation » (traduction de Knowles, 2000, p. 224).

côté par la philanthropie religieuse inspirée du XIX<sup>e</sup> siècle et, de l'autre côté, par les restaurants rapides issus de la mondialisation.

Plusieurs, dont Karabanow (2004), Laberge et autres (1998) et Klodawsky et autres (2006), ont fait ressortir, dans l'étude de l'itinérance, le lien entre la grande précarité des situations familiales<sup>57</sup> vécues pendant l'enfance et la situation d'itinérance à l'âge adulte. Ils ont aussi remarqué que le fait d'avoir subi des expériences traumatisantes durant l'enfance<sup>58</sup> (agressions physiques et sexuelles, témoins d'actes de violence familiale) et d'avoir fait l'objet de multiples placements en institution au cours de l'enfance<sup>59</sup> et de l'adolescence était aussi associé à un engagement dans un parcours d'itinérance. Dans la même ligne de pensée, Goyette (2006A, 2006B) a aussi noté que les adolescentes et adolescents qui « entrent dans la vie adulte après un séjour prolongé dans un milieu substitut sont particulièrement vulnérables du fait de leur déficit aux plans de la scolarisation, de l'employabilité et des habilités de la vie quotidienne, d'un manque de préparation à la vie autonome et d'un déficit de liens sociaux. Les pronostics sont souvent pauvres quant à leur insertion sociale et professionnelle » (Goyette, 2006B, 1).

Par contre, selon Gauthier et autres (2004), cette lecture des difficultés que ces jeunes éprouvent contribuerait à nourrir d'eux une vision « victimisante ». On oppose à cette perception une analyse de la trajectoire sociale des jeunes, que l'on considère davantage comme des sujets et des actrices ou des acteurs de leur propre vie. Selon les auteurs, dans le discours public, institutionnel et scientifique, la situation des jeunes sans diplôme est souvent analysée en fonction des notions d'inclusion et d'exclusion, en mettant en opposition la catégorie sociale des personnes qui sont intégrées à la société et celle des personnes qui en sont exclues.

« Cette insistance du discours sur la situation d'exclusion des jeunes sans diplôme semble contribuer à l'émergence d'une stigmatisation de ce groupe de jeunes et à renforcer leur incapacité de s'appuyer sur une image positive d'eux-mêmes. Certains jeunes interrogés affirment qu'avant d'entrer en contact avec

---

57. « Les différences les plus notables ont trait à la violence et aux conflits familiaux que ces personnes ont vécus; ces situations semblent se produire plus fréquemment et avoir pour conséquences de limiter l'accès au soutien familial et d'augmenter la probabilité de devenir sans-abri » (traduction de Klodawsky et autres, 2006B, p. 428).

58. La recherche menée par Klodawsky et autres (2006, A et B) a montré la diversité des problèmes liés à l'itinérance, comme les difficultés économiques, la consommation de drogues et d'alcool, les problèmes de santé physique chroniques ou les troubles de santé mentale. Les situations restent variables selon qu'elles touchent les jeunes hommes, les hommes adultes, les femmes adultes célibataires et les adultes ayant des enfants. S'ajoutent des différences entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger. C'est pourquoi l'auteure fait appel à l'approche intersectionnelle, car elle permet de mieux voir comment « l'expérience de vie de chacun est forgée par de multiples caractéristiques, y compris le sexe, l'ethnie, les capacités personnelles, la classe sociale, l'orientation sexuelle et ainsi de suite » (Klodawsky, 2008).

59. Selon Pagé et Moreau (2007), il existerait un consensus dans la littérature au sujet d'un cycle de la maltraitance dans la génération suivante où « les antécédents d'abus physiques dans l'enfance du parent ont été identifiés comme un facteur fortement associé à la présence contemporaine de mauvais traitements de même nature » (Pagé et Moreau, 2007, p. 62). Alison et autres (2008) ont souligné la convergence des recherches sur la définition des facteurs actifs dans les trajectoires de santé mentale comme l'adversité et les expériences traumatisantes au cours de l'enfance et de l'adolescence, la précocité de certaines transitions de vie et le cumul d'événements traumatisants.

divers programmes d'aide, ils n'éprouvaient pas un sentiment d'échec pour avoir quitté le système d'enseignement sans diplôme. Selon eux, ce sont les modes d'approche des agents d'emploi, des représentants des programmes d'aide qui les ont conduits à développer ce sentiment et à percevoir leur statut comme un handicap social. Dans divers moments problématiques de leur trajet de vie (grossesses à l'adolescence, périodes de dépendance de drogue, etc.), l'intervention auprès d'eux était vécue comme une contrainte supplémentaire à leurs problèmes » (Gauthier et autres, 2004, p. 205).

### 4.3. Diversité des trajectoires d'exclusion

Les trajectoires d'exclusion ne se réduisent pas toutes à l'inéluctabilité d'un cercle vicieux de la défavorisation. C'est ainsi que plusieurs recherches en arrivent à repérer une pluralité de parcours de vie vers l'exclusion. Cette perspective, celle des trajectoires ou des parcours de vie, vise à appréhender l'exclusion comme un processus et à donner plus de place au sujet social comme actrice ou acteur dans son cheminement de vie, tout en prenant en compte le contexte social qui conditionne son parcours (Quesnel-Vallée, 2008).

L'étude du processus menant à l'exclusion en prenant en compte les trajectoires multiples cherche à rompre, dans certains sens, avec la vision selon laquelle le processus menant à l'exclusion se résumerait à un trajet linéaire de mobilité descendante où le parcours de vie est présenté comme une suite d'échecs ou de pertes. En étudiant les trajectoires, on refuse d'envisager la dynamique de l'exclusion comme une spirale de la précarisation dont les étapes prédéterminées se succèdent de façon linéaire (Malenfant et autres, 2004). On cherche plutôt, en recueillant l'histoire de vie des sujets, à les situer comme des actrices ou des acteurs aux prises avec un système de contraintes, mais qui cependant font des choix et appliquent des stratégies, et ce, afin de parvenir à une compréhension plus complète de leur cheminement. Ce sont les sujets eux-mêmes qui trouvent les éléments clés, les points tournants de leur histoire ou de leur biographie qui semblent, selon eux, déterminants pour comprendre leur engagement dans un parcours de vie particulier. Cette approche donne, selon les termes de Bellot, « l'occasion de retracer à la fois les facteurs qui sont susceptibles de conditionner, d'accélérer, de ralentir ou de neutraliser le processus d'exclusion mais aussi les stratégies dont ont fait preuve les acteurs eux-mêmes pour organiser leur vie » (Bellot, 2000, p. 112).

Une certaine interprétation essentialiste de l'exclusion sociale définit la pauvreté et l'exclusion à partir de catégories sociales<sup>60</sup> (jeunes, personnes immigrantes, mères monoparentales). Cette catégorisation des personnes amène à les concevoir ou à les percevoir comme des entités homogènes et risque ainsi de faire disparaître la complexité de leur histoire et le caractère polymorphe de leurs expériences de vie. L'étude de l'exclusion à titre de trajectoire permet de saisir à la fois la diversification des choix et la relative convergence sur le plan des épisodes ou des épreuves de vie significatives.

---

60. On y désigne généralement au Canada les groupes à risques d'exclusion comme étant les Autochtones hors-réserve, les personnes âgées isolées, les parents monoparentaux, les immigrantes et immigrants récents, les personnes ayant des limitations et les membres des minorités visibles.

L'étude qualitative des trajectoires d'exclusion laisse voir le caractère protéiforme des événements déclencheurs du processus d'exclusion. Ces événements sont souvent amplifiés par un contexte marqué par la pauvreté, l'absence d'un réseau de soutien, la difficulté d'accès à l'emploi et les pratiques discriminatoires. Les épisodes ou événements clés, au chapitre de l'évolution des trajectoires vers l'exclusion, varient selon les groupes touchés et les contextes de vie. Pour les unes ou les uns, ce seront des changements par rapport à l'emploi dont la perte d'emploi, la dévalorisation de certaines compétences ou acquis professionnels, le chômage prolongé, les bas salaires, et des modifications apportées au cheminement professionnel. Pour les autres, ce sera le changement de pays et l'installation difficile dans le pays d'accueil ou les déménagements fréquents, ou la maladie ou la vulnérabilité plus forte aux conditions de vie liées à la pauvreté. Pour d'autres, enfin, ce seront les ruptures ou les réorganisations de la structure familiale ou des changements au fonctionnement de la vie familiale causés par la séparation, la maladie, la naissance d'un enfant ou une grossesse non planifiée, qui obligent à réorienter des projets de vie, ce qui entraîne plus de précarité économique et sociale. Dans tous les cas, on constate une privation des possibilités de choix et d'occasions, des épreuves qui érodent chaque fois les moyens de prendre sa vie en main, de se réaliser et d'être reconnu ou reconnue comme personne.

« Nous avons pu observer que certains phénomènes, en déstabilisant le cours de la trajectoire, ont des effets importants sur les conditions qui protègent de la pauvreté. Les conditions de travail précaires sont de ceux-là, le manque de compétences professionnelles et sociales, les changements importants dans la situation de vie comme l'entrée dans la vie conjugale ou les ruptures conjugales ou encore l'impossibilité de réaliser ses aspirations » (Malenfant et autres, 2004, p. 63).

Malenfant et autres (2004) dans leur étude des trajectoires liées à la pauvreté ont étudié divers parcours comme ceux des personnes immigrantes, des jeunes ayant quitté les études à temps plein depuis au moins cinq ans, des hommes et des femmes entre 45 ans et 55 ans et des responsables de familles monoparentales. Ils sont arrivés à dégager cinq trajectoires différentes liées à la pauvreté ou à l'exclusion : (1) un projet professionnel en dehors des voies normalisées; (2) un projet professionnel contrarié et qui laisse en suspens; (3) une transition vers la « vie adulte »; (4) une vie à reconstruire bout par bout; (5) une précarité persistante et menaçante (idem, p. 74)<sup>61</sup>.

---

61. Les auteurs décrivent ces cinq trajectoires de la façon suivante : « (1) Un projet professionnel en dehors des voies 'normalisées' *Aspirer à un métier ou à un mode de vie professionnelle qui sortent du modèle dominant de l'emploi salarié compliquent les possibilités d'atteindre une autonomie financière et rendent ces travailleurs plus vulnérables aux fluctuations de l'économie. Parmi les personnes rencontrées, ce sont surtout des hommes et des femmes au début de la trentaine qui présentent ce profil.* (2) Un projet professionnel contrarié et qui laisse en suspens *Le métier ou la profession peut se présenter comme un idéal qui se dessine très tôt dans la vie ou un intérêt qui vient après quelques expériences de travail. L'impossibilité d'exercer le métier choisi ou convoité a des conséquences importantes sur l'intégration au marché du travail. Elle maintient dans un parcours chaotique où l'incertitude et la précarité mettent en échec les projets de vie. Ce sont surtout des hommes, jeunes et moins jeunes, que l'on retrouve dans ce groupe.* (3) Une transition vers la « vie adulte » *Le départ de la maison familiale, l'insertion en emploi et la consolidation des projets d'avenir peuvent prendre du temps à se réaliser. Les faibles revenus ne précarisent cependant pas les conditions de vie de ces jeunes qui peuvent encore compter sur le soutien de leurs parents. Des jeunes hommes au début de la trentaine composent essentiellement ce groupe.* (4) Une vie à reconstruire bout par bout *La violence laisse des séquelles majeures. Le retrait du marché du travail pour des périodes plus ou moins prolongées, le manque de*

Dans leur étude du passage à la rue des jeunes qui vivent l'itinérance de façon cyclique (*in and out*) plutôt que chronique, Robert et autres (2004) ont repéré deux dynamiques différentes pour expliquer le passage des jeunes à la rue. Dans le premier cas, l'élément déclencheur serait le niveau élevé de violence parentale et une situation de dysfonctionnement familial ou un milieu familial conflictuel<sup>62</sup>. Dans le second cas, la cause résiderait dans les problèmes de comportement des jeunes et l'affiliation à des pairs déviants. Chaque cas constituerait des dynamiques différentes en soi. Dans le premier cas, seraient exclus les problèmes de comportement et dans le deuxième cas, le problème de la violence parentale. Pour les unes ou les uns, le passage des jeunes à la rue serait une stratégie d'adaptation qu'ils mettraient en œuvre pour fuir un milieu familial où ils subissaient de la violence de la part de leurs parents, et, pour les autres, le passage à la rue serait plutôt l'indice de problèmes de comportement, les réactions parentales étant dans ce cas des tentatives infructueuses d'enrayer les comportements jugés inadéquats. Dans ce dernier cas, selon les auteurs, la victimisation des fugueuses et des fugueurs ne serait ici qu'une « image réductrice qui ne tient pas compte du caractère problématique de leur personnalité » (idem, p. 194).

La démarche de Bellot (2000, 2003A, 2003B), basée sur une approche ethnographique d'observation participante prolongée qui comprend le recueil de récits de vie des jeunes de la rue à Montréal, a révélé le poids des conditions de vie antérieures, défavorables sur les plans social, économique et familial (décrochage scolaire, prise en charge institutionnelle, pauvreté, difficultés relationnelles avec les parents). Celle-ci en arrive à constituer trois formes de trajectoires des jeunes de la rue qu'elle qualifie « d'épisode », de « transition » et « d'enfermement ». Dans le premier cas, l'itinérance est vécue comme une expérience initiatique, la rencontre avec la marginalité et l'émancipation. C'est dans le deuxième cas que le poids de l'absence d'occasions, celui des contraintes économiques et sociales, aurait plus d'incidence. C'est à partir de cette forme de trajectoires que s'applique la lecture en termes de défavorisation cumulative, c'est-à-dire « un cumul de handicaps, de difficultés, d'échecs, de stigmates qui les contraignent à vivre en état de survie perpétuelle, en ne sachant ni où ni comment trouver une place dans la société qui les exclut toujours davantage » (Bellot, 2005, p. 87). Enfin, la trajectoire d'enfermement exprime l'impossibilité de vivre ailleurs que dans la rue. Ici, la consommation de drogues injectables devient « la ligne biographique dominante de l'individu » (idem, p. 91). Dans ce troisième cas de figure, Bellot parle de cercle vicieux, d'une logique de désespoir sans fin, où la difficulté des conditions de vie est le plus prégnante.

Certaines recherches s'intéressent aux discontinuités des parcours de vie, aux bifurcations des trajectoires, aux indéterminations par rapport aux transitions ou aux

---

*confiance en soi, les difficultés de conciliation marquent la trajectoire de plusieurs femmes peu qualifiées arrivées à la fin de la trentaine ou autour de la cinquantaine et qui tentent de retrouver une autonomie sur plusieurs plans. La majorité sont des mères monoparentales. (5) Une précarité persistante et menaçante Les personnes de ce groupe se sont insérées assez rapidement sur le marché du travail, mais elles ont connu une vie difficile et ont dû se réorienter pour différentes raisons. Elles ont maintenant du mal à sortir de la précarité d'emploi malgré leurs qualifications. Les secteurs d'activités dans lesquels elles peuvent trouver de l'emploi les maintiennent dans une situation économique fragile. On y retrouve aussi une majorité de jeunes femmes, dans la trentaine et mères monoparentales » (Malenfant et autres, 2004, p. 74-75).*

62. Survenue tardive de la violence parentale.

événements du cycle de vie. Comme les contextes économiques et sociaux dans lesquels s'inscrivent les individus se modifient en raison de la présence de formes variées d'instabilité professionnelle et conjugale, les trajectoires et les parcours de vie apparaissent plus discontinus et les transitions deviennent plus importantes dans le cycle de vie. L'analyse en vient à mettre davantage l'accent sur les capacités des individus à intervenir dans leurs parcours de vie et sur leurs stratégies à cet égard. Les individus sont davantage appréhendés comme des actrices et des acteurs sociaux qui « construisent » leurs parcours sur la base des contraintes et des possibilités offertes. Cette approche se démarque de l'étude par le cumul des désavantages ou par le croisement des discriminations, qui laisse parfois supposer que les sujettes et sujets sociaux sont passifs dans un environnement social à risques.

Dans cette perspective, on cherche à introduire plus de contingence dans le processus d'exclusion; on reste réfractaire à l'inéluçtabilité des déterminants et à toute vision homogène du monde de l'exclusion, structurée selon un cumul des désavantages. On se refuse à s'inscrire dans un paradigme d'explication déterministe qui suppose que la présence d'un facteur va produire un effet donné selon une probabilité donnée. On considère plutôt les contraintes exercées par les différents facteurs comme des déterminismes faibles. On donne alors plus d'importance au rôle des personnes comme sujettes et sujets sociaux, comme actrices et acteurs de leurs projets de vie, dont les « prises de décisions et les actions vont colorer les effets produits dans un sens ou dans l'autre » (Malenfant et autres, 2004, p. 2).

Certains auteurs et auteures, pour éviter toute lecture misérabiliste de l'exclusion, souvent implicite dans le langage du cumul des désavantages, mettent davantage en avant les stratégies de survie, voire d'autonomisation ou de libération. Ce type d'analyse a surtout été utilisé pour décrire la situation des jeunes en chômage ou vivant dans la rue.

Dans son analyse sur les jeunes de la rue, Bellot (2003) écarte aussi les déterminants sociaux. Pour elle, l'analyse des trajectoires à partir de la situation d'origine peut être réductrice ou moralisatrice, « en associant leur histoire à toutes les formes de pauvreté, matérielle, relationnelle, psychologique, etc. » (Bellot, 2003, B, p. 174). En concluant à une diversité des trajectoires, elle critique en même temps toute vision homogène et essentialiste des sans-abri, comme étant caractérisée par un cumul de désavantages. Le passage à la rue nécessite, selon elle, un cadre différent d'analyse. L'auteure fait appel à une volonté d'émancipation et d'autonomie de la part de certaines ou de certains jeunes, la rue s'apparentant à « un rite de passage car elle permet de s'éprouver, au sens littéral du terme, pour devenir quelqu'un » (idem, p. 176). Pour Parazelli (2002) aussi, le passage à la rue pour les jeunes constitue un espace de socialisation marginal, un lieu de construction de soi, un rite de passage vers l'âge adulte, lieu où les jeunes sont amenés à réaliser la libération et l'individuation souhaitée. Pour ceux-ci, enfin, elle peut même se présenter comme l'expression d'une marginalité revendiquée et politisée.

De même, Molgat et Rinfret (2004) ont étudié le parcours des jeunes mères ayant délaissé leurs études, double situation considérée par le projet Mosaique Famille comme susceptible d'éloigner du marché du travail et d'entraîner une exclusion économique et

sociale. Leur étude a montré que le parcours des jeunes femmes n'apparaît pas aussi prédéterminé. D'autres facteurs peuvent venir contrebalancer ces désavantages, comme le recours au soutien familial, l'accès aux aides étatiques et communautaires et la présence du conjoint. La maternité adolescente se comprend donc comme un « événement bifurcatif » (Charbonneau, 2004), dont l'issue n'est pas prédéterminée, c'est-à-dire qu'il ne conduit pas inéluctablement à l'appauvrissement ou à l'exclusion.

Les parcours de vie des mères adolescentes sont apparus à l'analyse plus dynamiques et divers. Certaines ont pu stabiliser leur insertion professionnelle et sortir de la précarité sur le marché du travail. D'autres, par contre, se sont trouvées en situation précaire et n'ont pas réussi à se stabiliser sur le marché du travail, ont eu de la difficulté à subvenir à leurs besoins, à conserver une autonomie financière et à construire des projets de vie réalisables. Les soutiens familiaux, la vie de couple et les aides à l'insertion qui ont manqué aux deuxièmes ont été déterminants dans le cheminement professionnel des premières.

Laberge et autres (2000) se sont intéressées non seulement aux processus menant à l'exclusion, mais aussi aux facteurs de protection contribuant à la sortie des épisodes d'exclusion, en dégagant les facteurs permettant des inflexions dans les lignes biographiques qui tiennent à l'action des individus pour reprendre leur vie en main. Elles se sont intéressées, dans ce cadre, au processus d'inflexion de l'itinérance. Véritable processus de transformation, il implique, selon les termes des auteures, « un enchevêtrement d'essais personnels, d'expériences positives et d'événements significatifs entraînant des inflexions biographiques reconfigurant en quelque sorte l'histoire de vie » (idem, p. 21).

Se refusant à une surdétermination des rapports sociaux qu'implique l'idée de carrière d'exclusion, les auteures ont préféré la notion de ligne biographique et ont cherché à répertorier les ressources mises en avant pour faire échec au processus d'exclusion et pour se construire une nouvelle identité. Selon les auteures, ce serait grâce à des projets de vie que se construirait la capacité d'agir sur sa vie. Elles ont dégagé trois cas de figure en ce qui a trait à la « capacité d'agir sur sa vie », le fatalisme, l'impuissance et l'appropriation. Ce n'est que dans le troisième cas de figure qu'elles trouvent une mise en récit où s'amorce un « travail sur soi » qui devient un espace favorable au changement. Pour les auteures, cette hypothèse signifierait « à quel point la perception qu'ont les femmes de leur situation est variable, et ce, indépendamment des conditions objectives dans lesquelles elles se trouvent » (idem, p. 34-35). Ce seraient les expériences positives, même limitées, qui viendraient confronter la capacité d'agir sur sa vie et deviendraient source d'une dynamique de changement<sup>63</sup>.

En résumé, les études traitant de l'exclusion à titre de trajectoires ou de parcours de vie visent à apporter un nouvel éclairage en intégrant l'histoire de vie des personnes afin de montrer comment se construisent les trajectoires menant à l'exclusion. Certaines études défendent un point de vue plus déterministe, où l'exclusion apparaît comme un processus cumulatif de désavantages où chaque désavantage ajoute son poids au

---

63. Pour Klodawski (2008), le renforcement de l'autonomie personnelle ainsi que le soutien d'un revenu adéquat et l'accès à un logement subventionné constituent trois conditions nécessaires à la sortie de l'itinérance.

précédent, alourdissant la situation de fragilisation et entraînant la formation d'un cercle ou d'une spirale descendante d'exclusion. Est aussi mis en évidence, dans ce raisonnement, le rôle des dispositifs institutionnels qui, en imposant leurs règles et leurs modes de fonctionnement aux populations déjà précarisées socialement ou économiquement, influencent le parcours vers l'exclusion. D'autres études insistent davantage sur la diversité et la pluralité des trajectoires, en montrant le rôle crucial des transitions de vie dans l'évolution des trajectoires menant à l'exclusion. Celles-ci apparaissent à l'analyse relativement complexes, car diversifiées et variables, tant sur le plan de la nature que sur celui de l'enchaînement des épisodes et des transitions de vie qui composent chacune des trajectoires. Dans tous les cas, les recherches sur ce thème réussissent à montrer que l'exclusion ne se réfère pas à des réalités statiques, qu'elle évolue dans le temps, en amenant les sujets, actrices ou acteurs sociaux, tantôt à éprouver des sentiments de perte de maîtrise de leur vie, tantôt à prendre des décisions et à mettre en œuvre des stratégies pour contrer le déroulement des trajectoires qui mènent vers l'exclusion.

## 5. L'exclusion résultant de la concentration spatiale des désavantages ou la géographie de l'exclusion

### 5.1. Vers un processus de ghettoïsation

La géographie sociale des villes se transforme dans le sens, selon Myles et Picot (2000), d'une spatialisation et d'une polarisation croissante des inégalités économiques et sociales, polarisation qui va de pair avec une concentration spatiale de la pauvreté (Ross et autres, 2004). La montée de la pauvreté et la raréfaction du nombre d'emplois non qualifiés liées aux transformations du marché du travail et de celui du logement ont altéré la configuration économique de certains quartiers dans des villes canadiennes. Certains quartiers deviennent des lieux de relégation, où se concentrent des populations qui accumulent des désavantages ou des handicaps en matière de ressources économiques, de réseaux sociaux, de rapport au travail et de dépendance à l'aide sociale (Hatfield, 1997). Un des facteurs souvent associé à cette croissance de la pauvreté urbaine est la concentration des minorités visibles, des Autochtones et des immigrantes et immigrants dans ces quartiers pauvres (Kazemipur, 2004).

L'immigration change graduellement le paysage urbain au Canada. Entre 1991 et 2001, environ 200 000 immigrantes et immigrants se sont installés chaque année au Canada. Les portes d'entrée sont principalement Toronto, Vancouver et Montréal, qui ont accueilli 73 % des nouvelles immigrantes et des nouveaux immigrants durant cette période (Schellenberg, 2004). Entre 1971 et 2001, le nombre d'immigrantes et d'immigrants provenant de l'Asie, de l'Afrique, des Antilles ou de l'Amérique Latine est passé de 1,7 à 10,4 %, et le nombre de membres des minorités visibles de 4,7 à 13 % (Statistique Canada, 2003; Walks et Bourne, 2006). Les secteurs du recensement où se trouvaient plus de 30 % des membres d'une seule minorité visible sont passés à Toronto et à Vancouver de 6 en 1981, à 24 en 1991 et à 246 en 2001<sup>64</sup> (Hou et Picot, 2004).

Cette ségrégation résidentielle ethnique se double d'une concentration d'immigrantes et d'immigrants et de membres appartenant à des minorités visibles ou d'Autochtones dans les quartiers pauvres. Les données du recensement de 2001 révèlent que les immigrantes et les immigrants constituent 77 % de la population à faible revenu à Toronto et 47 % à Vancouver (Heisz et McLeod, 2004; United Way, 2004). Plus de la moitié d'entre eux réside au Canada depuis 10 ans (Smith, Ley, 2008). En 2001, l'association entre concentration de la pauvreté, concentration d'immigration et marqueurs de désavantages se trouvait renforcée. Ornstein (2006, 2007) parle à ce propos du cumul, pour certaines minorités visibles, en particulier celles qui font partie de la catégorie des « réfugiées et réfugiés », de désavantages extrêmes. Il a constaté qu'à Toronto plusieurs groupes faisant partie des minorités visibles vivaient sous le seuil de faible revenu, le pourcentage s'élevant, pour les Somaliennes et les Somaliens à 72 %, pour les Afghanes et les Afghans à 60 %, pour les Éthiopiennes et les Éthiopiens à 57 % et pour les Bangladaises et les Bangladais à 54 %. Winnipeg se caractérise par une

---

64. Ainsi, en 2006, dans la région métropolitaine de Toronto, qui comptait 5,07 millions d'habitants, 45,7 % de la population était née à l'étranger et 42,9 % faisait partie d'une minorité visible. Vancouver, à la même période, comptait 2,09 millions d'habitantes et habitants et 39,6 % d'entre eux étaient nés à l'étranger. De ce nombre, 41,7 % étaient membres de minorités visibles.

concentration relativement élevée des populations autochtones dans les quartiers pauvres.

L'augmentation simultanée de la pauvreté et de l'immigration et des membres des minorités visibles dans les principales villes canadiennes dans les années 1980 et 1990 a amené plusieurs chercheurs et chercheuses à s'interroger sur la formation possible d'enclaves résidentielles pouvant se transformer en ghettos urbains, source d'exclusion et de relégation socio-spatiale comme aux États-Unis. Les résultats des recherches ne sont pas concluants à cet égard.

Kazempur et Halli (2000) ont mis en évidence un lien entre la concentration spatiale de la pauvreté et la croissance des communautés ethniques dans les quartiers pauvres. Ils ont émis l'hypothèse de la formation d'un sous-prolétariat (*underclass*) constitué de membres de minorités visibles dans certains centres urbains au Canada. En étudiant les données du recensement de 1991, ils ont pu dégager une corrélation forte entre le taux de pauvreté et l'appartenance à 23 groupes ethniques sur les 36 étudiés. Ils ont constaté que les immigrantes et immigrants provenant de l'Asie de l'Ouest, des pays d'Afrique et des Caraïbes présentaient un taux de pauvreté trois fois supérieur à celui des Canadiennes et des Canadiens nés au Canada. Les auteurs en ont conclu que la pauvreté risque de se transmettre entre les générations et d'isoler davantage ces groupes de la société canadienne. Cette concentration de la pauvreté au sein des principales villes canadiennes réduirait, pour ces populations, les possibilités et les capacités de participer pleinement à la vie sociale et d'avoir accès aux commodités de la vie urbaine et à certains services et équipements.

Selon United Way de Toronto et le Conseil canadien de développement social (2004), certains quartiers pauvres de Toronto deviendraient de plus en plus ghettoïsés et ségrégués. Pour le Social Planning Council d'Ottawa (2007), la concentration des groupes ethniques ou racialisés dans des quartiers pauvres d'Ottawa serait révélatrice de l'intersection d'une racialisation de la pauvreté et d'une géographie de l'exclusion, symbolisée par la combinaison des trois R (réfugiées ou réfugié, religion [Islam], race).

Henry (1994) dans une recherche ethnographique sur la communauté caraïbienne à Toronto, avait été une des premières à émettre l'hypothèse de l'émergence de ce qu'elle a nommé une « *underclass* constituée de minorités » :

*« Privés d'un accès adéquat à l'éducation, à l'emploi et à d'autres possibilités, les enfants d'immigrants de première génération n'ont pas de chances d'avancement et ressentent de plus en plus de frustration par rapport au racisme et à la pauvreté qu'ils vivent au Canada. Mal à l'aise au sein du système scolaire, ils ont facilement tendance à décrocher. Certains d'entre eux tombent dans le piège de l'argent gagné facilement et se mettent à vendre de la drogue ou à pratiquer d'autres activités illégales. Ils en viennent à avoir une vision négative et cynique de la société canadienne et se sentent marginalisés »* (traduction de Henry, 1994, p. 269).

Les modèles de ségrégation résidentielle des membres des minorités visibles et des immigrantes et immigrants restent cependant variables selon les villes touchées. Les

différences tiennent aux caractéristiques des logements, à l'histoire du développement des villes et aux caractéristiques de l'économie locale (Broadway et Jesty, 1998). Les résultats des recherches de Bauder et Sharpe (2002) portant sur les données du recensement de 1996 pour les villes de Montréal, de Vancouver et de Toronto révèlent que « les minorités visibles à Montréal, Toronto et Vancouver ne sont pas ghettoïsées et même que les groupes les plus concentrés ne sont pas isolés les uns des autres » (idem, p. 219). Le degré de ségrégation serait lié aux caractéristiques particulières du logement dans chacune des villes. Selon ces auteurs, l'hypothèse de la mosaïque sociale et du caractère dispersé des minorités repose sur une base empirique solide.

Hou et Milan (2003) ont constaté cependant que les Noires et les Noirs se trouvent principalement dans les quartiers pauvres et Murdie (1994) qu'ils habitent un plus grand nombre de logements sociaux à Toronto. Fong et Shibuya (2003) confirment la concentration des Noires et des Noirs et des Asiatiques de l'Est et du Sud-Est dans les quartiers pauvres entre 1986 et 1991, mais la géographie de la distribution des pauvres au Canada reste changeante. Un certain nombre de quartiers vivent des changements économiques sur une période de temps relativement courte. Les auteurs émettent l'hypothèse d'une certaine fluidité des statuts socioéconomiques. L'augmentation du nombre d'immigrantes et d'immigrants dans un quartier tient au déclin du statut économique du quartier qui a un stock de logements abordables. L'expansion rapide des minorités ethniques dans les quartiers urbains serait, selon Hou (2008), plus le fait de l'augmentation générale de ces populations dans l'espace urbain qu'une tendance chez elles à se regrouper.

Myles et Hou (2003, 2004), dans leur étude de Toronto, n'ont pas trouvé de ghettos urbains racialisés. Ils ont plutôt constaté que l'établissement spatial des immigrantes et immigrants noirs et de l'Asie du Sud suivait plutôt le modèle des enclaves d'immigrantes et d'immigrants, obéissant au modèle classique de l'assimilation spatiale. La formation des enclaves ethniques serait à la source de la constitution de réseaux permettant une meilleure socialisation par rapport au marché du travail et à ses modalités locales. Ces réseaux permettraient la circulation d'information inaccessible autrement. L'enclave ethnique serait le lieu où s'accumulent un capital culturel (une culture d'assimilation par un processus d'acculturation) et les ressources nécessaires (un capital économique, des emplois et des revenus), permettant de mieux s'intégrer dans la société d'accueil. Selon ce modèle, les nouvelles immigrantes et les nouveaux immigrants plutôt jeunes et ayant de faibles ressources se concentrent dans des enclaves d'immigrantes et d'immigrants pauvres pour des raisons économiques (faibles ressources) et sociales (soutien et entraide). Au fur et à mesure qu'ils acquièrent plus de ressources, ils emménagent dans logements de meilleure qualité et s'établissent dans des quartiers dotés de meilleurs services et infrastructures communautaires. Les enclaves ethniques fonctionneraient alors comme des quartiers de transition.

Selon Apparicio (2008) et Séguin (2002), il n'existerait pas, à Montréal, de véritables ghettos (non-corrélation systématique entre immigrantes et immigrants et exclusion sociale et variété des statuts socioéconomiques dans des quartiers d'immigration [idem, p. 3]), les quartiers les plus pauvres ne pouvant être qualifiés de véritables aires d'exclusion sociale. Le financement de l'équipement collectif dans des quartiers différents, tout comme la politique de la ville qui consiste à disperser les habitations à

loyer modique subventionnées dans le tissu urbain et à favoriser la construction dans des lotissements de taille réduite, auraient limité ou contenu un processus de fragmentation sociale de l'espace. On trouverait dans les quartiers multiethniques une cohabitation distante, mais pacifique (Germain, 2000; Apparicio et Séguin, 2008).

Selon Smith (2004), malgré la pauvreté initiale des nouvelles immigrantes et des nouveaux immigrants, leur situation s'améliore grâce à une meilleure maîtrise d'une des deux langues officielles et à l'acquisition d'une expérience de travail ou à l'amélioration du niveau de scolarité. Il a aussi constaté que les variables liées à la maîtrise de la langue et à la période d'arrivée sont plus importantes que le pays d'origine et a conclu que le processus d'assimilation des immigrantes et des immigrants continuait d'être efficient. La mobilité spatiale lui apparaît davantage caractéristique que l'enfermement pour les immigrantes et les immigrants, à des exceptions près. Ce sont les facteurs économiques plutôt que le statut de membre d'une minorité visible qui expliqueraient la distribution spatiale des immigrantes et des immigrants (Fong et Shibuya, 2003).

Utilisant les données du recensement de 2001, Smith (2004) a constaté une intensification du lien entre la concentration spatiale de pauvreté forte et extrême et l'établissement d'immigrantes et d'immigrants<sup>65</sup>, mais cette situation ne touchait que des quartiers isolés en banlieue. Hou (2004), à partir des données des recensements de 1981, de 1991 et de 2001, a constaté un séjour plus long des immigrantes et des immigrants provenant des minorités visibles dans le même quartier. L'expansion de quartiers formés de membres des minorités visibles est associée, selon lui, à l'augmentation de la part des membres des minorités dans la ville en raison de l'immigration, plutôt qu'à une tendance à la formation de ghettos.

Les analyses de Walks et Bourne (2007) confirment celle de Frisken et autres (1997), faite une décennie plus tôt, selon laquelle la croissance de l'inégalité à l'intérieur des groupes minoritaires liée à l'augmentation concomitante de ces populations fait en sorte que les segments les plus pauvres se trouvent concentrés dans des secteurs de la ville qui possèdent le stock de logements les moins chers, incluant les logements sociaux. La raison principale de la ségrégation serait économique, attribuable à la croissance des inégalités et au manque de logements de bonne qualité à prix raisonnable. L'inégalité croissante à l'intérieur des groupes membres des minorités visibles et de ceux constitués de nouvelles immigrantes et nouveaux immigrants fait en sorte que les plus pauvres à l'intérieur de chaque groupe sont locataires dans les habitations les moins chères et les moins désirables.

Ces constatations permettent de rendre compte de deux phénomènes distincts, soit la diminution du degré de ségrégation urbaine pour chaque groupe minoritaire pris séparément et l'augmentation du nombre de membres des minorités visibles pris comme un ensemble. C'est l'augmentation de l'inégalité à l'intérieur des groupes minoritaires qui fait en sorte que les plus pauvres de chaque minorité sont relégués dans les quartiers les plus pauvres.

---

65. « Autrement dit, on constate un chevauchement de plus en plus marqué entre les lieux d'établissement des immigrants à Toronto et les secteurs ayant des concentrations élevées de pauvreté extrême » (traduction de Smith, 2004, p. 14).

L'association entre le faible revenu et la forte concentration de membres des minorités ne peut être généralisée; elle s'applique à certains centres urbains et seulement à certains groupes minoritaires. L'association apparaît plus forte pour les Autochtones, les Noires et les Noirs et les Latino-Américaines et les Latino-Américains, mais ces groupes ne sont pas les plus ségrégués, ni les plus concentrés dans les quartiers pauvres. Le modèle irait plus dans le sens d'une augmentation de l'inégalité à l'intérieur des groupes minoritaires; leur croissance ferait en sorte que les segments les plus pauvres se trouveraient concentrés dans les quartiers possédant les stocks de logements les moins chers. Le problème résiderait moins dans une ghettoïsation ethnique que dans la polarisation des revenus et dans le marché du logement locatif (Friskin et autres, 1997; Walks et Bourne (2006); Fong, 1996; Bauder et Sharpe, 2002; White et autres, 2003).

Même si on ne peut appuyer la thèse d'une exclusion socio-spatiale sur la formation de ghettos ou d'un sous-prolétariat (*underclass*) (Kazemipur, 2000, 2001), la question de l'exclusion sociale résultant de la concentration spatiale de la pauvreté demeure, ce qui nous amène à nous interroger sur l'effet particulier du quartier ou du lieu dans le processus d'exclusion.

## 5.2. Effet de quartier et exclusion

L'étude de la spatialisation de l'exclusion soulève la question des effets propres du quartier dans le processus d'exclusion (Ellen, Turner, 1997; Dietz, 2002). On vise à savoir ici si le fait de vivre dans un quartier où il existe une concentration de la pauvreté, en raison des caractéristiques propres à ce milieu, contribue à produire des effets précis en ce qui a trait à la vulnérabilité sociale et économique et devient ainsi une source d'exclusion sociale pour ses résidentes et résidents (Atkinson, Kintrea, 2002; Apparicio et autres, 2008; Hulchanski, 2007). Les tenants de l'effet de quartier relèvent plusieurs mécanismes sociaux actifs, comme l'influence du groupe de pairs, les effets du réseau social et l'importance des ressources locales, sur le bien-être des résidentes et des résidents. La concentration spatiale de la pauvreté nourrirait des dynamiques propres de défavorisation et d'exclusion. On parle ici d'un changement négatif net quant aux occasions et aux potentialités d'existence liées au fait de résider dans un quartier à forte concentration de pauvreté.

Plusieurs refusent de considérer comme équivalentes la géographie urbaine de la pauvreté et celle de l'exclusion. Le chevauchement des indicateurs du cumul des désavantages et des indicateurs de la pauvreté reste cependant relativement rare au Canada comparativement aux États-Unis. La géographie canadienne de la pauvreté apparaît davantage dispersée et hétérogène. À l'aide d'une échelle de la défavorisation comprenant le taux de chômage masculin, le pourcentage de femmes chefs de famille monoparentale, le taux de dépendance à l'aide sociale et le pourcentage de faible scolarité, Smith (2004) a constaté, à partir des données des recensements de 1991 et de 2001, qu'il y avait relativement peu de quartiers pauvres qui présentaient l'ensemble des indicateurs de l'échelle de défavorisation. Ley et Smith (1997, B) étaient arrivés à des conclusions similaires pour Montréal, Vancouver et Toronto à partir des données du recensement de 1996.

L'examen du degré de défavorisation dans trois grandes villes canadiennes, soit Montréal, Toronto et Vancouver (Fong, 1996; Murdie, 1997), a montré que les divers facteurs de défavorisation – soit le faible niveau de scolarité, le taux de familles monoparentales, le taux de chômage, le taux de dépendance à l'aide sociale, le taux de criminalité, le pourcentage de logements sociaux et le taux de pauvreté – étaient liés entre eux, mais que ces liens restaient plus lâches qu'aux États-Unis. La configuration spatiale de la pauvreté est aussi différente entre les trois villes, les personnes pauvres étant très dispersées et éloignées du centre de la ville à Toronto, regroupées généralement autour du centre-ville à Montréal et plus regroupées dans une zone contigüe à Vancouver (*Downtown Eastside*).

Apparicio et autres (2007) ont étudié la modélisation spatiale de la pauvreté à Montréal. Ils ont cherché à répertorier les facteurs agissant sur la géographie de la pauvreté urbaine. Selon eux, la concentration géographique de la pauvreté urbaine à Montréal ne se réduit pas à la seule dimension de pauvreté monétaire formulée en termes de faible revenu; elle met en présence d'autres facteurs comme le chômage, la monoparentalité, le fait de vivre seule ou seul, le fait d'être une immigrante ou un immigrant, le travail atypique et la non-fréquentation scolaire dans le cas des jeunes de 15 à 24 ans. Ils ont constaté que le cumul des facteurs de défavorisation ne se distribuait pas de façon identique à l'échelle intra-urbaine. En plus de constater une différenciation des espaces en fonction des statuts ethniques, socioéconomiques et familiaux, les auteurs ont vérifié l'hypothèse de l'existence d'une hétérogénéité des espaces de pauvreté. Chaque espace de pauvreté affiche des profils particuliers qui rendent difficile la généralisation à partir d'une liste déterminée de facteurs.

Le chômage et la monoparentalité gardent un pouvoir explicatif en vue de la compréhension de la concentration de la pauvreté<sup>66</sup>, mais le cumul des facteurs de défavorisation ou leur combinaison n'est pas uniforme et varie selon les quartiers pauvres. Ainsi, dans certains quartiers, le pourcentage de personnes à faible revenu et certaines autres variables (comme le pourcentage d'immigrantes et immigrants récents, le pourcentage de travailleuses et travailleurs atypiques, le pourcentage de personnes seules ou le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école) ne se sont pas révélés significatifs au seuil de 5 %. Les variables sont significatives dans certains secteurs et non dans d'autres, traduisant l'hétérogénéité de ces espaces de pauvreté. Dans quelques secteurs, cependant, on trouve plus de quatre facteurs.

Dans une recherche plus récente sur la qualité de l'environnement autour des logements sociaux à Montréal, Apparicio et autres (2008) sont arrivés à la conclusion que seule une faible proportion des résidentes et des résidents habitant dans des logements sociaux combinent une multiplicité ou cumulent une multiplicité de désavantages urbains : un environnement physique dégradé; un haut niveau de défavorisation; et une difficulté d'accès aux services et aux ressources. Pour Apparicio et autres (2008), le quartier Parc-Extension ainsi que les quartiers Pointe-Saint-Charles et Saint-Michel sont des quartiers qui cumulent les trois désavantages (soit un niveau élevé de défavorisation sociale, un environnement physique de faible qualité et peu de services de proximité) caractéristiques de la concentration spatiale de la pauvreté.

---

66. Le pourcentage de familles monoparentales est localement encore plus significatif que le taux du chômage.

Séguin et Divay (2002, 2004) parlent aussi d'une plus grande dispersion de la défavorisation dans l'espace urbain plutôt que de sa concentration spatiale. Ils donnent l'exemple de Montréal, où existeraient des noyaux de pauvreté répartis comme des taches sur une peau de léopard (Séguin, Divay, 2004). La majorité des populations pauvres logerait à l'extérieur de ces espaces de pauvreté.

De même, la recherche d'Oreopoulos (2002) a récusé tout effet de la résidence dans les quartiers pauvres sur le devenir socioéconomique. Celui-ci a montré, dans une étude faite auprès de locataires de logements sociaux à Toronto, que l'effet à long terme de la qualité du quartier avait peu d'effet sur la mobilité sociale des enfants. Il a constaté que le taux de réussite sur le marché du travail, le niveau de scolarité atteint et la participation aux programmes d'aide sociale n'ont pas été différents à l'âge adulte pour les enfants de familles locataires de logements sociaux et pour ceux résidant dans des quartiers de niveau socioéconomique différent.

D'après une recherche menée par Frenette et autres (2004), les effets de quartier sont apparus faibles en raison de la mobilité spatiale des familles pauvres qui n'y sont exposées que peu de temps. Selon cette recherche, la durée de la résidence dans un quartier à faible revenu est fonction principalement de l'âge et de la ville de résidence et, dans une moindre mesure, du niveau de vie et de la catégorie familiale. La situation de faible revenu est aussi transitoire, dans la plupart des cas, et elle ne dure pas plus de deux à trois ans. Mais la durée de résidence dans un quartier à faible revenu est plus longue. Frenette et autres parlent d'une « pauvreté géographique de longue durée » (idem, p. 34). Certains groupes<sup>67</sup> semblent plus à risques d'exclusion, en particulier les enfants de familles à faible revenu résidant dans des quartiers pauvres, car ceux-ci se trouvent à cumuler un double désavantage, celui d'être dans une famille pauvre et celui de vivre dans un quartier pauvre, c'est-à-dire qu'ils ont « le désavantage d'avoir un moins grand nombre de modèles dans la famille et dans le quartier, comparativement à d'autres enfants » (idem, p. 34). Grandir dans un quartier marqué par la pauvreté aurait un effet propre en raison de la socialisation collective qu'elle entraîne, de l'influence du groupe des pairs et des ressources institutionnelles qu'elle met en œuvre.

Hou et Chen (2003) ont cherché à départager l'effet compositionnel (caractéristiques socioéconomiques des individus) et l'effet contextuel (conditions socioéconomiques des quartiers)<sup>68</sup> en étudiant les liens entre le faible revenu, l'inégalité du revenu et la santé en fonction des quartiers à Toronto. L'effet du faible revenu du quartier sur l'auto-évaluation de l'état de santé est apparu faible, mais significatif, lors de l'analyse des données. Ils ont conclu à une double pénalité où « les personnes à faible revenu qui habitent dans des quartiers à faible revenu seraient assujetties non seulement à l'effet

---

67. La durée moyenne de résidence dans un quartier à faible revenu est de 3,8 ans, mais celle des personnes à faible revenu y est de 4,29 ans, celle des personnes hors famille y est de 4,97, tout comme celle des familles monoparentales.

68. « On qualifie généralement 'd'effet contextuel' l'influence que peut exercer un quartier sur la santé de ses résidents. Il s'agit de l'effet combiné des caractéristiques sociales, culturelles et environnementales propres à un quartier et en vertu desquelles des personnes ayant des caractéristiques semblables auront un état de santé différent selon le type de quartier dans lequel elles vivent. Par comparaison, 'l'effet compositionnel' correspond à l'ensemble des caractéristiques des personnes d'un quartier, faisant en sorte que les personnes ayant des caractéristiques semblables connaîtront sensiblement les mêmes problèmes de santé peu importe où elles vivent » (Hou et Chen, 2003, p. 23).

du revenu personnel mais également à l'effet contextuel du faible revenu du quartier » (idem, p. 30).

Les résidentes et les résidents vivant dans des quartiers à haute concentration de pauvreté sont amenés à vivre, selon Hou et Myles (2005), des expériences marquées par le stress et se trouvent en situation défavorable dans la compétition avec les quartiers plus aisés pour des ressources institutionnelles comme les écoles et les services de santé. Ces auteurs ont constaté un effet écologique ou contextuel propre aux quartiers défavorisés sur l'état de santé.

L'effet du lieu géographique sur la santé serait médiatisé par des réseaux sociaux et le capital social présent dans les quartiers (Cattell, 2001) ainsi que par la présence et l'accessibilité des ressources de santé sur le territoire (Bernard et autres, 2007). Pampalon et autres (2007) ont mis en évidence le rôle de la perception des problèmes et du capital social<sup>69</sup> à titre de variable contextuelle significative par rapport à l'état de santé.

Si aux conditions de vie difficiles s'ajoutent la résidence dans un territoire marqué par l'absence de liens sociaux protecteurs et une pénurie de services et de ressources sociales ou un accès difficile à ces derniers, les conditions nécessaires à la création d'un processus d'exclusion et à son maintien se trouvent réunies, selon De Koninck et autres (2008). Dans leur recherche, les auteurs ont étudié les rôles respectifs du milieu local, de la famille et du milieu de travail sur l'état de santé des populations. Ils ont mis au point un schéma (annexe 8) des influences respectives de trois groupes de variables : (1) la cohésion sociale des résidentes et des résidents; (2) les ressources existant sur le plan social et économique; et (3) la perception positive du quartier. Tous ces éléments créent, selon eux, un climat de confiance et soutiennent le développement de réseaux sociaux qui protègent contre toute forme d'exclusion socio-spatiale. Le risque d'exclusion résiderait dans l'absence de ces médiations protectrices que sont la qualité et la densité des réseaux, la présence des ressources socio-sanitaires, éducatives et socio-récréatives, des commerces de proximité et de moyens de transport efficaces et l'accès à ces derniers.

---

69. À la dimension structurelle ou objective du capital social comprenant l'étendue, la diversité, la taille et la densité des réseaux et des liens sociaux, s'ajoute une dimension cognitive ou subjective constituée de la confiance, de la réciprocité et du sentiment d'appartenance à la collectivité de résidence. Un taux élevé de confiance entre les résidentes et résidents d'un quartier assure une meilleure diffusion de l'information, permet le développement de mécanismes d'entraide et d'action collective et constitue de ce fait un facteur de réduction de la délinquance et de la criminalité par la mise en place de mécanismes de socialisation collective. Il y a là formation d'un cercle vertueux d'inclusion sociale. Vivre dans un quartier où existent des réseaux de solidarité et des occasions de participation à la vie sociale crée un sentiment de sécurité. Ces réseaux sociaux de soutien fonctionnent aussi comme des réseaux d'aide et d'entraide vis-à-vis des difficultés qu'entraînent les situations de pauvreté. À l'inverse, le déficit en capital social réduit la possibilité de sortir de l'exclusion sociale. La résidence dans un quartier à forte concentration de pauvreté où sont souvent associés une dégradation du mobilier urbain et un taux de criminalité entraîne souvent un faible sentiment d'appartenance au quartier, et un faible niveau de confiance en la collectivité. Ces indicateurs traduiraient une faiblesse du capital social au sens de Putnam (2000), qui englobe, dans sa définition, le sens d'appartenance et le degré de confiance. Dans ce sens, le capital social fonctionne comme un filet de protection vis-à-vis de l'exclusion sociale (*comprehensive social safety net*) et comme un tremplin pour sortir de l'exclusion (Engler et Berenbaum, 2005 et 2007; Whitley et McKenzie, 2005).

Plusieurs recherches au Canada ont essayé de cerner l'influence du quartier<sup>70</sup>, en particulier des quartiers défavorisés, sur le développement des enfants, et ce, indépendamment des caractéristiques familiales. La présence de ressources de proximité (comme les bibliothèques, les services de garde, les programmes de loisirs pour enfants ou pour adolescentes et adolescents et les services sociaux à l'enfance) favoriserait le bien-être des enfants grâce aux activités stimulantes et enrichissantes qu'elles procurent pour faciliter leur développement. À l'inverse, une pénurie ou une absence de ces ressources ou leur inaccessibilité pour les enfants des quartiers pauvres risquent de constituer un obstacle à leur développement psychosocial. De même, le degré de cohésion et d'organisation d'un quartier constitue une autre dimension influençant les pratiques et les modèles de socialisation (Anucha et autres, 2006).

À partir d'un échantillon d'enfants d'âge préscolaire, Kohen et autres (2002) ont établi une association significative négative entre les résultats au test d'habileté verbale et les quartiers pauvres qui présentaient un faible niveau de cohésion, et ce, après que les facteurs socioéconomiques des familles eurent été contrôlés. De même, les résultats au test des problèmes de comportement ont été plus élevés dans les quartiers composés de résidentes et de résidents pauvres, où le taux de chômage est élevé et la cohésion sociale (indice du caractère défavorisé du quartier) faible, et ce, même après avoir contrôlé la détresse émotionnelle de la mère, la perception du soutien social et l'auto-évaluation de l'état de santé. Dans le même sens, Oliver et autres<sup>71</sup> (2007) ont étudié l'influence du quartier sur la capacité d'apprentissage des jeunes enfants de la maternelle dans la région de Vancouver. Cette recherche, utilisant une analyse à niveaux multiples, a révélé que les caractéristiques familiales jouaient un rôle déterminant, mais que les caractéristiques du quartier intervenaient aussi de manière indépendante par rapport à la santé physique, au bien-être, au développement langagier et aux compétences de communication des enfants.

À partir des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), Willms (2001, 2003) a aussi étudié le rôle des facteurs familiaux, de même que celui du soutien social et de la stabilité du voisinage, sur les aptitudes à lire et à écrire en bas âge. Celui-ci a vérifié la thèse de la double pénalité ou de la double vulnérabilité voulant que les enfants provenant de familles défavorisées seraient doublement vulnérables si ces familles pauvres vivaient dans des collectivités défavorisées. Les conclusions de ces recherches rejoignent celles établies aux États-Unis<sup>72</sup>. De même, les recherches de Hertzman et autres (2002) ont indiqué que les enfants de familles qui présentent un profil socioéconomique à risques (faible niveau de scolarité, faible revenu et monoparentalité) habitant dans des quartiers non pauvres ou

70. Bien que certaines recherches au Canada n'aient pas pour objet direct l'exclusion, elles y touchent indirectement en examinant les effets du quartier défavorisé sur la santé ou la réussite scolaire (Frohlich et autres, 2008; Phipps, 2003; Veenstra, 2000, 2005 et 2006). « Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de ressentir cet impact, notamment les ménages à faible revenu et les personnes à mobilité réduite qui utilisent les services locaux, ainsi que les résidents qui traversent certaines périodes de la vie, comme les personnes âgées et les parents de jeunes enfants » (Conseil de planification sociale d'Ottawa, 2006).

71. Oliver et Hayes (2008) ont aussi mis en évidence, à partir de données longitudinales, l'effet du quartier pauvre sur l'obésité des enfants et des jeunes adolescentes et adolescents.

72. Putnam (2000) avait déjà associé au développement plus positif des enfants un capital social plus élevé. Le capital social constituerait, tout comme le taux de pauvreté, un indicateur prévisionnel du niveau de santé et de bien-être.

favorisés sur le plan des revenus ont une plus faible probabilité de présenter des problèmes de développement que les enfants ayant les mêmes caractéristiques socioéconomiques, mais vivant dans des quartiers à faible revenu. Ici, les effets sont attribués aux quartiers comme tels et non aux caractéristiques des individus qui habitent les quartiers ou à leur strict environnement familial.

De même, Jones et autres (2002) ont élaboré un modèle d'analyse (annexe 9) qui cherche à comprendre les interactions entre la pauvreté à long terme, le capital social de quartier, les indicateurs de compétences parentales et le stress familial sur le bien-être physique, affectif et cognitif de l'enfant. Leurs résultats permettent de voir que les effets de la pauvreté à long terme sur les résultats des enfants varient selon le degré d'épuisement familial (dysfonctionnement et dépression parentale) et les caractéristiques du quartier, ce qui signifie pour eux que le capital social, l'efficacité collective et le soutien social sur le plan du quartier agissent comme des variables modératrices de l'effet de pauvreté. Selon eux, « le capital social peut contrer les effets de la pauvreté et aider les parents qui élèvent des enfants à leur faire atteindre toutes les possibilités » (idem, p. 5).

Dupéré et autres (2007) ont repéré quant à eux un lien entre les caractéristiques du quartier et le risque pour les jeunes de s'affilier à des pairs délinquants ou d'avoir des relations sexuelles précoces. L'instabilité résidentielle du quartier est apparue comme une mesure plus prédictive que la concentration des désavantages. Les auteurs interprètent leurs résultats dans le sens d'un affaiblissement des normes collectives au sein du quartier, car l'instabilité résidentielle réduit la capacité collective de superviser le comportement des jeunes. Derrière l'instabilité résidentielle, les auteurs dégagent les dimensions du capital social, soit la réduction du niveau de confiance et des liens entre voisines et voisins, la désincitation à participer à la revitalisation du quartier et les faibles ressources à l'intérieur du quartier pour assurer la supervision collective des jeunes.

Les relations de confiance entre résidentes et résidents et les liens d'entraide et de soutien offrent des ressources pour contrer les effets négatifs de la pauvreté et protéger contre les risques d'exclusion sociale. Le capital social écologique n'a pas cependant que des effets « vertueux »; il peut aussi réduire l'intégration sociale dans la société dans un sens plus large. Ces limites ont été constatées dans des analyses faites sur le rôle des enclaves ethniques.

Traditionnellement, la concentration des immigrantes et des immigrants ou des personnes appartenant aux minorités visibles a été analysée comme une étape du processus d'assimilation. La formation d'enclaves ethniques permet aux nouveaux arrivants et arrivantes de retrouver des ressources et des réseaux sociaux dans leur communauté ethnique, ce qui facilite leur intégration dans le pays d'accueil.

Pour certains auteurs et auteures, les quartiers ou les enclaves ethniques isoleraient davantage les immigrantes et immigrants du marché du travail. Chiswich et Miller (2001) ont constaté un effet négatif de la concentration d'individus parlant la même langue sur la maîtrise d'une des deux langues officielles. Hou et Picot (2004) ont remarqué une incidence négative sur l'intégration au marché du travail de la concentration ethnique des immigrantes et immigrants noirs, mais cet effet ne s'appliquerait pas aux

immigrantes et immigrants chinois. Warman (2007), à partir des données des recensements de 1981 à 2001, a découvert un effet négatif de la résidence dans un quartier ethnique sur la croissance des gains des familles et des femmes immigrantes. Les effets négatifs se font sentir chez les immigrantes et immigrants adultes, mais pas chez les immigrantes et immigrants arrivant en bas âge. Selon l'auteur, le fait de vivre dans des enclaves retarde aussi le développement d'habitudes langagières.

D'après Hou et Picot (2003), le revenu des hommes d'origine chinoise ne serait pas influencé par la ségrégation ethnique à Toronto et à Vancouver, mais ceci n'est cependant pas transposable pour les Sud-Asiatiques ou les Noires et les Noirs, pour qui la ségrégation résidentielle affecterait le niveau du revenu.

Pour Frenette et autres (2004), l'appartenance à des réseaux pour les familles pauvres résidant dans un quartier pauvre constituerait plutôt un obstacle à la sortie du quartier à faible revenu : « Si les liens ont tendance à se renforcer avec le temps dans un quartier, le départ de celui-ci pourrait devenir moins probable avec le temps » (idem, p. 31). Les auteurs parlent d'une « dépendance d'état négative » engendrée par la durée prolongée, pour les familles pauvres, de la résidence dans les quartiers pauvres, en émettant l'hypothèse que les réseaux sociaux qui s'élargissent avec le temps agissent comme une protection permettant de « tolérer un milieu économique défavorisé afin de bénéficier en échange des avantages sociaux que procurent ces réseaux » (idem, p. 32). Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par Lévesque et White (2001) dans leur étude sur le rôle du capital social quant à la sortie de l'aide sociale pour les prestataires de longue durée. Ceux-ci ont constaté que la présence et la participation d'organismes communautaires d'aide, d'entraide et de défense des droits avaient un effet négatif sur la probabilité de faire partie du groupe ayant quitté l'aide sociale.

Le capital social, en particulier la constitution de liens faibles<sup>73</sup>, est apparu cependant comme une ressource stratégique dans le processus d'insertion urbaine de femmes immigrantes de diverses origines, ayant de jeunes enfants de cinq à huit ans, après leur arrivée au Canada et à Montréal (Carrasco et autres, 1999). La constitution de liens faibles permet, selon les auteurs de l'étude, de diversifier le réseau social et de servir, dans le processus d'établissement, de « passerelle vers des ressources socioéconomiques et culturelles au-delà de celles du milieu ethnique d'origine » (idem, p. 24). Ces passerelles sont les cours de langue, le milieu de travail, les services gouvernementaux, les organismes communautaires, l'église et le voisinage.

Les quartiers pauvres varient selon leur degré d'organisation sociale, de cohésion sociale et de soutien social. La concentration spatiale de la pauvreté dans certains quartiers constitue un facteur d'exclusion du fait que, dans les quartiers pauvres, l'isolement social des résidentes et des résidents et la pénurie d'équipement et de services publics sont plus marqués, l'équipement de proximité est relativement dispersé,

---

73. « Les liens faibles réfèrent plus aux connaissances qu'à la famille et aux amis, et à des fonctions plus instrumentales qu'émotionnelles. La faiblesse du lien suppose à la fois une interaction moins fréquente entre les personnes, un certain affranchissement de l'espace de proximité géographique pour la constitution des liens et une spécialisation plus grande de la fonction de ces derniers. Les membres du réseau avec qui le lien est qualifié de fort ont beaucoup plus de chances de se connaître entre eux, ce qui implique notamment une moindre diversité des sources d'information disponibles aux membres » (Carrasco et autres, 1991, p. 74).

les services publics (dont les écoles) sont de moins bonne qualité, les ressources communautaires sont inexistantes et l'accessibilité aux services et aux emplois par le transport en commun est difficile. À ces pénuries est souvent associée plus d'insécurité dans le quartier, car il en découle un taux de criminalité plus élevé et un délabrement des espaces bâtis. Tous ces désavantages traduisent l'état de ségrégation de leurs résidentes et résidents. Ce cumul de désavantages augmente la mauvaise réputation du quartier et réduit en retour le sentiment d'appartenance. On se trouve ici devant un cycle de cumul de désavantages écologiques.

La formation dans les zones suburbaines d'une concentration spatiale de la pauvreté accentue l'isolement social des quartiers pauvres et augmente le risque d'exclusion de ses habitantes et habitants<sup>74</sup> (Kazemipur et Halli, 1997). Se met alors en place un processus d'exclusion socio-spatiale où, souvent, de nouveaux immigrants et immigrantes appartenant surtout aux minorités visibles se voient obligés de résider dans des logements sociaux situés à la périphérie de plusieurs grandes villes ou d'habiter dans des quartiers suburbains où se trouvent les logements les plus économiques (Murdie, 1994; Ley et Smith 1997A, 1997B; Murdie et Teixeira, 2002; Hulchanski, 2007; Smith et Ley, 2008). Les espaces urbains caractérisés par une absence de ressources (que ce soit en termes d'écoles, de services de sécurité publique, d'installations récréatives, de services de santé ou de système de transport public adéquat et efficace) éloignent davantage les résidentes et les résidents des ressources et des occasions stratégiques pour favoriser leur insertion sociale. Cela s'ajoute souvent aux conditions de vie déjà difficiles de ces personnes (logements en mauvais état, bruit, pollution, criminalité), ce qui affecte leur sentiment d'appartenance au quartier et la cohésion sociale du quartier.

Pour Smith et Ley (2008), la criminalité, la violence et la pauvreté constituent trois ingrédients hostiles au développement du capital social dans les quartiers pauvres. C'est le constat dégagé d'une recherche qualitative auprès de huit groupes de discussion (*focus groups*) constitués d'immigrantes et d'immigrants résidant dans les quartiers pauvres de la région de Vancouver et de Toronto. Les répondantes et les répondants ont exprimé des sentiments d'isolement et de retrait de la vie sociale, voire une perception dévaluée d'eux-mêmes du fait d'être contraints d'habiter dans ces quartiers. Ils se voient comme des personnes exclues de la société canadienne à cause principalement de la pénurie de services et de ressources publics dans leur quartier et de la difficulté d'accès aux ressources à l'extérieur du quartier en raison des lacunes du système de transport public. Selon les auteurs, les caractéristiques du quartier en termes d'espaces verts et d'infrastructure urbaine ont des effets directs sur les activités des résidentes et des résidents et leur perception de la société. La criminalité et la peur du crime dominent leurs préoccupations quotidiennes et les empêchent de participer aux activités du quartier.

Si les résidentes et les résidents des quartiers suburbains pauvres sont aux prises avec une exclusion socio-spatiale attribuable à la pénurie de ressources et de services et à l'inadéquation des moyens de transport, ceux des quartiers pauvres du centre-ville, qui

---

74. La gentrification des quartiers populaires oblige les populations les plus démunies à quitter ces quartiers pour aller vers les quartiers suburbains (Rose, 2004; Slater, 2004 et 2006; Walks et Maaranen, 2008, A, B).

ont accès plus facilement à ces ressources, doivent cependant vivre avec les conséquences de la stigmatisation de leur quartier.

Les quartiers à forte concentration de pauvreté sont souvent caractérisés par un ensemble de propriétés disqualifiées, car au territoire est rattachée une identité et aux quartiers pauvres, une identité stigmatisée. La concentration spatiale de la pauvreté a un effet propre, selon Bourdieu (1993), qui s'ajoute aux autres formes de désavantages, car le rassemblement en un même lieu d'une population homogène du point de vue de la dépossession, écrit-il, a pour effet de redoubler la dépossession, puisque « le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent » (idem, p. 159).

Certaines recherches (Dansereau et Séguin, 1995) ont montré que les personnes qui habitent dans des logements sociaux, en particulier dans des habitations qui se démarquent sur le plan visuel, sont souvent « estampillées » comme pauvres, ce qui entraîne chez elles des sentiments de stigmatisation. Le fait de vivre dans un quartier caractérisé par une forte concentration de pauvreté crée un effet d'exclusion sociale pour ses résidentes et résidents, indépendamment des ressources individuelles des personnes. On peut ici parler d'un « effet de concentration » dû au cumul de barrières sociales et écologiques qu'entraîne la résidence dans ces quartiers. À la ségrégation urbaine s'ajoute une exclusion sociale.

« Certains quartiers ont meilleure réputation que d'autres. Certains projettent une image de sécurité, ils ont la réputation d'offrir un meilleur cadre de vie par la qualité de leur environnement, de leurs équipements publics ou commerciaux. À l'inverse, les quartiers à forte concentration de pauvreté sont démunis de ces attributs, est souvent associée à ces quartiers une image négative, qui se répercute sur le sentiment d'appartenance de ses habitants » (idem, p. 41).

La réputation négative d'un quartier ou d'un territoire constitue selon De Koninck et autres (2008) un obstacle important au « développement d'un sentiment d'appartenance, favorable à l'ancrage dans le milieu et à l'engagement dans la vie communautaire » (idem, p. 62).

Ces effets pervers d'isolement et de stigmatisation ont été confirmés dans deux recherches récentes, l'une (Smith et Ley, 2008) auprès des résidentes et résidents de quartiers pauvres de Toronto et de Vancouver, et l'autre (McAll et autres, 2001) auprès de résidentes et résidents d'un vaste ensemble de logements sociaux (HML) du centre-ville de Montréal. Les deux recherches font état du sentiment de stigmatisation qu'entraîne le fait de résider dans les quartiers pauvres. La première présente le fait de vivre dans un quartier à forte concentration de pauvreté comme une pénalité dont fait partie la stigmatisation du quartier attribuable à celles et ceux qui modèlent l'opinion publique (*gatekeepers*), c'est-à-dire les médias, la police et le personnel enseignant. Pour la deuxième, la stigmatisation attachée au quartier fait obstacle à la sortie de la pauvreté et accentue l'isolement social.

En résumé, l'étude de la géographie de l'exclusion soulève une double question : celle de la ghettoïsation des quartiers pauvres et celle de l'effet propre du quartier sur le

processus d'exclusion. La thèse de la formation d'un sous-prolétariat (*underclass*) dans les principales villes canadiennes est contestée par la majorité des auteures et des auteurs; elle n'est défendue que par une minorité qui la présente plutôt comme une hypothèse que comme une théorie basée sur des données probantes. Quant à la thèse de l'effet propre du quartier, elle apparaît plus fondée, en particulier par rapport à ses effets sur le développement des enfants. Pour un certain nombre d'auteures et d'auteurs, la concentration spatiale de la pauvreté ou du cumul de la défavorisation a un effet propre qui s'ajoute aux autres formes de désavantages. L'étude de Smith et Ley (2008) reste exemplaire à cet égard, car elle propose pour l'étude des risques potentiels d'exclusion une analyse comportant plusieurs niveaux ou échelles, où chaque niveau ajoute à l'ensemble son effet propre et met en branle des mécanismes particuliers d'exclusion. Chaque échelle, que ce soit la nation, la ville, le quartier, l'espace domestique, participe à l'affaiblissement du sens d'inclusion sociale, car chacune agit comme un filtre, impose des règles et des contraintes et contribue à la construction et à la reproduction des diverses formes d'expériences négatives de vie en société. Dans cette perspective, l'inscription dans un territoire constitue, selon ces auteurs, un facteur déterminant de l'expérience sociale quotidienne de l'intégration ou de l'exclusion, en particulier la résidence prolongée dans des quartiers caractérisés par une forte concentration de pauvreté ou de désavantages multiples.

## Conclusion

La notion d'exclusion à titre de concept générique ou de perspective transversale d'analyse des problèmes sociaux n'a pas la même fonction au Canada qu'en Europe, où elle existe comme objet de politiques sociales. Ainsi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) considère l'exclusion comme un des déterminants de la santé, ce qui a été le cas plus tardivement pour l'Agence de la santé publique du Canada<sup>75</sup>. C'est pourquoi on peine encore à relever dans la littérature canadienne les facteurs générateurs ou prédicteurs de l'exclusion. Certains se révèlent importants, comme les déficits en capitaux, qu'ils soient financiers, humains ou sociaux, les processus de stigmatisation et les pratiques de discrimination, qui constituent autant de barrières à l'intégration sociale. Cependant, la question des enchaînements de causalité, ainsi que l'interaction entre les facteurs, est loin d'avoir été résolue. Il est difficile d'établir des inférences causales à partir des données recueillies. Les associations observées, souvent de type corrélationnel, ne permettent pas de se prononcer sur la direction causale des variables prises en compte. Les données se présentent souvent juxtaposées par domaine ou par groupes à risques, sans que l'on puisse avoir une idée claire de « l'accumulation et de l'interaction des facteurs entre les différents domaines » touchés par l'exclusion.

À cela s'ajoute le problème de l'établissement des indicateurs<sup>76</sup> et de l'échelle d'observation la plus pertinente. Il est parfois difficile de savoir si les indicateurs informent sur les causes ou sur les effets de l'exclusion. La liste des indicateurs ou des paramètres mesurant les désavantages varie d'après les auteurs (Schuurman et autres, 2007). Ainsi, Ley et Smith (1997A, 1997B), dans leur étude sur le cumul des désavantages dans certaines villes canadiennes, utilisent quatre indicateurs de défavorisation, soit l'absence de diplôme d'études secondaires, le taux de chômage masculin, le taux de famille monoparentale et le pourcentage de la population bénéficiant de transferts sociaux. Apparicio et autres (2007), pour mesurer la défavorisation ou la distribution spatiale de la défavorisation sur le territoire de Montréal, répertorient six indicateurs : le chômage; la monoparentalité; le fait de vivre seule ou seul; le fait d'être immigrante ou immigrant récent; le travail atypique; et la non-fréquentation scolaire par les jeunes de 15 à 24 ans. Langlois et Kitchen (2001) sélectionnent une vingtaine de variables regroupées autour de six dimensions. Le Conseil de planification sociale d'Ottawa (2006) a construit un index de l'exclusion à partir de huit indicateurs : résidentes et résidents sous le seuil de faible revenu;

75. Dans le rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 de l'Agence de la santé publique du Canada, signé par Tony Clement, ministre fédéral de la Santé, est répertorié un certain nombre de déterminants de la santé, sans que l'exclusion y figure nommément. « Les déterminants de la santé comprennent les conditions sociales et économiques, les réseaux de soutien social, l'éducation et l'alphabétisme, l'emploi et les conditions de travail, l'environnement social, l'environnement physique, les pratiques personnelles de santé et les capacités d'adaptation, le développement sain des enfants, les caractéristiques biologiques et génétiques, les services de santé, le sexe et la culture. » (Clement, 2006). Cependant, l'Agence de la santé publique du Canada intégrait en 2008 l'inclusion sociale, plutôt que l'exclusion, comme déterminant de la santé. [www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/oi-ar/index-fra.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/oi-ar/index-fra.php)

76. Ainsi, l'Institut de la statistique du Québec a dressé en 2005 l'inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale. Il a distingué « les indicateurs proprement dits de pauvreté et d'exclusion sociale des indicateurs reliés à la pauvreté et à l'exclusion sociale » (Morasse, 2005, p. 11). Les indicateurs « proprement dits » visent les mesures traditionnelles de la pauvreté économique (mesures et incidence, gravité, persistance, dépendance à l'assistance, inégalité, conditions de vie) et les « indicateurs reliés » portent sur les dimensions telles que la santé, l'éducation ou le logement (CEPE, 2008).

résidentes et résidents inactifs sur le marché du travail; chômage; logements nécessitant des réparations majeures; résidentes et résidents consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement; résidentes et résidents de 20 ans ou plus sans diplôme d'études secondaires; résidentes et résidents ayant déménagé au cours des cinq dernières années; et résidentes et résidents ne parlant ni anglais ni français. Enfin, Ornstein (2006, 2007), dans son étude sur le profil démographique et socioéconomique des groupes ethnoracialisés à Toronto, à Montréal et à Vancouver de 1971 à 2001, a relevé trois formes de désavantages (extrêmes, graves et significatives) à partir d'un nombre plus élevé d'indicateurs que sont le taux de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans, le taux des personnes âgées de 25 à 34 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ou universitaires, le pourcentage de celles et ceux qui ne fréquentent pas l'école, à temps plein ou à mi-temps, le taux de chômage chez les femmes et les hommes ayant entre 18 et 64 ans, le taux d'occupation d'emplois non manuels de premier niveau par les hommes et les femmes ayant entre 18 et 64 ans, le taux d'occupation d'emplois manuels de premier niveau par les hommes ayant entre 18 et 64 ans et le niveau d'emploi des hommes et des femmes.

Il ne faut pas se surprendre du fait que la défavorisation et l'exclusion prennent des configurations différentes selon les auteurs. Ornstein (2006, 2007) en arrive à constater un cumul de désavantages extrêmes chez certains groupes racialisés, tandis qu'Apparicio et autres (2007) et Ley et Smith (1997B) relèvent peu de cumuls de désavantages. Apparicio parle même d'une hétérogénéité des espaces de pauvreté, contrairement au Conseil de planification sociale d'Ottawa (2006), qui considère 13 quartiers sur 50 à Ottawa comme très vulnérables.

Les divergences constatées tiennent aussi à l'échelle d'observation utilisée, car plus on fait varier l'échelle d'observation, plus le tableau des données se modifie. « Les résultats d'analyses statistiques varient en fonction de la définition géographique des unités » (Apparicio et autres 2008, p. 4), car plus les unités spatiales sont vastes, plus il devient difficile de mesurer l'hétérogénéité sociale des milieux<sup>77</sup>. Selon les données du recensement utilisées, la ségrégation urbaine pour certains groupes apparaîtra plus ou moins prononcée. Indicative de ce problème est l'étude faite par Owusu (1999) au sujet des immigrantes et immigrants ghanéens à Toronto. Ainsi, ces derniers n'apparaissent concentrés spatialement qu'à une échelle d'observation très rapprochée, étant donné qu'ils résident principalement dans seulement 17 secteurs de recensement sur 7 500 à Toronto. Il faut que les données soient utilisées à une échelle plus fine que les secteurs de recensement pour arriver à saisir certaines formes d'exclusion socio-spatiale. Par contre, l'erreur échantillonnale est plus grande à des « échelles très fines » (Leloup et autres, 2005, p. 21).

Les facteurs pris en compte pour comprendre l'exclusion à titre d'état et de processus se présentent comme étant très variables. Certains, dans ce cadre, proposent des modèles d'analyse (annexes 10 et 11) afin de départager les effets causaux des caractéristiques liées aux individus de celles liées à leur milieu d'appartenance et

---

77. « L'échelle de collecte des données influe considérablement sur les schémas observés. Il est recommandé de recueillir des données à l'aide de plusieurs échelles; la plus vaste produira des résultats généralisés, tandis qu'une échelle plus resserrée permettra de distinguer les détails » (traduction de Herbert, 1975, p. 364).

répertorient les variables clés en fonction de l'angle sous lequel l'exclusion est examinée. Ces modèles restent souvent à l'état de proposition, sans que l'ordre ou la séquence des facteurs prédicteurs ou leur hiérarchisation ne soient encore démontrés ou ne s'appuient sur des données cumulatives et vérifiables. L'importance et le poids dans la littérature canadienne sur l'exclusion des recherches qualitatives de type exploratoire permettent de dégager des processus ou des mécanismes d'exclusion, comme la stigmatisation et la discrimination, que les recherches quantitatives ont de la difficulté à cerner. Cependant, ces mêmes recherches qualitatives permettent peu de généraliser, et on connaît peu l'étendue des mécanismes répertoriés. Sont-ils généralisables, et jusqu'où? Ensemble de questions auxquelles la recherche qualitative n'est pas à même de répondre. D'une certaine façon, l'exclusion correspond à un ensemble de données en quête d'une explication.

Bien que l'on ne puisse encore avoir une idée claire de l'accumulation et de l'interaction des facteurs d'exclusion, plusieurs types d'explications restent présents dans la littérature. Ces explications établissent des facteurs et des mécanismes générateurs d'exclusion différents. Nous en avons relevé quatre<sup>78</sup>, soit l'explication matérialiste, psychosociale, sociale et structurelle.

La première explication, matérialiste, met en avant la pauvreté et le manque de ressources financières à titre de facteurs prédicteurs principaux ou facteurs centraux ou déclencheurs du processus d'exclusion. La thèse est que les personnes démunies financièrement n'ont pas les ressources nécessaires pour participer à la vie sociale et accéder aux droits, ni les occasions de le faire. La situation de pauvreté impose un ensemble de barrières et de contraintes qui empêchent, surtout si la pauvreté est chronique, de prendre part aux principales activités de la vie sociale.

La deuxième explication, psychosociale, fait intervenir un facteur médiateur clé entre la pauvreté et l'exclusion. Les personnes à faible revenu ont des conditions de vie difficiles et stressantes et n'ont pas les ressources protectrices suffisantes pour les surmonter. Elles se trouvent à faire face à un double fardeau dont elles ne peuvent se délester que si elles ont le sentiment de pouvoir agir sur leurs conditions de vie. Ici, le facteur déterminant apparaît être les perceptions et les représentations à la fois individuelles et collectives vis-à-vis de la situation à changer. En situation d'exclusion, les mécanismes d'adaptation (*coping*) s'avèrent insuffisants, entraînant un sentiment d'impuissance à provoquer le changement, qui installe dans l'exclusion. Ici, les variables liées aux fragilités individuelles et au fonctionnement psychosocial relationnel sont jugées importantes. Cette explication cherche à aller au-delà des barrières et des déficits pour faire intervenir la personne à titre de sujet social avec ses perceptions, ses représentations et ses modes de résolution des difficultés de la vie quotidienne.

Dans la troisième perspective, le facteur médiateur entre pauvreté et exclusion est désigné par le terme générique de capital social. Sa présence ou son absence est déterminante, car chaque forme de capital social est génératrice de ressources qui agissent comme des facteurs protecteurs vis-à-vis des événements susceptibles d'être à

---

78. Cette répartition des explications chevauche en partie celle élaborée par Bouchard (2008), qui a fait ressortir trois types d'explications par rapport aux liens entre cohésion sociale et santé, soit les explications matérialiste et psychosociale et le style de vie.

la source du processus d'exclusion. On peut classer le capital social sous deux formes, la première concerne les réseaux de relations sociales donnant accès à des ressources (capital de rapprochement [*bridging capital*]) et la deuxième concerne les sentiments ou les normes de partage, de solidarité, de confiance, de réciprocité et d'entraide qui cimentent la participation et l'intégration sociales (capital de fusion [*bonding capital*]). Ce sont les ressources réelles ou potentielles associées à un réseau de relations dans lequel les individus et les groupes sont imbriqués qui constituent autant d'écrans protecteurs et de « sécurités invisibles » vis-à-vis des événements déclencheurs d'exclusion. Les réseaux peuvent tantôt agir comme des tremplins pour sortir de l'exclusion, tantôt fonctionner comme un filet social de sécurité. Certains auteurs et auteures utilisent une conception élargie du capital social, en termes de capital écologique ou de quartier, qui inclut les réseaux sociaux, l'organisation de la vie collective, les ressources et les normes propres au territoire. Leur pénurie ou leur absence accentue l'isolement social des résidentes et des résidents et renforce le sentiment d'exclusion sociale.

Dans ce type d'explication, les notions de pauvreté et d'exclusion ne se chevauchent, ni se superposent. Elles réfèrent à des processus différents, la pauvreté à l'inégale redistribution des biens, et l'exclusion à des déficits sur le plan des réseaux sociaux, à des ruptures entre l'individu et la société.

Un dernier type d'explication est qualifié de structurel ou de sociétal. Ce registre d'analyse reproche souvent à la notion de capital social de « désociologiser les rapports sociaux » et de masquer les rapports sociaux inégalitaires à la base de l'exclusion. L'exclusion devient ici la résultante d'arrangements sociaux inégalitaires, de structures d'opportunités bloquées (emploi, scolarité, logement, formation, accès aux services sociaux, de santé et d'éducation) ou de régulations institutionnelles où « au cœur de ces rapports, se trouvent la discrimination et la stigmatisation comme mécanismes centraux » (McAll, 2008A, p. 94). Ce qui est en jeu dans cette dernière perspective, ce sont les rapports de pouvoir et d'inégalité, car on cherche à mettre en évidence les comportements et les attitudes adoptées par les groupes en position de pouvoir ou par ceux qui exercent un pouvoir de contrôle sur l'allocation des ressources dans les champs économique, politique ou symbolique.

La prise en compte de ces cadres explicatifs soulève une question plus fondamentale sur le rôle des facteurs économiques par rapport aux variables sociales du processus d'exclusion. On trouve dans ces perspectives d'analyse un axe de différenciation des discours entre le registre économique-redistributif et le registre social-intégratif. Le premier accorde plus d'importance aux questions d'inégalité sociale et de privation économique, considérant l'exclusion comme un accès inégal aux revenus et aux biens de première nécessité, contrairement au deuxième, plus axé sur les questions de solidarité et d'inclusion sociale et qui voit dans l'exclusion un processus de désaffiliation ou d'isolement social et de fragilisation des liens sociaux. Certains (Gough, 1997; Room, 1997; Saraceno, 2002; Todman, 2001) associent ces deux perspectives à deux traditions d'études et d'analyse, l'une française et l'autre anglo-saxonne. Il ne faut donc pas se surprendre de les trouver toutes deux présentes dans la littérature canadienne.

Au-delà de ces différences, l'étude de l'exclusion met en évidence la nécessité d'une lecture multidimensionnelle des problèmes qui prenne en compte une pluralité d'échelles d'observation à des niveaux multiples. Son analyse soulève la question des barrières et des structures d'opportunités, en montrant comment le cumul des désavantages entrave l'exercice, pour les individus, des libertés réelles. Dans ce cadre, la littérature sur l'exclusion au Canada dresse un tableau des « pénalités cumulatives » qui réduisent le champ des possibilités et des occasions de choix. Celles-ci constituent autant d'obstacles ou de barrières à la conversion des ressources ou des droits en capacités réelles ou substantielles « d'accomplir diverses combinaisons possibles de fonctionnement » (Sen, 2000, p. 55), bref, empêchant chacune et chacun de choisir ce qui lui semble souhaitable.

C'est ainsi que les facteurs générateurs d'exclusion se déclinent en termes de déficit ou de faiblesse de capitaux, en particulier économiques (faible revenu, pauvreté durable), humains (mauvaise santé, âge, faible scolarité, absence d'expérience de travail), sociaux (faible volume ou faible densité des liens sociaux), liés à la précarité ou à l'instabilité familiale (monoparentalité, charge d'enfants), au travail précaire (faible rémunération, travail à temps partiel, alternance emploi et chômage), lequel fait en sorte que le travail n'est plus une garantie contre l'exclusion. Ces facteurs prennent aussi la forme de pratiques discriminatoires dans des domaines aussi divers que le logement, le travail, la santé ou les services sociaux, ou de barrières sociales et économiques, dont la pleine compréhension fait appel aux rapports sociaux de pouvoir et d'inégalité sociale qui traversent notre société. À cela s'ajoute l'effet proprement géographique du cumul spatial des désavantages, lequel participe au maintien des individus ou des groupes dans un cercle vicieux de la précarité, de la défavorisation et de l'exclusion.

On peut ajouter, à la suite de De Koninck et autres (2006), qu'il existe une certaine circularité entre la défavorisation économique et sociale, l'incidence de la réaction sociale stigmatisante ou de la discrimination négative, et la perception à la fois individuelle et collective d'une incapacité ou d'un sentiment d'impuissance par rapport aux événements. C'est pourquoi l'étude de la dynamique des relations entre ces phénomènes apparaît comme un champ de recherche à développer, car elle amène à récuser toute logique linéaire de la causalité et invite à une prise en compte d'une causalité de type davantage systémique, où sont mis en évidence les interdépendances entre les facteurs et les liens qui les unissent.

Le double mouvement d'individualisation (parcours de vie) et de territorialisation (spatialisation) de l'exclusion oblige aussi à inscrire, pourrait-on dire, la problématique des droits de la personne dans celle des droits sociaux, et à penser les principes de justice au-delà d'une politique de redistribution, pour intégrer ce que Fraser (2005) nomme une politique de la reconnaissance, fondée sur la « parité de participation » (idem, p. 53). L'exclusion à titre de question sociale remet en question les modes de justice et de distribution et les formes de solidarité, car elle fait apparaître l'échec ou l'inefficacité de certains arrangements institutionnels considérés comme fondamentaux pour le fonctionnement de la société. Comme objet des politiques publiques, elle demande de jeter un regard transversal sur le marché du travail, la sécurité du revenu, les politiques de la famille et de l'immigration et les services sociaux publics et impose

des stratégies d'action et d'intervention fondées sur une vision intégrée des problèmes et des solutions.

---



---

## Bibliographie

- ABADA, T., F. HOU, F. et B. RAM (2008). *Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019M, décembre, n° 308.
- AIACH, P. et D. FASSIN (2004). « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », *La Revue du praticien*, vol. 54, p. 2221-2227.
- ALISON, W.R., D. DAVIES, A. WILLSON et K.M. SHUEY (2008). « Family Structure and Mothers' Mental Health: A Life Course Perspective on Stability and Change », *Advances in Life Course Research*, vol. 13, p. 233-255.
- ANICEF, P., E. BAICHMAN-ANICEF, R. KHATTAR et K. KILBRIDE (2000). *Between Two Worlds: The Experiences and Concerns of Immigrant Youth in Ontario*, Toronto, Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement.
- ANUCHA, O., N.S. DLAMINI, M. CHUNG et L. SMYLIÉ (2006). *Capital social et bien-être des immigrantes : Étude multidimensionnelle auprès de quatre communautés ethniques de Windsor*, Condition féminine Canada, Ottawa.
- APPARICIO, P. et A.-M. SÉGUIN (2006). « Measuring the Accessibility of Services and Facilities for Residents of Public Housing in Montreal », *Urban Studies*, vol. 43, no. 1, January, p. 187-211.
- APPARICIO, P. et A.-M. SÉGUIN. *Retour sur les notions de ségrégation et de ghetto ethniques et examen des cas de Montréal, Toronto et Vancouver*, rapport de recherche réalisé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Centre – Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique, Montréal.
- APPARICIO, P., A.-M. SÉGUIN et X. LELOUP (2007). « Modélisation spatiale de la pauvreté à Montréal : apport méthodologique de la régression géographiquement pondérée », *Le Géographe Canadien*, vol. 51, n° 4, p. 412-427.
- APPARICIO, P., A.-M. SÉGUIN et D. NAUD (2008). « The Quality of the Urban Environment Around Public Housing Buildings in Montreal: An Objective Approach Based on GIS and Multivariate Statistical Analysis », *Social Indicator Research*, vol. 86, p. 335-380.
- ARCAN, S., A. LENOIR-ARCHDIJAN et D. HELLEY (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, n° 2, p. 373-399.
- ATKINSON, A.B. (1998). « Social Exclusion, Poverty and Unemployment », dans ATKINSON, A.B. et J. HILLS (eds.). *Exclusion, Employment and Opportunity*, CASEpaper 4, Centre for Analysis of Social Exclusion, London School of Economics.
- ATKINSON, A.B. (1999). « On the Poverty Measurement », *Econometrica* 55, p. 749-764.
- ATKINSON, R. et K. KINTREA (2002). « Area Effects: What Do They Mean for British Housing and Regeneration Policy? », *European Journal of Housing Policy*, vol. 2, no. 2, p. 147-166.
- AVENEL, C. (2007). *Sociologie des « quartiers sensibles »*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin.

- AYDEMIR, A. et M. SKUTERUD (2004). *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada, 1966-2000*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019MIF, n° 225.
- AYDEMIR, A., C. WEN-HAO et M. CORAK (2008). *Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité chez les enfants des immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019M, n° 316.
- BALAKRISHNAN, T.R. et F. HOU (1999). « Socioeconomic Integration and Spatial Residential Patterns of Immigrant Groups in Canada », *Population Research and Policy Review* 18, p. 201-217.
- BARILE, M. (2000). « Understanding the Personal and Political Role of Multiple Minority Status », *Disability Studies Quarterly*, vol. 20, no. 2, p. 123-128.
- BARILE, M. (1998). « A Minority in all Seasons » in Ciatu, Dileo, and Micallef.
- BARTON, L. *Curragia: Writing by Women of Italian Descent*, Toronto: Women's Press.
- BARONGO-MUWEKE, N. (2006). *Theoretical Framework and Contribution to Empirical Analysis*, Conseil de planification social d'Ottawa, Ottawa.
- BAUDER, H. (2006). *Labor Movement: How Migration Regulated Labor Markets*, New York: Oxford University Press.
- BAUDER, H. et R. SHARPE (2002). « Residential Segregation of Visible Minorities in Canada's Gateway Cities », *The Canadian Geographer*, vol. 46, no. 3, p. 204-222.
- BEAUJOT, R. et D. KERR (2007). *Nouvelles tendances dans les transitions chez les jeunes au Canada : possibilités et risques*, document de discussion, Projet PRP, Investir dans la jeunesse, Ottawa. Sur Internet : <URL:[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>.
- BEAULIEU, N., J.-Y. DUCLOS, B. FORTIN et M. ROULEAU (2005). « Intergenerational Reliance on Social Assistance: Evidence From Canada », *Journal of Population and Economics*, vol. 18, p. 539-562.
- BEISER, M., F. HOU, I. HYMAN et M. TOUSIGNANT (2002). « Poverty, Family Process and Mental Health of Immigrant Children in Canada », *American Journal of Public Health*, February, vol. 92, no. 2, p. 220-227.
- BELLOT, C. (2000). « La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance », dans LABERGE, D., *L'errance urbaine*. Sainte-Foy, Éditions Multimondes, p. 101-119.
- BELLOT, C. (2003A). « L'itinérance contemporaine au Québec », dans LEBLANC, M., M. OUMET et D. SZABO, *Traité de criminologie empirique*, Montréal, PUM, p. 111-134.
- BELLOT, C. (2003B). « Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe? », *Lien social et politiques – RIAC*, vol. 49, Des sociétés sans classes?, printemps, p. 173-182.
- BELLOT, C. (2005). « La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal », dans BRUNELLE N. et M.-M. COUSINEAU, dir., *Trajectoires de déviance juvénile*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 71-193.
- BELLOT, C. et C. MORSELLI (2002). « Les racines et les enjeux de la tolérance zéro », *Politiques sociales*, n°s 1 et 2, p. 4-11.
- BENOÎT, C., D. CARROLL et M. CHAUDHRY (2003). « In Search of a Healing Place: Aboriginal Women in Vancouver's Downtown Eastside », *Social Science & Medicine*, vol. 56, p. 821-833.

- BERNARD, P., R. CHARAFEDDINE, K. FROHLICH, M. DANIEL, Y. KESTENS et L. POTVIN (2007). « Health Inequalities and Place: A Theoretical Conception of Neighbourhood », *Social Science & Medicine*, vol. 65, no. 9, p. 1839-1852.
- BLACH, M. (2005). « Social Inclusion as Solidarity: Rethinking the Child Rights Agenda » dans RICHMOND, T. et A. SALOOJEE (eds.), *Social Inclusion: Canadian Perspectives*, Halifax, Fernwood Publishing, p. 126-154.
- BOLARIA, S. et P. LI (1985). *Racial Oppression in Canada*, Toronto, Garamond Press.
- BOPP, J. et autres (2007). *You Just Blink and It Can Happen: A Study of Women's Homeless North of 60*, YMCA, Yellowknife.
- BOUCHARD, L. (2008). « Capital social, solidarité réticulaire et santé », dans FROLISH, K., M. De KONINCK, P. BERNARD et A. DEMERS (édit.), *Les inégalités sociales de santé au Québec*, PUM, Montréal.
- BOUDARBAT, B. et M. BOULET (2007). « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », *Choix*, vol. 13, n° 7, novembre.
- BOURDIEU, P. (1993). *La misère du monde*, Seuil, Paris.
- BOYD, M. et E. GRIECO (1998). « Triumphant Transitions: Socioeconomic Achievements of the Second Generation in Canada », *International Migration Review*, vol. 32, no. 4, Winter, p. 853-876.
- BOYD, M. (2002). « Educational Attainments of Immigrant Offspring: Success or Segmented Assimilation? », *International Migration Review*, vol. 36, no. 4, Winter, p. 1037-1060.
- BOYD, M. (2008). « Variations in Economic Outcomes of Second Generation Young Adults », *Canadian Diversity*, vol. 6, no. 2, Spring, p. 20-24.
- BRADSHAW, J. et autres (2005). *The Drivers of Social Exclusion: A Review of the Literature for the Social Exclusion Unit in the Breaking of the Cycle Series*, Office of the Deputy Prime Minister, London.
- BRASSARD, R. (2005). « L'expérience de l'enfermement carcéral des femmes autochtones au Québec », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 17, n° 2, p. 311-340.
- BROADWAY, M. et G. JETSY (1998). « Are Canadian Inner Cities Becoming More Dissimilar? An Analysis of Urban Deprivation Indicators », *Urban Studies*, vol. 35, no. 9, p. 1423-1438.
- BRUNELLE, N. et M.-M. COUSINEAU (dir.) (2005). *Trajectoires de déviance juvénile*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BUCHAARKI, D., L.I. REUTTER et L.D. OGILVIE (2006). « "You Need to Know Where We're Coming From": Canadian Aboriginal Women's Perspectives on Culturally Appropriate HIV Counselling and Testing », *Health Care for Women International*, vol. 27, p. 723-747.
- BUCK, N. (2001). « Identifying Neighbourhood Effects on Social Exclusion », *Urban Studies*, vol. 38, no. 12, p. 2251-2275.
- BYRNE, D. (ed.) (2008). *Social Exclusion: Critical Concepts in Sociology, volume 1: Social Exclusion – the History and Use of a Concept*, London and New York, Routledge.
- CARAGATA, L. (2003). « Neoconservative Realities: The Social and Economic Marginalization of Canadian Women », *International Sociology*, vol. 18, no. 3, September, p. 559-580.
- CARAGATA, L. (2008). *Study Background*. Sur Internet :  
<URL : [www.wlu.ca/page.php?grp\\_id=1287&p=7411](http://www.wlu.ca/page.php?grp_id=1287&p=7411)>.

- CARAGATA, L., B. BEAUPRÉ, P. DUNN, E. LIGHTMAN, S. POLLACK, W. RUFFET et M. LIEGGHIO (2008). *Lone Mothers: Building Social Inclusion*, Toronto, Community Bulletin, no. 1.
- CARRASCO, P., D. ROSE et J. CHARBONNEAU (1999). « La constitution de liens faibles : une passerelle pour l'adaptation des immigrantes centro-américaines mères de jeunes enfants à Montréal », *Études ethniques au Canada = Canadian Ethnic Studies*, n° 1, p. 73-91.
- CASTEL, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation, de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-27.
- CASTEL, R. (1995A). « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et politiques*, n° 34, p. 13-21.
- CASTEL, R. (1995B). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CASTEL, R. (2000). « Cadrer l'exclusion » dans KARSZ, S. (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod.
- CATTELL, V. (2001). « Poor People, Poor Places, and Poor Health: The Mediating Role of Social Networks and Social Capital », *Social Science & Medicine*, vol. 52, p. 1501-1516.
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (CEPE) (2008). *Le faible revenu au Québec : un état de la situation*, Gouvernement du Québec, Québec.
- CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION (2009). *Sorry, it's Rented! Measuring Discrimination in Toronto's Rental Housing Market*. Sur Internet : <URL : <http://www.equalityrights.org/cera/docs/CERAFinalReport.pdf>>.
- CHAMBON, A., J. HULCHANSKI, R. MURDIE et C. TEIXEIRA (1997). *Access to Housing in a Canadian City: Experiences of Three Immigrant Groups*, Urban Affairs Association Conference, Toronto.
- CHAN, S. (2005). *The Profile of Absolute and Relative Homelessness Among Immigrants, Refugees, and Refugee Claimants in the GVRD*, Final Report, Mosaic.
- CHARBONNEAU, J. (2004). *Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte*, Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société.
- CHAREST, R. (2002). « Police et prise en charge des personnes itinérantes à Montréal », *Politiques sociales*, n°s 1 et 2, p. 66-77.
- CHÂTEL, V. et S. ROY (dir.), (2008). *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHAYKOWSKI, R. (2005). *Travail atypique de vulnérabilité économique*, Réseau canadien de recherche sur les politiques sociales, mars.
- CHICHA, M.T. et É. CHAREST (2008). « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 2, mars.
- CHISWICK, B. et P.W. MILLER (2001). « A model of destination language acquisition », *Demography*, vol. 38, p. 391-409.
- CHUNG, L. (2004). « Low-Paid Workers: How Many Live in Low-Income Families? », *Perspectives on Labour and Income*, vol. 16, no. 4, p. 23-32, Statistics Canada Catalogue no. 75-001-XPE.
- CLARK, W. (2007). « Delayed Transitions of Youth Adults », *Canadian Social Trends*, p. 13-21.
- CLÉMENT, T. (2006). *Rapport sur les plans et les priorités, 2006-2007*, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada.

- COHEN, M., M. GOLDBERG, N. ISTVANFLY, T. STANTON, A. WALSIK et K.-M. WOODS (2008). *Removing Barriers to Work*, Canadian Center for Policy Alternatives, BC Office.
- COLLIN, C. (2007). *Stratégies de réduction de la pauvreté au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador*, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaires, Ottawa.
- COLLINS, S. (2005). « An Understanding of Poverty From Those Who Are Poor », *Action Research*, vol. 3, no. 1, p. 9-13. Sur Internet : <URL : <http://arj.segepub.com>>.
- COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE (2001). *Approche intersectionnelle de la discrimination : pour traiter les plaintes relatives aux droits de la personne fondées sur des motifs multiples*, document de travail.
- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (2002). *Personnes handicapées*. Fiche d'information, n° 4, Ottawa.
- CONSEIL DE PLANIFICATION SOCIALE D'OTTAWA (2006). *Les quartiers où nous vivons : comprendre l'exclusion à l'échelle du quartier à Ottawa*, Ottawa.
- CONSEIL DU TRAVAIL DU CANADA (2008). *Vers l'inclusion des personnes handicapées en milieu de travail*, décembre.
- CÔTÉ, J. et J. BYNNER. « Changes in the Transition to Adulthood in the UK and Canada: The Role of Structure and Agency in Emerging Adulthood », *Journal of Youth Studies*, vol. 11, no. 3, p. 251-268.
- CORAK, M. (éd.), (2000). *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge University Press.
- CORAK, M. (2001). *Les enfants se portent-ils bien? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada*, Statistique Canada, Études sur la famille et le travail, 11F0019MIF N° 171.
- CORAK, M. (2006). *Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons from a Cross Country Comparison of Generational Earnings Mobility*, Discussion Paper no. 1993, Bonn, Institute for the Study of Labor.
- CORAK, M. (2008). « Immigration in the Long Run. The Education and Earnings Mobility of Second-Generation Canadians », *IRPP Choices*, vol. 14, no. 13, October.
- CORAK, M., W.-H. CHEN, A. DEMANTI et D. BUTLER (2003). « Social Cohesion and the Dynamics of Income in Four Countries », Documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Ottawa.
- CRAIB, K.J.P., P.M. SPITTAL, E. WOOD, N. LALIBERTÉ, R.S. HOGG, K. LI, K. HEATH, M.W. TYNDALL, M.V. O'SHAUGHNESSY et M.T. SCHECHTER (2003). « Risk Factors for Elevated HIV Incidence Among Aboriginal Injection Drugs Users in Vancouver », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 168, no. 1, p. 19-24.
- CROCKER, J., B. MAJOR et C. STEELE (1998). « Social Stigma » dans GILBERT, D. et autres (eds.), *Handbook of Social Psychology*, vol. 2, Boston, McGraw Hill, p. 504-553.
- CYR, N. et T. SCHIRLE (1999). *The Employment and Income Assistance Program: Removing Employment Barriers and Disincentives to Work*, Winnipeg, Manitoba League of Persons with Disabilities.
- DAHL, E., T. FLOTTEN et T. LORENTZEN (2008). « Poverty Dynamics and Social Exclusion: An Analysis of Norwegian Panel Data », *Journal of Social Policy*, vol. 2, no. 37, p. 231-249.
- DAMON, J. (2008). *L'exclusion*, PUF, collection Que sais-je?, Paris.

- DANSEREAU, F. (2002). *Le logement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, INRS, Montréal.
- DANSEREAU, F. (2007). *La discrimination raciale et ethnique dans le domaine du logement*, Montréal, Exposé introductif présenté à l'atelier « Racisme, habitat et division sociale de l'espace urbain » à l'occasion de la Conférence internationale « La ville, lieu d'inclusion et d'exclusion ».
- DANSEREAU, F. et A.-M. SÉGUIN, (1995). *La cohabitation interethnique dans l'habitat social au Québec : études de cas*, Québec, Société d'habitation du Québec, 305 p.
- DAVIES, L., J.A. MCMULLIN, W. AVISON et G. CASSIDY (2001). *Politique sociale, disparité entre les sexes et pauvreté*, Université Western Ontario.
- DAY, S. (1990). « La réalisation de l'égalité », dans RYSZARD, I., *Les droits de la personne au Canada*, Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne, Université d'Ottawa, p. 21-36.
- DeCOITO, P. (2008). *Social Exclusion of Minority Groups: A Conceptual Framework*, Ottawa, Social Planning Council of Ottawa.
- De KONINCK, M., M.-J. DISANT et R. PAMPALON (2006). « Inégalités sociales de santé : influence des milieux de vie », *Lien social et politiques*, n° 55, p. 125-136.
- De KONINCK, M., R. PAMPALON, G. PAQUET, M. CLÉMENT, A.-M. HAMELIN, M.-J. DISANT, G. TRUDEL et A. LEBEL (2008). *Santé : Pourquoi ne sommes-nous pas égaux? Comment les inégalités sociales de santé se créent et se perpétuent*, Institut national de santé publique du Québec, Québec.
- De KONINCK, M. (2008). « Un regard multidisciplinaire sur la construction des inégalités sociales de santé », dans FROLISH, K., M. De KONINCK, P. BERNARD et A. DEMERS (édit.), *Les inégalités sociales de santé au Québec*, PUM, Montréal.
- DECHMAN, M.K. (2001). *The Family Mosaic. Social Exclusion and Social Assistance: A Longitudinal Study of Lone-Parent and Two-Parent Families*, Crown copyright, Province of Nova Scotia.
- DEMAS, D. (1993). « Triple Jeopardy: Native Women with Disabilities », *Canadian Woman Studies*, vol. 13, no. 4, p. 53-55.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (2001). *L'incapacité au Canada : un profil en 2001*, Ottawa.
- DIETZ, R. (2002). « The Estimation of Neighbourhood Effects in the Social Sciences: An Interdisciplinary Approach », *Social Science Research*, vol. 31, no. 4, December, p. 539-575.
- DION STOUT, M., G. KIPLING et R. STOUT (2001). *Aboriginal Women's Health Research Synthesis Paper: Final Report*, Centre of Excellence for Women's Health, Ottawa, Women's Health Bureau.
- DOOLEY, M. et J. STEWART (2004). « Family Income and Child Outcomes in Canada », *Canadian Journal of Economics = Revue canadienne d'économie*, vol. 37, no. 4, November.
- DUPÉRÉ, V., E. LACOURSE, J. WILLMS, F. VITARO et R. TREMBLAY (2007). « Affiliation to Youth Gangs During Adolescence: The Interaction Between Childhood Psychopathic Tendencies and Neighborhood Disadvantage », *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 35, no. 6, December, p. 1035-1045.
- DURST, D. (2000). *It's Not What but How: Social Service Issues Affecting Aboriginal Peoples*, Social Policy Research Unit, University of Regina, Regina.

- DURST, D. et M. BLUECHARDT (2001). *Urban Aboriginal Persons with Disabilities: Triple Jeopardy!*, Regina, Social Policy Research Unit, University of Regina.
- ENGLER-STRINGER, R. et S. BEREMBAUM (2005). « Collective Kitchens in Canada: A Review of the Literature », *Revue canadienne de la pratique et de la recherche en diététique*, vol. 66, n° 4, hiver, p. 246-251.
- ENGLER-STRINGER, R. et S. BEREMBAUM (2007). « Exploring Social Support Through Collective Kitchen Participation in Three Canadian Cities », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 26, no. 2, fall, p. 91-105.
- ELLEN, I.G. et M.A. TURNER (1997). « Does Neighbourhood Matter? Assessing Recent Evidences », *Housing Policy Debate*, vol. 8, no. 4, p. 833-866.
- FAWCETT, G. (2000). *Bringing down the Barriers: The Labour Market and Women with Disabilities in Ontario*, Ottawa, Canadian Council on Social Development.
- FAWCETT, G. (1996). *Vivre avec une incapacité au Canada : un portrait économique*. Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- FENG, Y, S. DUBEY et B. BROOKS (2007). *Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées*, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, Documents de recherche sur le revenu 75F0002MIF, n° 005.
- FIGUEIREDO, J.B. et A. de HAAN (eds.), (1998). *Social exclusion: An ILO Perspective*, International Institute for Labour Studies Research, series 111, Geneva, International Labour Organisation.
- FINNIE, R. (2000A). *La dynamique du faible revenu (de la pauvreté) au Canada : l'entrée, la sortie, la durée des épisodes et la période totale de pauvreté*, Direction de la recherche appliquée, politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, W-00-7F.
- FINNIE, R. (2000B). *The Dynamics of Poverty in Canada: What We Know, What We Can Do, Commentary*, no. 145, Toronto, C.D. Howe Institute.
- FINNIE, R., I. IRVINE et R. SCEVIOUR (2004). *La dynamique de l'aide sociale au Canada : le rôle des attributs individuels et des variables économiques et politiques*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Document de recherche 11F0019MIF, n° 231.
- FINNIE, R., I. IRVINE et R. SCEVIOUR (2004). *Welfare Dynamics in Canada: The Role of Individual Attributes and Economic-Policy Variables*, Statistics Canada, Business and Labour Market Analysis Division, Research Paper 11F0019MIF, no. 231.
- FINNIE, R., I. IRVINE et R. SCEVIOUR (2005). *Sommaire de : Recours à l'assistance sociale au Canada : tendances nationales et provinciales en matière d'incidence, d'entrée et de sortie*. Statistique Canada, 11F0019MIF, n° 246.
- FINNIE, R. et I. IRVINE (2008). « The Welfare Enigma: Explaining the Dramatic Decline in Canadians' Use of Social Assistance, 1993-2005 », C.D. Howe Institute, *Commentary Social Policy*, no. 267, June.
- FINNIE, R. et A. SWEETMAN (2003). « Poverty Dynamics: Empirical Evidence for Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 36, no. 2, p. 291-325.
- FLEURY, C. (2009). « L'allongement de la jeunesse est-elle attribuable à la précarisation de l'emploi? Examen de la question dans un contexte québécois », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, n° 2, p. 283-312.
- FLEURY, D. (2007). *Étude de la pauvreté et de la pauvreté au travail chez les immigrants récents au Canada*, Ressources humaines et Développement social Canada, SP-680-05-07-F, Ottawa.

- FLEURY, D. et M. FORTIN (2005). « Les travailleurs à faible revenu au Canada », *Horizons*, vol. 7, n° 2, p. 5-57.
- FONG, E. (1996). « A Comparative Perspective on Racial Residential Segregation: American and Canadian Experiences », *The Sociological Quarterly*, vol. 37, no. 2, p. 199-226.
- FONG, E. et R. WILKES (1999). « The Spatial Assimilation Model Re-Examined: An Assessment by Canadian Data », *International Migration Review*, no. 3, p. 594-620.
- FONG, E. et R. WILKES (2003). « Racial and Ethnic Residential Patterns in Canada », *Sociological Forum*, vol. 18, no. 4, December, p. 577-602.
- FONG, E. et K. SHIBUYA (2003). « Economic Changes in Canadian Neighbourhoods », *Population Research and Policy Review*, vol. 22, p. 147-170.
- FONG, E. et E. CHAN (2008). « An Account of Immigration Studies in the United States and Canada, 1990-2004 », *The Sociological Quarterly*, vol. 49, p. 483-502.
- FRASER, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, Éditions la Découverte.
- FRENETTE, M., G. PICOT et R. SCEVIOUR (2004). *How Long do People Live in Low-Income Neighbourhoods? Evidence for Toronto, Montreal and Vancouver*, Analytical Studies Branch Research Paper Series, 11F0019MIE, no. 216, Ottawa: Statistics Canada, Business and Labour Market Analysis Division.
- FRENETTE, M. et R. MORISSETTE (2003). *Will They Ever Converge? Earnings of Immigrant and Canadian-Born Workers Over the Last Two Decades*, Analytical Studies Branch, Research Paper Series, Statistique Canada, 11F0019MIE, no. 215.
- FRISKEN, F., L.-S. BOURNE, G. GAD et R.-A. MURDIE (1997). *Governance and Social Well-being in Toronto Area*, Université de Toronto, Centre for Urban and Community Studies, Research Paper no. 193, Toronto.
- FROHLICH, K., M. De KONINCK, A. DEMERS et P. BERNARD (édit.), (2008). *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.
- FULLER, S. et L. VOSKO (2008). « Temporary Employment and Social Inequality in Canada: Exploring Intersections of Gender, Race and Immigration Status », *Social Indicators Research*, vol. 88, p. 31-50.
- GALABUZI, G. E. (2001). *Canada's Creeping Economic Apartheid: The Economic and Social Marginalisation of Racialised Groups*, Toronto, Canadian Centre for Social Justice Foundation for Research and Education, May.
- GALABUZI, G. E. (2004). « Social Exclusion » in RAPHAEL, D. (ed.), *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*, Toronto, Canadian Scholars Press, p. 235-251.
- GALABUZI, G.E. (2005). *Canada's Economic Apartheid: The Social Exclusion of Racialized Groups in the New Century*, Toronto, Canadian Scholars Press.
- GALARNEAU, D. et J. STURROCK (1997). « Revenu familial après séparation », *Perspective*, Statistique Canada, été, n° 75-001-XPF.
- GALSTER, G., K. METZGER et R. WAITE (1999). « Neighbourhood Opportunity Structures and Immigrants' Socioeconomic Advancement", *Journal of Housing Research*, vol. 10, no. 1, p. 95-127.
- GARON, M. (1997). *Pauvreté et droit au logement en toute égalité*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Montréal.

- GAUTHIER, M. (1995). « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord », *Lien social et politiques*, n° 34, p. 151-156.
- GAUTHIER, M., J. HAMEL, M. MOLGAT, C. TROTTIER, C. TURCOTTE et M. VULTUR (2004). *L'insertion et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation.
- GÉLINEAU, L., N. BRISSEAU, M. LOUDAHI, F. BOURGEOIS, R. POTIN et L. ZUNDI (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*, Québec.
- GERMAIN, A. (2000). *Immigrants and Cities: Does Neighbourhood Matter?*, The Transatlantic Learning Community, Montréal.
- GINGRICH, L.G. (2008). « Social Exclusion and Double Jeopardy: The Management of Lone Mothers in the Market-State Social Field ». *Social Policy & Administration*, vol. 42, no. 4, August, p. 379-395.
- GOFFMAN, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewoods Clifs, New Jersey, Prentice-Hall.
- GOLDRING, L., C. BERINSTEIN et J. BERNHARD (2007). *Institutionalizing Precarious Immigration Status in Canada*, The Center for Comparative Immigration Studies, University of California, San Diego.
- GOUGH, I. (1997). « Social Aspects of the European Model and its Economic Consequences », dans BECK, W., L. VAN DE MAESEN et A. WALKER, (eds.). *The Social Quality of Europe*, La Haye, Kluwer Law International.
- GOVERNEMENT DE L'ONTARIO (2009). *Rompre le cycle. Stratégie de la pauvreté de l'Ontario*, Gouvernement de l'Ontario, Toronto. Sur Internet : <URL : [www.ontario.ca/romprelecycle](http://www.ontario.ca/romprelecycle)>.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). *L'itinérance au Québec : cadre de référence*, Gouvernement du Québec, Québec.
- GOYETTE, M. (2006A). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*, thèse de doctorat, École de service social, Université Laval, Québec.
- GOYETTE, M. (2006B). « Préparation à la vie autonome et insertion professionnelle des jeunes pris en charge par l'État : quelles interventions? », *Sociétés et Jeunesse en difficulté*, n° 2, automne [en ligne].
- GREEN, D.A. et C. WORSWICK (2002). « Earnings of Immigrant Men in Canada: The Roles of Labour Market Entry Effects and Returns to Foreign Experience », Paper prepared for Strategic Research and Statistics, Citizenship and Immigration Canada.
- GREEN, K. (2001). « *We Did it Together* »: *Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*, The Prairie Women's Health Centre of Excellence, Project no. 26.
- HATFIELD, M. (1997). *Concentration de la pauvreté et de la détresse sociale dans les quartiers urbains du Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, politique stratégique, W-97-1F, Ottawa.
- HATFIELD, M. (2004). « Vulnerability to persistent low-income », *Horizons*, vol. 7, p. 19-26.

- HEISZ, A. et L. McLEOD (2004). *Low Income in Census Metropolitan Areas 1980-2000*, 89-613-MIE, no. 001. Ottawa: Statistics Canada, Business and Labour Market Analysis Division.
- HENRY, F. (1994). *The Caribbean Diaspora in Toronto: Learning to Live with Racism*, Toronto, University of Toronto Press.
- HENRY, F., C. TATOR, W. MATTIS et T. REE (1995). *The Colour of Democracy, Racism in Canadian Society*, Toronto, Harcourt Brace.
- HERBERT, D.T. (1975). « Urban Deprivation: Definition, Measurement and Spatial Qualities (In Spatial and Social Constraints in the Inner City: A Symposium) », *Geographical Journal*, 141, 3, p. 362-372.
- HERTZMAN, C., S.-A.-A. McLEAN, D.-E. KOHEN et T. EVANS (2002). *Early Development in Vancouver*, University of British Columbia, Vancouver.
- HERTZMAN, C. (2002). *Leave no Child Behind! Social Exclusion and Child Development*, Toronto, Laidlaw Foundation.
- HIEBERT, D. (2003). « Immigrant and Minority Enclaves in Canadian Cities », *Canadian Issues*, April, Montréal.
- HOU, F. (2005). *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019, n° 254.
- HOU, F. (2008). *Les immigrants travaillant avec des personnes appartenant à la même ethnie qu'eux : qui sont-ils et quelle est leur situation économique?*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019M, n° 310, Ottawa.
- HOU, F. et J. CHEN (2003). « Faible revenu, inégalité du revenu et santé selon les quartiers à Toronto », *Rapports sur la santé*, vol. 14, n° 2, p. 21-36.
- HOU, F. et A. MILAN (2003). « Neighbourhood Ethnic Transition and Its Socio-Economic Connections », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 38, no. 3, p. 387-410.
- HOU, F., et J. MYLES (2004). *Inégalités au niveau des quartiers, privation relative et état de santé autoévalué*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019MIF, n° 228.
- HOU, F. et J. MYLES (2005). « Neighbourhood Inequality, Neighbourhood Affluence and Population Health », *Social Science & Medicine*, vol. 60, p. 1557-1569.
- HOU, F. et J. MYLES (2007). *L'évolution du rôle de l'éducation dans le choix du conjoint : homogamie éducative au Canada et aux États-Unis depuis les années 1970*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019MIF, n° 299.
- HOU, F. et G. PICOT (2003). *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019MIF, n° 204.
- HOULE, P. (2003). « Les obstacles à l'intégration au marché du travail des femmes monoparentales à faible revenu », *Reflets*, vol. 9, n° 2, automne. Sur Internet : <URL : <http://id.erudit.org/iderudit/011090ar> >.
- HULCHANSKI, J.D. (2007). « Ghettos of the Rich and the Poor: Is This Where Toronto is Headed? », *Mapping Neighbourhood Change in Toronto*, University of Toronto.
- HULCHANSKI, J.D. (1997). *Immigrants and Access to Housing: How Welcome are Newcomers to Canada*, Metropolis Year II Conference, The Development of a Comparative Research Agenda, Montréal, November.

- HUM, D. et W. SIMPSON (2007). « The Legacy of Immigration: Labour Market Performance and Education in the Second Generation », *Applied Economics*, vol. 39, p. 1985-2009.
- HURTUBISE, H. et M. VATZ-LAAROUSSI (2000). « Jeunes dans/de la rue et stratégies de réseaux », dans LABERGE, D. (dir.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, p. 179-192.
- IWASAKI, Y., J. BARTLETT, K. MCKAY, J. MACTAVISH et J. RISTOCK (2008). « Mapping Nondominant Voices into Understanding Stress-Coping Mechanisms », *Journal of Community Psychology*, vol. 36, no. 6, p. 702-722.
- JACCOUB, M. (1995). « L'exclusion sociale et les Autochtones », *Lien social et politiques*, n° 34, p. 93-100.
- JACKSON, A. (2005). *Work and Labour in Canada: Critical Issues*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc.
- JONES, C. et autres (2002). *La pauvreté, le capital social, les compétences parentales et les résultats des enfants au Canada*. Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.
- JUBY, H., C. BOURDAIS, N. MARCIL-GRATTON et L.-P. RIVEST (2005). « Pauvreté des familles monoparentales et parcours professionnel des mères après la rupture », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 2, p. 217-243.
- KARABANOW, J. (2004). *Being Young and Homeless*, New York, Peter Lang.
- KAZEMIPUR, A. (2004). *An Economic Sociology of Immigrant Life in Canada*, New York: Nova.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (1997). « Plights of Immigrants: the Spatial Concentration of Poverty in Canada », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 20, p. 11-28.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (2000). « The Invisible Barrier: Neighbourhood Poverty and Integration of Immigrants in Canada », *Journal of International Migration and Immigration*, vol. 1, no. 1, p. 85-100.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (2001). « Immigrants and 'New Poverty': The Case of Canada », *International Migration Review*, vol. 35, no. 4, winter, p. 1129-1156.
- KAZEMIPUR, A. (2006). « The Market Value of Friendship: Social Networks of Immigrants », *Canadian Ethnic Studies = Études ethniques au Canada*, vol. XXXVIII, no. 2, p. 49-64.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (2000). *The Colour of Poverty: A Study of the Poverty of Ethnic and Immigrants Groups in Canada*, Malden, Blackwell Publishers.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (2000). *The New Poverty in Canada: Ethnic Groups and Ghetto Neighbourhoods*, Toronto, Thompson Educational Pub.
- KAZEMIPUR, A. et S. HALLI (2001). « The Changing Colour of Poverty in Canada », *CRSA/RCSA*, vol. 38, no. 2.
- KEOWN, L-A. (2008). *Les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face au changement*, Rapport de l'Enquête sociale générale de 2008, Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, n° 11-008.
- KERR, D et R. BEAUJOT (2003). « Child Poverty and Family Structure in Canada, 1981-1997 », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 34, n° 3, p. 321-334.
- KLEIN, A. (2001). *HIV/AIDS and Immigration: Final Report*, Montreal, Canadian HIV/AIDS Legal Network.
- KLODAWSKY, F. (2008). *Témoignages du 4 juin 2008*. Délibérations du sous-comité sur les villes, Sénat, Ottawa.

- KLODAWSKY, F., M. YOUNG, T. AUBRY, C. NICHOLSON et B. BEHNIA (2005). « The Panel Study on Homelessness », *Canadian Issues*, Spring, CBCA Reference, p. 123-126.
- KLODAWSKI, F., T. AUBRY, R. NEMIROFF, C. BONETTA et A. WILLIS (2007). « What Happens Over Time: Researching Homelessness Longitudinally », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 16, no. 1.
- KLODAWSKI, F., T. AUBRY, R. NEMIROFF, B. BENHIA, M. YOUNG et C. NICHOLSON (2006). « Groupe d'étude sur le sans-abrisme à Ottawa », *Nos diverses cités*.
- KLODAWSKI, F., T. AUBRY et S. FARREL (2006). « Care and the Lives of Homeless Youth in Neoliberal Times in Canada », *Gender, Place and Culture*, vol. 13, no. 4, August, p. 419-436.
- KNOWLES, C. (2000). « Burger King, Dunkin Donuts and Community Mental Health Care », *Health & Place*, vol. 6, p. 213-224.
- KOHEN, D., J. BROOKS-GUNN, T. LEVENTHAL et C. HERTZMAN (2002). « Neighbourhood Income and Physical and Social Disorder in Canada: Association with Young Children's Competences », *Child Development*, vol. 73, no. 6, December, p. 1844-1860.
- KUNZ, J.L. (2000). *Jeunes et visibles : Accès des jeunes immigrants et membres des minorités visibles au marché du travail*, Direction de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, SP-581-08-03F.
- KUNZ, J.L. et J. FRANK (2004). « Poverty, thy name is hydra », *Horizons*, vol. 6, p. 4-8.
- LABELLE, M., D. SALÉE et Y. FRENETTE (2001). *Incorporation citoyenne et/ou exclusion? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*, Fondation canadienne des relations raciales, Toronto.
- LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, M. ROBERT et N. SOULLIÈRE (1991A). *Le traitement judiciaire des personnes connaissant des problèmes de santé mentale*, Les cahiers du GRAPPP n° 13, Groupe de recherche et d'analyse sur les politiques et les pratiques pénales, 221 p.
- LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, M. ROBERT et N. SOULLIÈRE (1991B). *Le traitement judiciaire des personnes connaissant des problèmes de santé mentale – synthèse et conclusion*, Les cahiers du GRAPPP n° 13, Groupe de recherche et d'analyse sur les politiques et les pratiques pénales, 26 p.
- LABERGE, D., D. MORIN et M. ROBERT (1996). *Criminalisation et maladie mentale présumée : les réponses du système judiciaire*, Les cahiers du GRAPPP, Groupe de recherche et d'analyse sur les politiques et les pratiques pénales, 137 p.
- LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN et L. CASAVANT (1998). *Le rôle de la prison dans la production de l'itinérance*, Rapport de recherche soumis au Comité québécois de la recherche sociale, Collectif de recherche sur l'itinérance, 106 p.
- LABERGE, D., D. MORIN, S. ROY et M. ROZIER (2000). « Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes », *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n° 2, p. 21-39.
- LABONTÉ, R. (2004). « Social Inclusion/Exclusion and Health: Dancing the Dialectic », in RAPHAEL, D. (ed.), *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*. Toronto, Canadian Scholars Press, p. 253-266.
- LACROIX, G., G. SANTAROSSA et P. GAGNÉ (2003). *Une analyse de la dynamique de la dépendance à l'assistance-emploi des populations natives et immigrantes québécoises*, Cirano, n° 14, Montréal.

- LAFFUT, M. et M.-R. ROY (édit.), (2007). *Pauvreté et exclusion sociale : partage d'expériences entre Wallonie et Québec*, Québec, De Boeck, IWEPS, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec.
- LANDREVILLE, P., D. MORIN et D. LABERGE (2003). « Déjudiciarisation en santé mentale à Montréal », dans BELLOT, Céline (dir.), *Tolérance zéro*, Les politiques sociales. Sur Internet : <URL : [www.lespolitiquessociales.org/1et2-2003.htm](http://www.lespolitiquessociales.org/1et2-2003.htm)>.
- LANGLOIS, A. et P. KITCHEN (2001). « Identifying and Measuring Dimensions of Urban Deprivation in Montreal: An Analysis of the 1996 Census Data », *Urban Studies*, vol. 38, no. 1, p. 119-139.
- LEE, K. (2000). *Urban Poverty in Canada: A Statistical Profile*, Canadian Council on Social Development.
- LENOIR-ACHDJIAN A., I. DRAINVILLE, D. HELLY, S. ARCAND, M. VATZ-LAAROUSSI et A. MAHFOUDH (2007). « The Professional Insertion of Immigrants Born in the Magrheb: Challenge and Impediments for Intervention », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 8, no. 4, p. 391-409.
- LELOUP, X., P. APPARICIO et A.-M. SÉGUIN, (2005). *Le concept de « Relative Deprivation » : survol des définitions et des tentatives de mesure appliquées à l'urbain*, document de recherche 2005-11, INRS Urbanisation, culture et société.
- LÉVESQUE, M. et D. WHITE (2001). « Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour les prestataires de longue durée », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 26, no. 2, p. 167-192.
- LEVITAS, R. (2005). *The Inclusive Society? Social Exclusion and New Labour*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- LEY, D. et H. SMITH (1997A). *Is There an Immigrant "Underclass" in Canadian Cities?*, RIIM Working paper no. 97-08, Vancouver. Sur Internet : <URL : [www.riim.metropolis.net/](http://www.riim.metropolis.net/)>.
- LEY, D. et H. SMITH (1997B). « Immigration and Poverty in Canadian Cities, 1971-1991 », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 30, p. 29-48.
- LEY, D. et H. SMITH (2000). « Relations Between Deprivation and Immigrant Groups in Large Canadian Cities », *Urban Studies*, vol. 37, n° 1, p. 37-62.
- LI, P. (2000). « Earnings Disparities Between Immigrants and Native-Born Canadians », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 37, no. 3, p. 289-311.
- LINK, B. et J. PHELAN (2001). « Conceptualising Stigma », *Annual Review of Sociology*, vol. 27, p. 363-85.
- LUONG, M. (2008). « Que sont devenues les mères adolescentes? », *Perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-X.
- MALENFANT, R., A. LARUE, M. JETTÉ, M. VÉZINA et L. ST-ARNAUD (2004). *Précarisation du travail et santé : briser le cercle vicieux de l'exclusion*, Rapport de recherche : Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail.
- MALENFANT, R., M. LÉVESQUE, M. JETTÉ et D. WHITE (2004). *Étude de trajectoires liées à la pauvreté*, Rapport de recherche : Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail.
- MARTINEZ, J., R. PAMPALON et D. HAMEL (2003). « Défavorisation et mortalité par accident vasculaire cérébral au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 24, n° 2/3.

- MARTEL, J. et R. BRASSARD (2008). « Painting the Prison 'Red': Constructing and Experiencing Aboriginal Identities in Prison », *British Journal of Social Work*, vol. 38, p. 340-361.
- MATHIESON, J., J. POPAY, E. ENOCH, S. ESCOREL, M. HERNANDEZ, H. JOHNSTON et L. RISPEL (2008). *Social Exclusion: Meaning, Measurement and Experience and Links to Health Inequalities: A Review of Literature*, background paper no. 1, WHO Social Exclusion Knowledge Network.
- McALL, C. (1995). « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de la citoyenneté », *Lien social et politiques*, n° 34, p. 81-92.
- McALL, C. (2008). « Transfert des temps de vie et 'perte de la raison' : l'inégalité sociale comme rapport d'appropriation », dans FROLISH, K., M. De KONINCK, P. BERNARD et A. DEMERS (édit.), *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- McALL, C. (2008). « Trajectoires de vie, rapports sociaux et production de la pauvreté », dans CHÂTEL, V. et S. ROY (dir.), *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 13-34.
- McALL, C., D. WHITE, J.-Y. DESGAGNÉS, M. FOURNIER, L. VILLENEUVE et C.-A. NORAZ (1996). *Structures, systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale*, rapport de recherche soumis aux Subventions nationales du bien-être, Ressources humaines Canada.
- McALL, C., J. FORTIER, P.-J. ULYSSE et R. BOURQUE. (2001). *Se libérer du regard : agir sur la pauvreté au Centre-ville de Montréal*. Montréal, Éditions Saint-Martin.
- McANDREW, M. (2009). « Les carrières scolaires des jeunes issus de l'immigration à Montréal, Toronto et Vancouver », *Les enfants d'immigrants : le Canada et le Québec*, Séminaire Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, le 13 février.
- McINTYRE, L., C. OFFICER et L. ROBINSON (2003). « Feeling Poor: The Felt Experience of Low-Income Lone Mothers », *Affilia*, vol. 18, no. 3, p. 316-331.
- McCOLL, M.A. (2006). « Structural Determinants of Access to Health Care for People with Disabilities », dans McCOLL M.A. et L. JONGBLOED, *Disability and Social Policy In Canada*. Concord, Aptus University Publications.
- MENDEZ, P. (2009). « Immigrant Residential Geographies and the 'Spatial Assimilation' Debate in Canada, 1997-2007 », *International Migration & Integration*, vol. 10, p. 89-108.
- MIANDA, G. (1998). « Être une immigrante noire africaine francophone à Toronto : vécu et perception des rapports de genre », *Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 4, n° 1, p. 34-52.
- MIMEAULT, I. et M. SIMARD (1999). « Exclusions légales et sociales des travailleurs agricoles saisonniers véhiculées quotidiennement au Québec », *Relations industrielles*, vol. 54, n° 2, p. 388-410.
- MIMEAULT, I. et M. SIMARD (2001). « Travail agricole saisonnier occasionnel au Québec : espace d'inclusion ou d'exclusion? », *Études ethniques au Canada*, vol. 33, n° 1.
- MITCHEL, A. et R. SHILLINGTON (2002). *Poverty, Inequality, and Social Inclusion. Working Paper Series: Perspectives on Social Inclusion*, The Laidlaw Foundation, Toronto.

- MOLGAT, M. et C. RINGUET (2004). « De la prévisibilité à la diversité des parcours? Le cas de jeunes mères ayant délaissé leurs études », *Service social*, vol. 51, n° 1, p. 60-77.
- MORASSE, J.-A. (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- MORISSETTE, R. (2002). « Précarité : familles vulnérables sur le plan financier », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, Statistique Canada, n° 11-008, p. 15-20.
- MORISSETTE, R. et M. DROLET (2000). *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu*, Statistique Canada, 11F 0019 MPF, n° 146, Ottawa.
- MORISSETTE, R. et X. ZHANG (2001). « À faible revenu pendant plusieurs années », *Perspective*, été, Statistique Canada, n° 75-001-XIF, p. 25-36.
- MORISSETTE, R., Y. OSTROVSKY et G. PICOT (2004). *Relative Wage Patterns among the Highly Educated in a Knowledge-Based Economy*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019MIE, n° 232.
- MORISSETTE, R. et Y. OSTROVSKY (2007). *L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, 11F0019, no. 297.
- MORISSETTE, R. et A. JOHNSON (2005). *Les bons emplois disparaissent au Canada?*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019MIF, janvier, n° 239.
- MORISSETTE, R. et G. PICOT (2005A). *Low-paid Work and Economically Vulnerable Families over the Last Two Decades*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019, avril, n°. 248.
- MORISSETTE, R. et G. PICOT (2005B). *Sommaire : le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019, avril, n° 249.
- MORISSETTE, R. et X. ZHANG (2005). « Escaping Low Earnings, 1983-2000 », *Perspectives on Labour and Income*, vol. 6, no. 4, April.
- MURDIE, R.A. (1994). « Blacks in Near-Ghettos? Black Visible Minority Populations in Metropolitan Toronto Housing Authority Public Housing Units », *Housing Studies*, vol. 9, p. 435-57.
- MURDIE, R.A. (1998). « The Welfare State, Economic Restructuring and Immigrant Flows: Impacts on Sociospatial Segregation in Greater Toronto », dans MUSTERD, S. et W. OSTENDORF (eds.), *Urban Segregation and the Welfare State: Inequality and Exclusion in Western Cities*, ch. 6, New York and London, Routledge.
- MURDIE, R.A. et C. TEIXEIRA (2002). *Towards a Comfortable Neighbourhood and Appropriate Housing: Immigrant Experience in Toronto*, Working paper no. 10, Toronto, CERIS.
- MYLES J. et G. PICOT (2000). *Social Transfers, Earnings and Low-Income Intensity Among Canadian Children, 1981-96: Highlighting Recent Developments in Low-Income Measurement*, Business and Labour Market Analysis Division, March, Statistics Canada, 11F0019MPE, no. 144.

- MYLES J., F. HOU, G. PICOT et F. MYERS (2006). *Why did Employment and Earnings Rise Among Lone Mothers During the 1980s and the 1990s?*, Ottawa, Statistics Canada.
- MYLES J. et F. HOU (2003). *Neighbourhood Attainment and Residential Segregation Among Toronto's Visible Minorities*, Analytical Studies Branch Research Paper Series, 11F0019MIE, no. 216, Ottawa, Statistics Canada.
- MYLES J. et F. HOU (2004). « Changing Colours: Spatial Assimilation and New Racial Minority Immigrants », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 29 no. 1, p. 29.
- NEUFELDT, A., J. SANDYS, D. FUCHS, P. PARIS et M. LOGAN (2000). *Economic Integration and Disability: A Baseline Benefits and Costs Study of Supported Employment and Self-Directed Employment Initiatives*, Community Rehabilitation and Disability Studies, University of Calgary.
- NEWBOLD, B.K. et P. DeLUCA. « Short-Term Residential Changes to Toronto's Immigrant Communities: Evidence from LSIC Wave I », *Urban Geography*, vol. 28, no. 7, p. 635-656.
- NOREAU, N., M. WEBBER, M.P. GILES et A. HALE (1997). *Traverser le seuil de faible revenu*, Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, documents de travail sur la dynamique du travail et du revenu n° 97-11.
- NOVAC, S. (2006). *Violence familiale et itinérance : analyse documentaire*, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada.
- NOVAC, S. (1996). *A Place to Call One's Own: New Voices of Dislocation and Dispossession*, Ottawa, Status of Women.
- NOVAC, S., J. DARDEN, D. HULCHANSKI et A.-M. SÉGUIN (2002). *Housing Discrimination in Canada: The State of the Knowledge*, Ottawa, CHML.
- OCDE. (1998). « Dynamique de la pauvreté dans quatre pays de l'OCDE », *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, OCDE.
- OLIVER, L.N., J.R. DUNN, D.E. KOHEN et C. HERTZMAN (2007). « Do Neighbourhoods Influence the Readiness to Learn of Kindergarten Children in Vancouver? A Multilevel Analysis of Neighbourhood Effects », *Environment and Planning A*, vol. 39, p. 848-868.
- OLIVER, L.N. et M.V. HAYES (2008). « Effects of Neighbourhood Income on Reported Body Mass Index: An Eight Year Longitudinal Study of Canadian Children », *BMC Public Health*, vol. 8, no. 16.
- OMIDVAR, R. et T. RICHMOND (2005). « Immigration Settlement and Social Inclusion in Canada », *Policy Matters*, no. 16, March.
- OOKA, E. et B. WELLMAN (2005). « Does Social Capital Pay Off More Within or Between Ethnic Groups? Analyzing Job Searches in Five Toronto Ethnic Groups », dans FONG, É. (ed.), *Inside the Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press.
- OREOPOULOS, P. (2002). *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents*, Statistique Canada, Division des études de la famille et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019MIF, juillet, n° 185, juin.
- ORNSTEIN, M. (2006). *Ethno-Racial Groups in Toronto, 1971-2001: A Demographic and Socio-Economic Profile*, Institute for Social Research, York University.

- ORNSTEIN, M. (2007). *Ethno-Racial Groups in Montreal and Vancouver, 1971-2001: A Demographic and Socio-Economic Profile*, Institute for Social Research, York University.
- OSTROVSKY, Y. (2008). *Inégalité et instabilité des gains chez les immigrants au Canada*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019, juillet, n° 309, avril.
- OXMAN, J., J. HANLEY; L. LACH, N. KHANLOU, S. WEERASINGHE et V. AGNEW.(2005). « Intersection of Canadian Policy Parameters Affecting Women with Precarious Immigration Status: A Baseline for Understanding Barriers to Health », *Journal of Immigration Health*, vol. 7, no. 4, p. 247-258.
- OWUSU, T.Y. (1996). *The Adaptation of Black African Immigrants in Canada: A Case Study of Residential Behavior and Ethnic Community Formation Among Ghanaians in Toronto*, PhD. Dissertation, Department of Geography, University of Toronto.
- OWUSU, T.Y. (1999). « Residential Patterns and Housing Choices of Ghanaian Immigrants in Toronto, Canada », *Housing Studies*, vol. 14, no. 1, p. 77-97.
- PAGÉ, G. et J. MOREAU (2007). « Intervention et transmission intergénérationnelle : Services manquants, intervenants dépassés : l'intervention en protection de la jeunesse et transmission intergénérationnelle de la maltraitance ». *Service social*, vol. 53, n° 1, p. 61-73.
- PALAMETA, B. (2007). « L'intégration économique des enfants d'immigrants », *Perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-XIF, octobre.
- PAMPALON, R. et G. RAYMOND (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, p. 113-127.
- PAMPALON, R. et G. RAYMOND (2003). « Un indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, Société et Solidarité*, n° 1, p. 191-208.
- PAMPALON, R., D. HAMEL, M. De KONINCK et M.-J. DISANT (2007). « Perception of place and health: Differences between neighbourhoods in the Québec City region », *Social Science & Medicine*, vol. 65, p. 95-111.
- PAMPALON, R., D. HAMEL et P. GAMACHE (2008). « Évolution récente de la mortalité prématurée au Québec selon la défavorisation matérielle et sociale », dans FROLISH, K., M. De KONINCK, P. BERNARD et A. DEMERS (édit.), *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, PUM, p. 13-36.
- PAMPALON, R., D. HAMEL et P. GAMACHE (2008). « Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec? », Institut national de santé public du Québec, numéro de publication 778.
- PAPILLON, M. (2002). *Immigration, Diversity and Social Inclusion in Canada's Cities*, Discussion Paper F/27, Canada, Family Network, Canadian Policy Research Networks.
- PARADIS, E., S. NOVAC, M. SARTY et D.-J. HULCHANSKI (2008). *Better off in a Shelter? A Year of Homeless and Housing among Status Immigrant, Non-Status Immigrant and Canadian Born Families*, Research Paper 213, Toronto, Centre for Urban and Community Studies, Cities Center, Université de Toronto.
- PARAZELLI, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- PAUGAM, S. (1996). « La constitution d'un paradigme », dans PAUGAM, S. (édit.), *L'exclusion : état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 7-19.
- PAUGAM, S. (2001). « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », *Études rurales* 2001/3, juillet-décembre, n° 159-160, p. 73-96.
- PHILIBERT, M.D., R. PAMPALON, D. HAMEL, J.P. THOUÉZ et C.G. LOISELLE (2007). « Material and Social Deprivation in Quebec: A Local-Scale Evaluation System », *Social Science & Medicine*, vol. 64, p. 1651-1664.
- PHIPPS, S. (2003). *The Impact of Poverty on Health: A Scan of the Research Literature*, Canadian Institute for Health Information and Canadian Population Health Initiative.
- PHIPPS, S. et L. CURTIS (2001). *The Social Exclusion of Children in North America*, Dalhousie University, Halifax, 44 p.
- PICHER, V., J. RENAUD et L. GINGRAS (2002). « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population* 2002/1, vol. 57, p. 63-89.
- PICOT, G. (2004A). « The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, no. 1, p. 25-45.
- PICOT, G. (2004B). *The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants and Possible Causes*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019, juillet, n° 222.
- PICOT, G. (2004). *Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistique Canada*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019M, décembre, n° 319.
- PICOT, G. et A. HEISZ (2000). *Le marché du travail des années 1990*. Statistique Canada, 11F0019MPE, n° 148. Sur Internet : <URL : [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)>.
- PICOT, G., A. HEISZ et A. NAKAMURA (2001). *Job Tenure, Worker Mobility and the Youth Labour Market During the 1990's*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019MIE, n° 155.
- PICOT, G. et F. HOU (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019, juin, n° 198.
- PICOT, G. et F. HOU (2009). *Les caractéristiques des immigrants, l'effondrement de la TI et leur effet sur les gains initiaux des immigrants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019M, avril, n° 315.
- PICOT, G., F. HOU et S. COULOMBE (2007). *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019MIF, décembre, n° 294.
- PICOT, G., F. HOU et S. COULOMBE (2008). « Poverty Dynamics among Recent Immigrants in Canada », *International Migration Review*, vol. 42, no. 2, Summer, p. 393-424.
- PICOT, G. et LIN, Z. (1997). *Are Canadians More Likely to Lose Their Jobs in the 1990's?*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Documents de recherche 11F0019MIE, n° 96.
- PICOT, G. et J. MYLES (2005). *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale*, Statistique Canada, 11F0019MIF, n° 240, février.

- PICOT, G. et A. SWEETMAN (2000). *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*, Statistique Canada, 11F0019MIF, n° 262.
- PICOT, G. et A. SWEETMAN (2005). *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : mise à jour 2005*, Statistique Canada, 11F0019MIF, n° 262.
- PICOT, G., M. ZYBLOCK et W. PYPHER (1999). *Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?*, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Documents de recherche 11F0019MPE, avril, n° 132.
- POPAY, J., E. ENOCH, H. JOHNSTON et L. RISPEL (2006). *Social Exclusion Knowledge Network (SEKN): Scoping of SEKN and Proposed Approach*, Submitted to the Commission on Social Determinants of Health, World Health Organisation by the Central Co-ordinating Hub for the SEKN.
- POPAY, J., S. ESCOREL, M. HERNANDEZ, H. JOHNSTON, J. MATHIESON, J. et L. RISPEL on behalf of the World Health Organisation Social Exclusion Knowledge Network (2008). *Understanding and Tackling Social Exclusion: Final Report of the Social Exclusion Knowledge Network of the Commission on Social Determinants of Health*, Genève.
- PORTES, A. et M. ZHOU (1993). « The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants », *Annals of the American Political and Social Sciences*, vol. 530, November, p. 74-96.
- POTVIN, M. et B. FOURNIER (2000). *L'individu et le citoyen dans la société moderne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- POTVIN, M. et M. V. HAYES (2005). « La recherche sur le lieu et la santé au Canada », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 98, supplément 1, éditorial, p. 58-59.
- POTVIN, M. (2009). « Les enfants d'immigrants : le Canada et le Québec sont-ils des sociétés inclusives? », *L'expérience de la 2<sup>e</sup> génération au Québec : les jeunes d'origine haïtienne*, Institut de recherche en politiques publiques, Montréal, le 13 février.
- PUTNAM, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.
- QUESNEL-VALLÉE, A. (2008). « L'approche des parcours de vie », dans FROLISH, K., M. De KONINCK, P. BERNARD et A. DEMERS (édit.), *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, PUM.
- RAPHAEL, D. (2004). « Introduction to the Social Determinants of Health », dans RAPHAEL, D. (ed.), *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*. Toronto, Canadian Scholars Press, p. 1-18.
- RAPHAEL, D. (2007). *Poverty and Policy in Canada: Implications for Health and Quality of Life*, Toronto, Canadian Scholars Press.
- REID, C. (2004). *The Wounds of Exclusion: Poverty, Women's Health, and Social Justice*. Edmonton, Alberta, Qual Institute Press.
- REID, C., W. FRISBY et P. PONIC (2002). « Confronting Two-Tiered Community Recreation and Poor Women's Exclusion: Promoting Inclusion, Health, and Social Justice », *Canadian Woman Studies*, vol. 21, no. 3, p. 88-94.
- REID, C. et TOM, A. (2006). « Poor Women's Discourses of Legitimacy, Poverty, and Health », *Gender & Society*, vol. 20, no. 3, p. 402-421.

- REITZ, J. (2001). « Immigration Success in the Knowledge Economy: Institutional Change and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, no. 3, p. 577-611.
- REITZ, J. et BANERJEE, R. (2007). « Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada », dans BANTING, T., T. COURCHENE et L. SEIDLE (eds.), *Belonging? Diversity, Recognition, and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institut de recherche en politiques sociales.
- RENAUD, J. (2003). « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 165-184.
- RENÉ, J.-F., C. LEFEBVRE, M. PROVOST et J. PANET-RAYMOND (1999). « La difficile intégration des bénéficiaires de l'aide sociale au Québec », *Lien social et politiques*, n° 42, p. 109-119.
- RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2006). *Vers l'intégration des personnes handicapées*, Ottawa.
- REUTTER, L., M.J. HARRISON et A. NEUFELD (2002). « Public support for poverty-related policies », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 93, p. 97-302.
- REUTTER, L., A. NEUFELD et M.J. HARRISON (1999). « Public Perceptions of the Relationship Between Poverty and Health », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 90, p. 13-18.
- REUTTER, L., G. VEENSTRA, M. STEWART, R. RAPHAEL, R. LOVE, E. MAKWARIMBA et autres (2005). « Lay Understandings of the Effects of Poverty: A Canadian perspective », *Health and Social Care in the Community*, vol. 13, no. 6, p. 514-430.
- REUTTER, L., G. VEENSTRA, M. STEWART, R. RAPHAEL, R. LOVE, E. MAKWARIMBA et S. McMURRAY (2006). « Public Attributions for Poverty in Canada », *CRSA/RCSA*, vol. 43, no. 1, p. 1-22.
- REUTER, L., G. VEENSTRA, R. LOVE, R. RAPHAEL et E. MAKWARIMBA (2009). « Who Do They Think We Are, Anyway?: Perceptions of and Responses to Poverty Stigma », *Qualitative Health Research*, vol. 19, no. 3, p. 297-311.
- RICHARDS, J. (2001). « Neighbours Matter », *Commentary*, no. 156, C.D. Howe Institute.
- RICHARDS, J. (2007). « Reducing Poverty: What has Worked, and What Should Come Next », *Commentary*, no. 255, C.D. Howe Institute.
- RICHMOND, A. (2000). « Global Apartheid: Migration, Racism and the World System », dans KALBACH, M. A. (ed.), *Perspectives on Ethnicity in Canada*, Toronto, Harcourt Canada.
- RICHMOND, T. et A. SALOOJEE (eds.), (2005). *Social Inclusion: Canadian Perspectives*, Halifax, Fernwood Publishing.
- ROBERT, M., L. FOURNIER et R. PAUZÉ (2004). « La victimisation et les problèmes de comportement : Deux composantes de profils types de fumeurs adolescents », *Child Abuse & Neglect*, vol. 28, p. 193-208.
- ROBERT, M. et M.-A. PELLAND (2007). « Les différentes postures à l'égard du travail salarié chez des jeunes vivant en situation de précarité : subir, résister et expérimenter », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1, p. 80-93.
- ROOM, G. (1999). « Social Exclusion, Solidarity and the Challenge of Globalization », *The International Journal of Social Welfare*, no. 8, p. 166-174.

- ROSE, D. (2004). « Discourses and Experiences of Social Mix in Gentrifying Neighbourhoods: A Montreal Case Study », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, no. 2, p. 278-316.
- ROSS, N. (2004). *What Have We Learned Studying Income Inequality and Population Health?*, Canadian Institute for Health Information, Ottawa.
- ROSS, N., C. HOULE, J. DUNN. et M. AYE (2004). « Dimensions and Dynamics of Residential Segregation by Income in Urban Canada, 1991-1996 », *The Canadian Geographer*, vol. 48, no. 4, p. 433-445.
- ROSS, N., N. TREMBLAY et K. GRAHAM (2004). « Neighbourhood Influences on Health in Montréal, Canada », *Social Science & Medicine*, vol. 59, no. 7, p. 1485-1494.
- ROY, S. (1995). « L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? », *Lien social et Politiques*, n° 34, p. 73-80. Sur Internet :  
<URL : <http://id.erudit.org/iderudit/005232ar>>.
- ROY, S. (2008A). « L'itinérance : visibilité et inexistence sociale », dans CHÂTEL, V. (dir.), *L'inexistence sociale : essai sur le déni de l'autre*, Fribourg, Academic Press Fribourg.
- ROY, S. (2008B). « De l'exclusion à la vulnérabilité : continuité et rupture », dans CHÂTEL, V. et S. ROY (dir.), *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses Universitaires du Québec, p.13-34.
- ROY, S., D. MORIN, F. LEMÉTAYER et C. GRIMARD (2006). *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion, CRI-UQAM.
- SALOOJEE, A. (2003). *Social Inclusion, Anti-Racism and Democratic Citizenship*, Toronto, The Laidlaw Foundation.
- SANDYS, J. (1998). « Immigration and Settlement Issues for Ethno-Racial People with Disabilities: An Exploratory Study ». Sur Internet :  
<URL : <http://www.ceris.metropolis.net/virtual%20library/health/sandysj1.html>>.
- SARACENO, C. (2002). *Social Exclusion: Cultural Roots and Diversities of a Popular Concept*, Paper presented at the Institute for Child and Family at Columbia University.
- SAUNDERS, R. et J. MAXWELL (2003). *Évolution du marché du travail : grands défis que doit relever le Canada*, document préparé pour le DCR, mars, p. 1-19.
- SCHELLEMBERG, G. (2004). *Immigrants in Canada's Census Metropolitan Areas*, Statistics Canada, Analytical Studies Research Paper Series no. 89613, MIE no. 003, Ottawa.
- SCHUURMAN, N., N. BELL, J.R. DUNN et L. OLIVER (2007). « Deprivation Indices, Population Health and Geography: An Evaluation of the Spatial Effectiveness of Indices at Multiple Scales », *Journal of Urban Health*, vol. 84, no. 4, p. 591-603.
- SÉGUIN, A.-M. et G. DIVAY (2002). *Urban Poverty: Fostering Sustainable and Supportive Communities*, Canadian Policy Research Networks, Ottawa.
- SÉGUIN, A.-M. et G. DIVAY (2004). « La lutte contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée », *Lien social et politiques*, n° 52, p. 67-79.
- SEN, A. (1985). « A Sociological Approach to the Measurement of Poverty: A Reply to Professor Peter Townsend », *Oxford Economic Papers – New Series*, vol. 37, no. 4, p. 669-676.
- SEN, A. (2000). *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.

- SEN, A. (2000). *Social Exclusion: Concept, Application and Scrutiny*, Social Development papers, no. 1, Asian Development Bank.
- SHAH, C. (2004). « The Health of Aboriginal Peoples », dans RAPHAEL, D., *Social Determinants of Health: Canadian Perspective*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc.
- SHIELDS, J., K. RAHI et A. SCHOLTZ (2006). « Visible-Minority Employment Exclusion: The Experience of Young Adults in Toronto », *Policy Matters*, no. 28, September, p. 1-14.
- SILVER, Hilary (1994). « Social Exclusion and Social Solidarity: Three Paradigms », *International Labour Review*, vol. 133, no. 5-6, p. 531-578.
- SILVER, S., J. SHIELDS et S. WILSON (2005). « Restructuring of Full-Time Workers: A Case of Transitional Dislocation or Social Exclusion in Canada? Lessons from the 1990s », *Social Policy and Administration*, vol. 39, no. 7, December, p. 786-801.
- SIMPSON, R.J., J.D. MORENOFF et T. GANNON-ROWLEY (2002). « Assessing 'Neighbourhood Effects': Social Processes and New Directions in Research », *Annual Review of Sociology*, vol. 28, p. 443-478.
- SLATER, T. (2004). « Municipality Managed Gentrification in South Parkdale, Toronto », *The Canadian Geographer*, vol. 48, no. 3, December, p. 737-757.
- SLATER, T. (2006). « The Eviction of Critical Perspectives from Gentrification Research », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 30.4, p. 303-325.
- SMITH, E. et A. JACKSON (2002). *Does a Rising Tide Lift All Boats? The Labour Market Experiences and Incomes of Recent Immigrants, 1995 to 1998*, Ottawa, Canadian Council on Social Development, February.
- SMITH, H. (2004). *Spatial Concentration – Residential Patterns and Marginalization*, Research Bulletin I, University of British Columbia.
- SMITH, H. (2004). *The Evolving Relationship Between Immigrant Settlement and Neighbourhood Disadvantage in Canadian Cities, 1991-2001*, Research on Immigration and Integration in the Metropolis, Vancouver, Vancouver Centre of Excellence, Working Paper Series no. 04-20.
- SMITH, H. et D. LEY (2008). « Even in Canada? The Multiscalar Construction and Experience of Concentrated Immigrant Poverty in Gateway Cities », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 98, no. 3, p. 686-713.
- SHOOKNER, M. (2002). *An Inclusion Lens: Workbook for Looking at Social and Economic Exclusion and Inclusion*, Atlantic Regional Office, Population and Public Health Branch, Health Canada, Halifax.
- SOCIAL PLANNING COUNCIL OF OTTAWA. *Mixed Blessings and Missed Opportunities: The Intercase Study on Inclusion and Exclusion of Ottawa's Visible and Ethnic Minority Residents*, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (2008). *Enquête sur la participation et les limitations d'activité de 2006 : l'expérience de travail des personnes avec incapacité*, n° 89-628-X au catalogue, parution n°. 7.
- STEWART, M., L. REUTTER, E. MAKWARIMBA, G. VEENSTRA, R. LOVE et D. RAPHAEL (2008). « Left Out: Perspectives on Social Exclusion and Inclusion Across Income Groups », *Health Sociology Review* 17.1, June, 78 (17).

- STEWART, M., L. REUTTER, G. VEENSTRA, D. RAPHAEL et R. LOVE (2004). *Left Out: Perspectives on Social Exclusion and Social Isolation in Low-Income Populations – Final Report*, Edmonton, Social Support Research Program, Université de l'Alberta.
- STOUT, D., M. KIPLING et R. STOUT (2001). *Aboriginal Women's Health Research Synthesis Paper: Final Report*. Centre of Excellence for Women's Health, Ottawa, Women's Health Bureau.
- STROBEL, P. (2008). *Penser les politiques sociales. Contre les inégalités : le principe de solidarité*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- SUBRAMANIAN, S.V., K.A. LOCHNER et I. KAWACHI (2003). « Neighbourhood Differences in Social Capital: A Compositional Artifact or a Contextual Construct? », *Health & Place*, vol. 9, p. 33-44.
- SWEET, R., P. ANISEF et D. WALTERS (2008). *Les investissements des parents immigrants dans les études postsecondaires de leurs enfants*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- TEELUCKSINGH, C. et G. GALABUZI (2005). « Impact of Race and Immigrants Status on Employment Opportunities and Outcomes in the Canadian Labour Market », *Policy Matters*, no. 22, November, p. 1-14.
- TODMAN, L. (2004). *Reflections on Social Exclusion: What is it? How is it Different from US Conceptualisations of Disadvantage? And, why Americans Might Consider Integrating it into US Social Policy Discourse?*, Université de Milan, Italie.
- TOWNSEND, P. (1997). « Deprivation », *Journal of Social Policy*, vol. 16, no. 2, p. 125-146.
- TOYE, M. et J. INFANTI (2004). *L'inclusion sociale et le développement économique communautaire : Recension des écrits*, Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire, Victoria.
- TURNER, J. et W. AVISON (2003). « Status Variations in Stress Exposure: Implications for the Interpretation of Research on Race, Socioeconomic Status and Gender », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 44, no. 4 p. 488-505.
- ULYSSE, P.-J. (1999). *Justice sociale, exclusion et citoyenneté : les minorités ethniques au Canada. Une revue de la littérature*, Montréal, CEETUM-PRRD. Sur Internet : <URL : <http://canada.metropolis.net>>.
- ULYSSE, P.-J. (2006). *Travail et pauvreté : Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre!*, Montréal, Forum régional de développement social.
- UNITED WAY. (2004). *Poverty by Postal Code: The Geography of Neighbourhood Poverty, 1981-2001*, Toronto, United Way of Greater Toronto and the Canadian Council on Social Development.
- VALLETTA, R. (2005). « Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées : la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis », Statistique Canada, Division de la statistique et du revenu, document de recherche n° 75F002MIF.
- VALLETTA, R.G. (2006). « The Ins and Outs of Poverty in Advanced Economies: Government Policy and Poverty Dynamics in Canada, Germany, Great Britain, and the United States », *Review of Income and Wealth*, vol. 52, no. 2, June, p. 261-284.
- VALLÉE, G. (2005). « Pour une meilleure protection des travailleurs vulnérables », *Collection sur les travailleurs vulnérables*, n° 2, Réseau de main d'œuvre, mars.

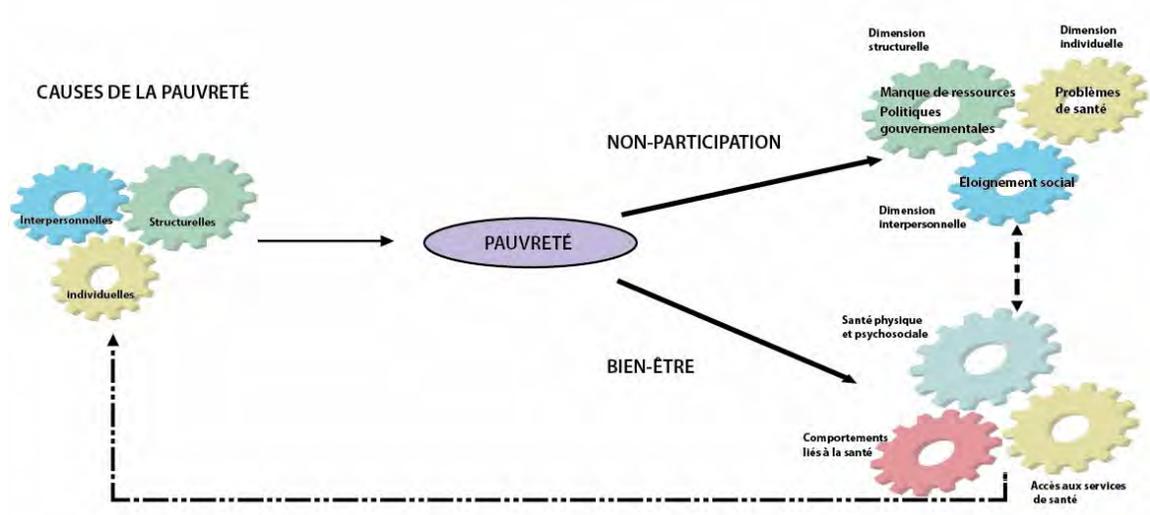
- VEENSTRA, G. (2000). « Social capital, SES and Health: An Individual-Level Analysis », *Social Science & Medicine*, vol. 50, p. 619-629.
- VEENSTRA, G. (2005). « Location, Location, Location: Contextual and Compositional Health Effects of Social Capital in British Columbia, Canada », *Social Science & Medicine*, vol. 60, p. 2059-2071.
- VEENSTRA, G. (2006). « Social Capital and Health in Canada: (Compositional) Effects of Trust, Participation in Networks and Civic Activity on Self-Rated Health », dans JOHNSON, R. et F. KAY (eds.), *Social Capital, Diversity, and the Welfare State*, Vancouver, UBC Press, p. 249-275.
- VERA-TOSCANO, E., E. PHIMISTER et A. WEERSINK (2001). *La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada rural : les risques de la pauvreté et de l'exclusion*, Statistique Canada, Division de l'agriculture, document de travail n° 43, 21-601-MIF01043.
- VOSKO, L.F. (ed.), (2006). *Precarious Employment: Understanding Labour Market Insecurity in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- WALSH, C.A., D. ESTE et B. KREIG (2008). « The Enculturation Experience of Roma Refugees: A Canadian Perspective », *British Journal of Social Work*, vol. 38, p. 900-917.
- WALDINGER, E. et C. FELICIANO (2004). « Will the New Second Generation Experience 'downward assimilation'? Segmented assimilation re-assessed », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 27, no. 3, May, p. 376-402.
- WALKS, R.A. et L.S. BOURNE (2006). « Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty concentration in Canadian Urban Areas », *The Canadian Geographer*, vol. 50, no. 3, p. 273-297.
- WALKS, R.A. et R. MAARANEN (2008A). « Gentrification, Social Mix, and Social Polarization: Testing the Linkages in Large Canadian Cities », *Urban Geography*, vol. 29, no. 4, p. 293-326.
- WALKS, R.A. et R. MAARANEN (2008B). *The Timing, Patterning, & Forms of Gentrification & Neighbourhood Upgrading in Montreal, Toronto & Vancouver, 1961 to 2001*, Centre for Urban and Community Studies Cities Centre, University of Toronto, Research Paper 211.
- WARMAN, C. (2007). « Ethnic Enclaves and Immigrant Earnings Growth », *Canadian Journal of Economics*, vol. 40, no. 2, May, p. 401-422.
- WHEATON, B. et S. REID (2008). « Role of Timing vs. Duration in Cumulative Work History Effects of Job Exits and Nonemployment on Women's Mental Health », *Advances in Life Course Research*, vol. 13, p. 195-232.
- WHITE, D. et M. LÉVESQUE (2001). « Les paradoxes du développement de l'employabilité des personnes assistées sociales », dans DORVIL, H. et R. MAYER, *Problèmes sociaux*, tome 11, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 209-236.
- WHITE, J. (2008). « Étude sur les services en matière de santé mentale et de bien-être des immigrantes et des réfugiées vivant en Saskatchewan », dans CARTER, T., T. DERWING, L. OGILVIE et T. WOTHERSPOON, *Nos diverses cités : les Prairies – Aux confins de la migration*. Sur Internet : <URL : [http://canada.metropolis.net/publications/toc\\_odc\\_vol6\\_09\\_f.html](http://canada.metropolis.net/publications/toc_odc_vol6_09_f.html)>.
- WHITE, M.-J., E. FONG et K.-A. CAI (2003). « The Segregation of Asian Origin Groups in the United States and Canada », *Social Sciences Research*, vol. 32, no. 1, p. 148-167.

- WHITLEY, R. et K. MCKENZIE (2005). « Social Capital and Psychiatry: Review of the Literature », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 27, no. 1, Spring 2008.
- WHITLEY, R. et S. GREEN (2005). « Psychosocial Stressors and Buffers Affecting Black Women in Montreal », *Harvard Review of Psychiatry*, vol. 13, no. 2, p. 71-84.
- WILLIAMSON, D., M. STEWART, K. HAYWARD, N. LETOURNEAU, E. MAKWARIMBA, J. MASUDA et autres (2006). « Low-income Canadians' Experiences with Health-related Services: Implications for Health Care Reform », *Health Policy*, vol. 76, p. 106-121.
- WILLMS, D.A.J. (2001). « Three Hypothesis About Community Effects on Social Outcomes = Trois hypothèses concernant les effets de la collectivité sur les aboutissements sociaux », *ISUMA-Canadian Journal of Policy Research = Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, no. (1), p. 53-62.
- WILLMS, D.A.J. (2003). *Dix hypothèses sur l'impact des gradients socioéconomiques et des différences communautaires sur le développement de l'enfant*, SP-560-01-03F, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada.
- WU, Z., M.J. PENNING et C.M. SCHIMMELE (2005). « Immigrant Status and Unmet Health Care Needs », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 96, no. 5, p. 369-373.
- YATES, C.A.B. et B. LEACH (2006). « Why 'Good Jobs' Lead to Social Exclusion », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 27, no. 3, p. 341-368.
- ZHOU, M. (1997). « Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation », *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, p. 975-1008.

## Annexes

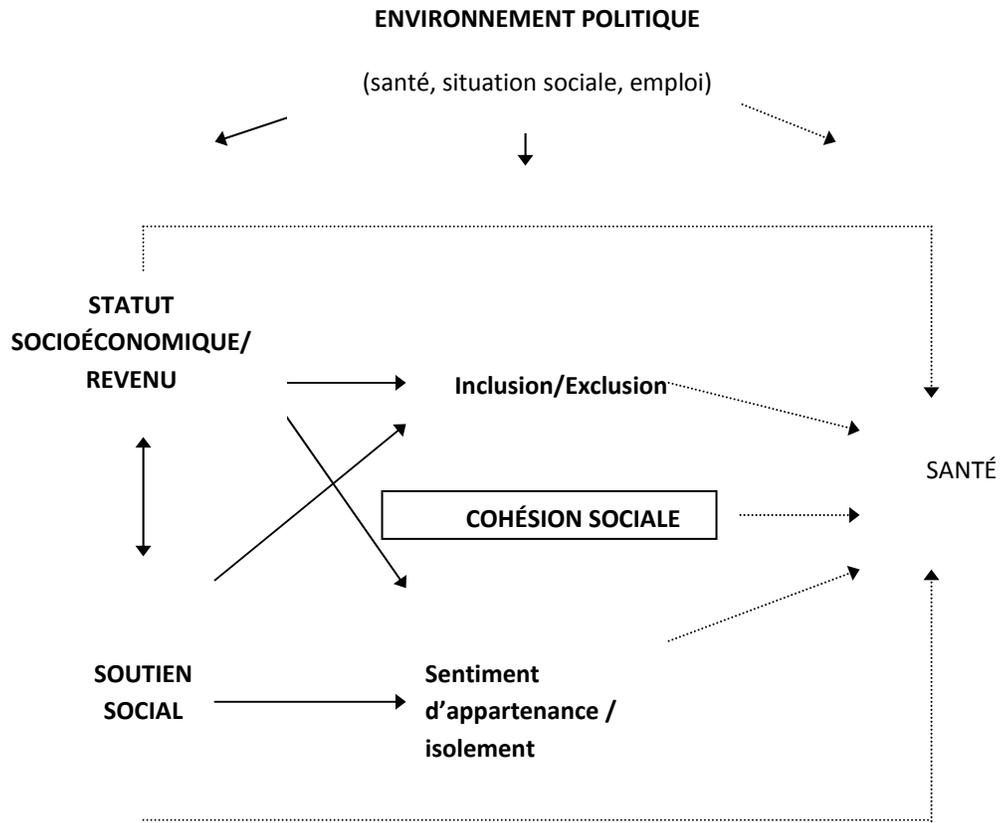
- Annexe 1 : STEWART, M., L. REUTTER, G. VEENSTRA, D. RAPHAEL et R. LOVE (2004). *Left Out: Perspectives on Social Exclusion and Social Isolation in Low-Income Population – Final Report*, Edmonton, Social Support Research Program, Université de l'Alberta.
- Annexe 2 : STEWART, M., L. REUTTER, G. VEENSTRA, D. RAPHAEL et R. LOVE (2004). *Left Out: Perspectives on Social Exclusion and Social Isolation in Low-Income Populations – Final Report*, Edmonton, Social Support Research Program, Université de l'Alberta.
- Annexe 3 : GREEN, K. (2001). *"We Did it Together": Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*, Project no. 26, The Prairie Women's Health Centre of Excellence.
- Annexe 4 : HULCHANSKI, J.D. (1997). *Immigrants and Access to Housing: How Welcome are Newcomers to Canada*, Metropolis Year II Conference, The Development of a Comparative Research Agenda, Montréal, November.
- Annexe 5 : HULCHANSKI, J.D. (1997). *Immigrants and Access to Housing: How Welcome are Newcomers to Canada*, Metropolis Year II Conference, The Development of a Comparative Research Agenda, Montréal, November.
- Annexe 6 : GREEN, K. (2001). « *We Did it Together* », *Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*, Project no. 26, The Prairie Women's Health Centre of Excellence.
- Annexe 7 : GÉLINEAU, L., N. BRISSEAU, M. LOUDAHI, F. BOURGEOIS, R. POTIN et L. ZUNDI (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*, Québec.
- Annexe 8 : De KONINCK, M, R. PAMPALON, G. PAQUET, M. CLÉMENT, A.-M. HAMELIN, M.-J. DISANT, G. TRUDEL et A. LEBEL (2008). *Santé : pourquoi ne sommes-nous pas égaux? Comment les inégalités sociales de santé se créent et se perpétuent*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.
- Annexe 9 : JONES, C. et autres (2002). *La pauvreté, le capital social, les compétences parentales et les résultats des enfants au Canada*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- Annexe 10 : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). *L'itinérance au Québec : cadre de référence*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Annexe 11 : DeCOITO, P. (2008). *Social Exclusion of Minority Groups: A Conceptual Framework*, Ottawa, Social Planning Council of Ottawa.

Annexe 1 : Interrelations entre les concepts de pauvreté, de non-participation et de bien-être



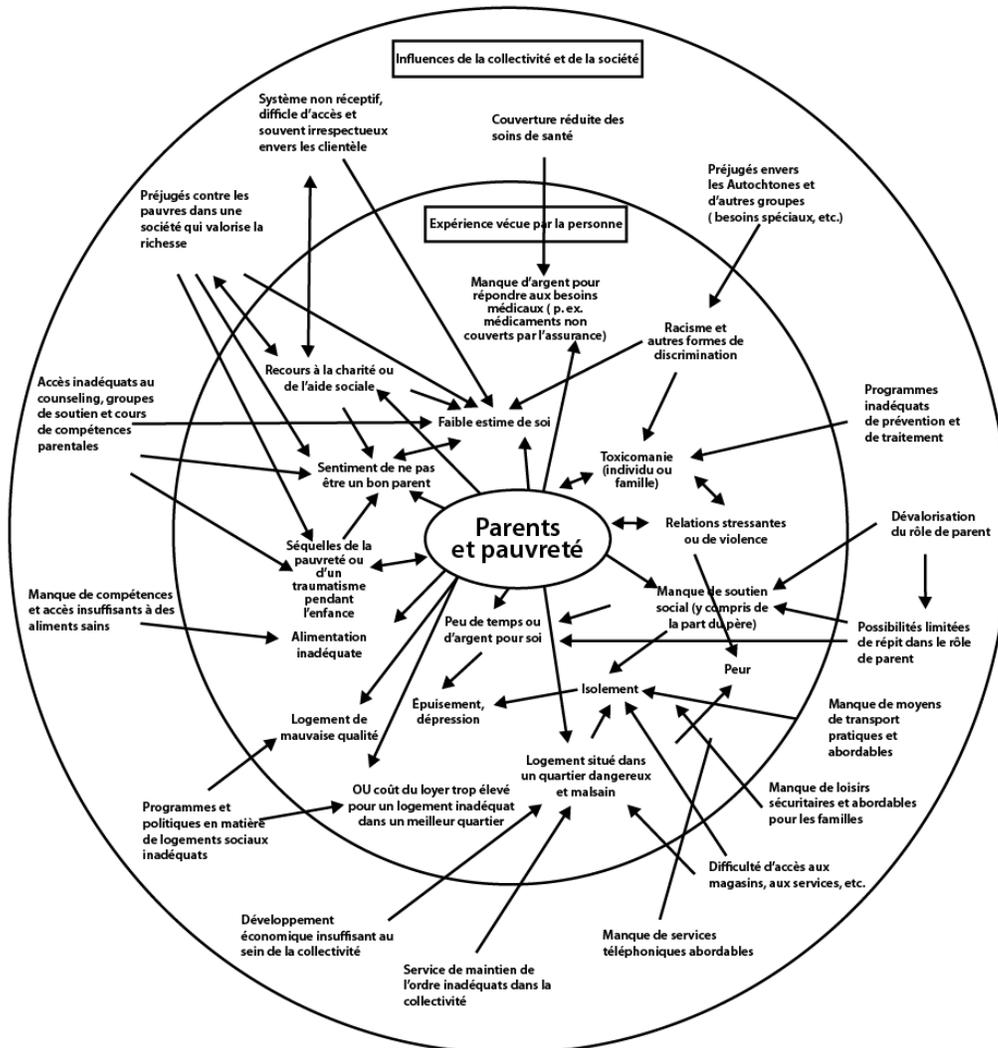
STEWART, M., L. REUTTER, G. VEENSTRA, D. RAPHAEL et R. LOVE (2004). *Left-out: Perspectives on Social Exclusion and Social Isolation in Low-Income Populations. Final Report*, Social Support Research Program, Université de l'Alberta, Edmonton, AB (traduction).

Annexe 2 : Cadre théorique



STEWART, M., L. REUTTER, G. VEENSTRA, D. RAPHAEL et R. LOVE (2004). *Left-out: Perspectives on Social Exclusion and Social Isolation in Low-Income Populations. Final Report*, Social Support Research Program, Université de l'Alberta, Edmonton, AB (traduction).

Annexe 3 : Élever des enfants dans la pauvreté : répercussions et agents modificateurs



GREEN, K. (2001). « *We Did it Together* », *Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*, The Prairie Women's Health Centre of Excellence, Project no. 26 (traduction).

Annexe 4

---

## **OBSTACLES : PRIMAIRES ET SECONDAIRES**

---

### **OBSTACLES PRIMAIRES**

*La structure et l'utilisation sociales de certaines caractéristiques individuelles qui sont extrêmement difficiles, voir impossibles, à changer.*

1. Couleur de la peau (race)
2. Ethnicité, culture, religion
3. Sexe

### **OBSTACLES SECONDAIRES**

*Caractéristiques individuelles qui peuvent être changées et qui sont souvent modifiées au fil du temps.*

1. Tranche de revenu
2. Source de revenu
3. Connaissances du système de logement
4. Langue ou accent
5. Type et taille du ménage
6. Connaissances des institutions et de la culture
7. Expérience auprès des principales institutions et des principaux organismes culturels

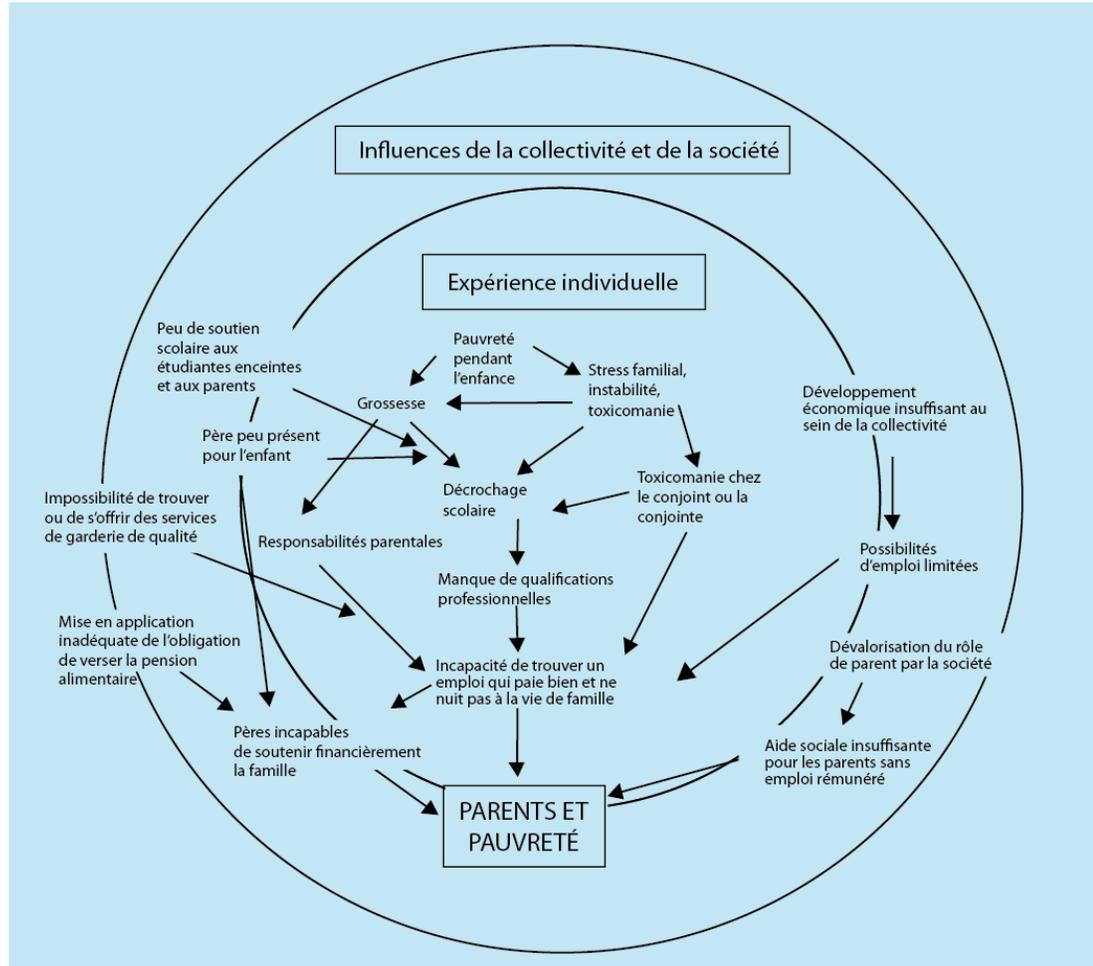
HULCHANSKI, J.D. (1997). *Immigrants and Access to Housing: How Welcome are Newcomers to Canada*. Metropolis Year II Conference, The Development of a Comparative Research Agenda, Montréal, November (traduction).

Annexe 5

NATURE DE L'OBSTACLE	EFFETS DES OBSTACLES	STRATÉGIES EN RÉPONSE AUX OBSTACLES
Tranche de revenu (p. ex. critère basé sur l'utilisation du revenu)	Choix limités	Réseaux sociaux
Couleur de la peau (signifiant de la race)	Emplacements où s'établir limités	Organismes communautaires
Source de revenu (p. ex. recours à l'aide sociale)	Loyers plus élevés	Regroupement des emplacements
Ethnicité, culture, religion (p. ex. stéréotypes liés au monde de vie)	Recherches prolongés	Nécessité de recourir au système de logements publics
Connaissance du système de logement (p. ex. quartiers intéressants)	Dissimulation d'information aux «contrôleurs de l'accès»	Apparition des «intermédiaires culturels»
Sexe	Déménagements plus fréquents	
Langue ou accent	Logements surpeuplés	
Type et taille du ménage	Répercussions sur le plan psychologiques	
Connaissance des institutions et de la culture		
Expérience de la culture dominante		

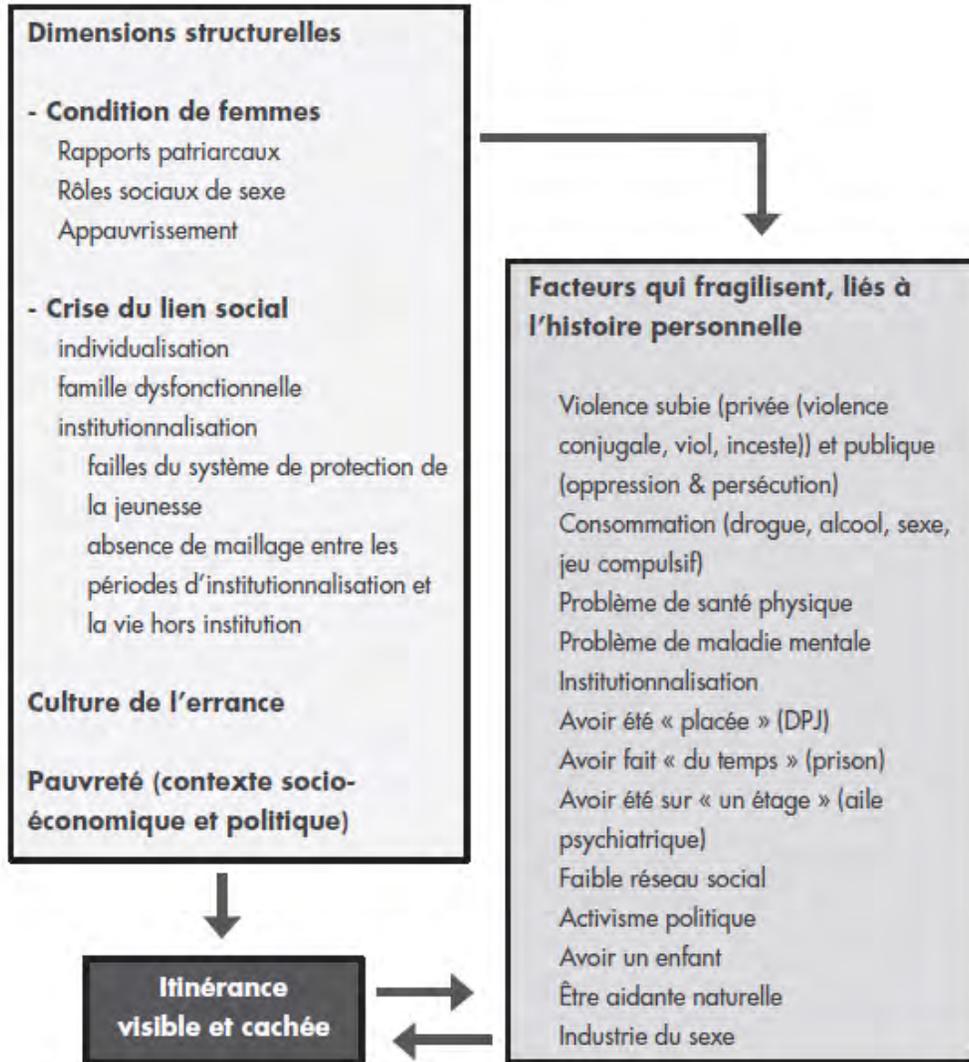
HULCHANSKI, J.D. (1997). *Immigrants and Access to Housing: How Welcome are Newcomers to Canada*. Metropolis Year II Conference, The Development of a Comparative Research Agenda, Montréal, November (traduction).

Annexe 6 : Élever des enfants dans la pauvreté : les causes



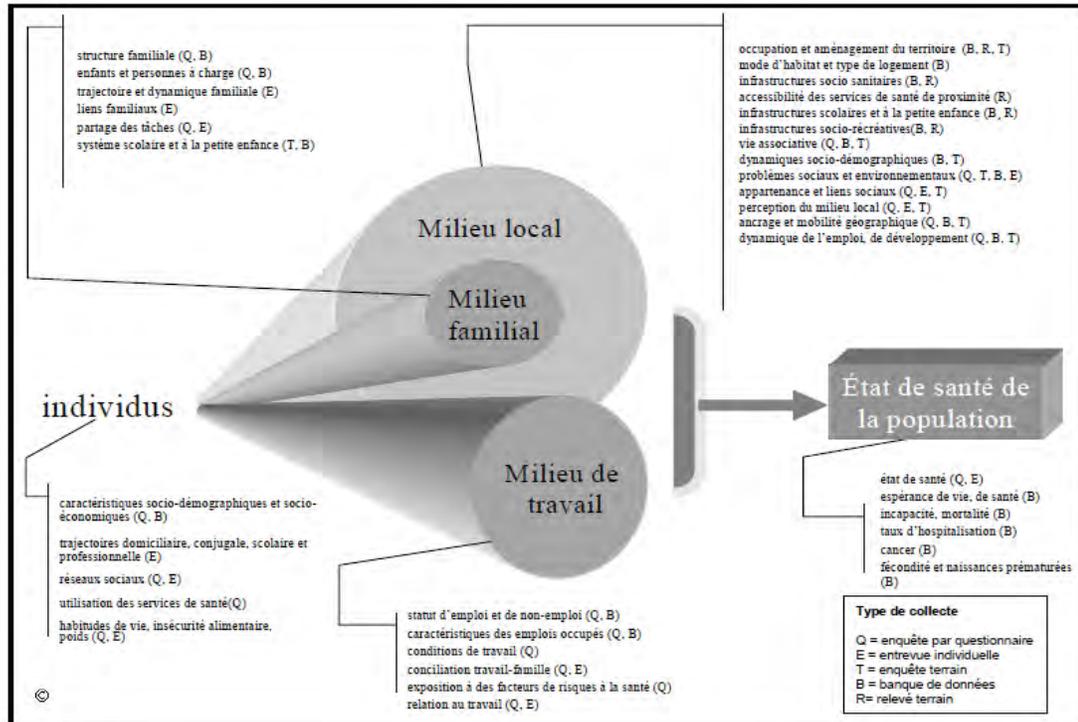
GREEN, K. (2001). « *We Did it Together* », *Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*, The Prairie Women's Health Centre of Excellence, Project no. 26 (traduction).

Annexe 7 : Facteurs alimentant la spirale de l'itinérance au féminin



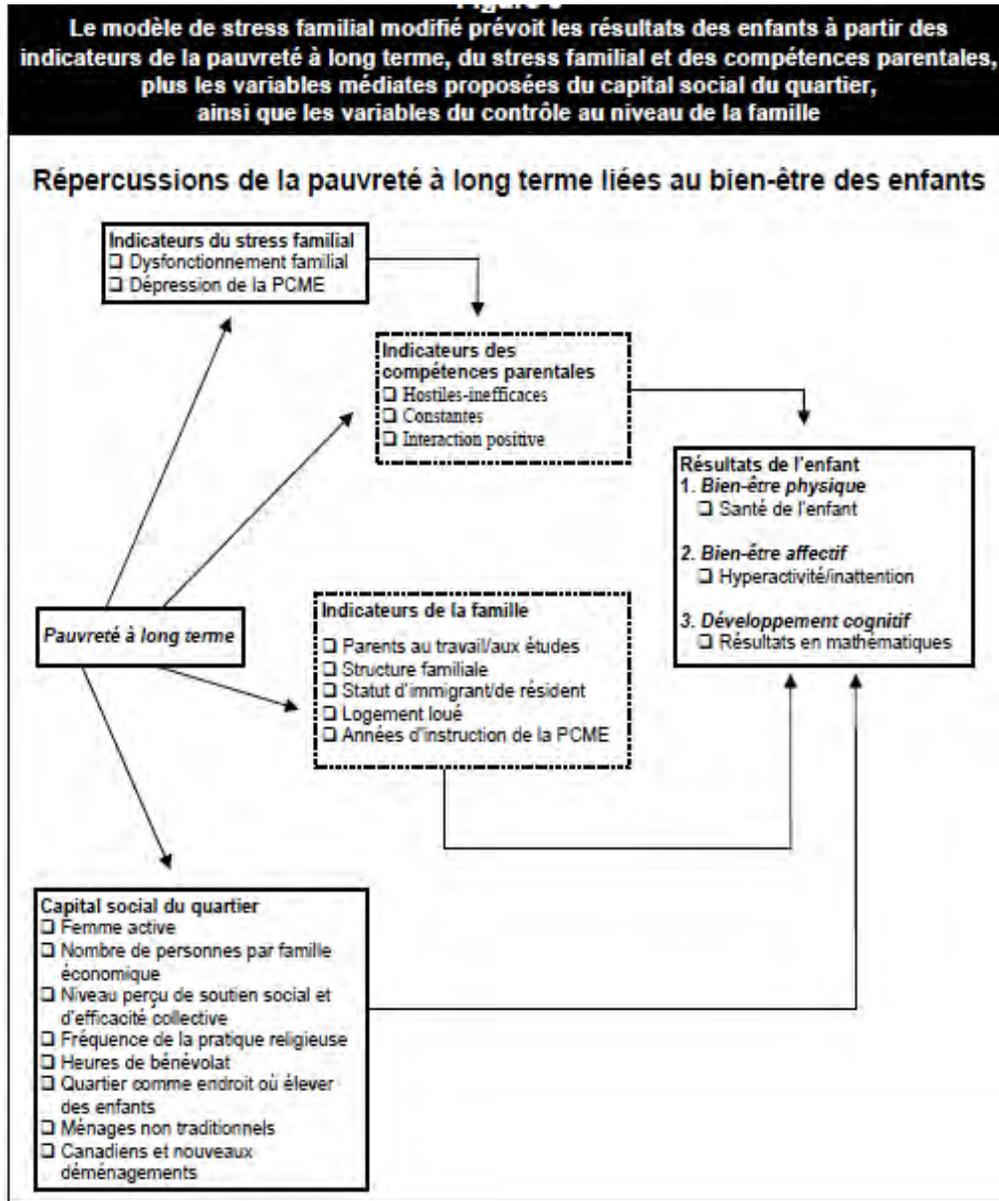
GÉLINEAU, L., N. BRISSEAU, M. LOUDAHI, F. BOURGEOIS, R. POTIN et L. ZUNDI (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*, Québec.

Annexe 8 : Cadre de référence



De KONINCK, M., R. PAMPALON, G. PAQUET, M. CLÉMENT, A.-M. HAMELIN, M.-J. DISANT, G. TRUDEL et A. LEBEL (2008). *Santé : pourquoi ne sommes-nous pas égaux? Comment les inégalités sociales de santé se créent et se perpétuent*, Institut national de santé publique du Québec, Québec.

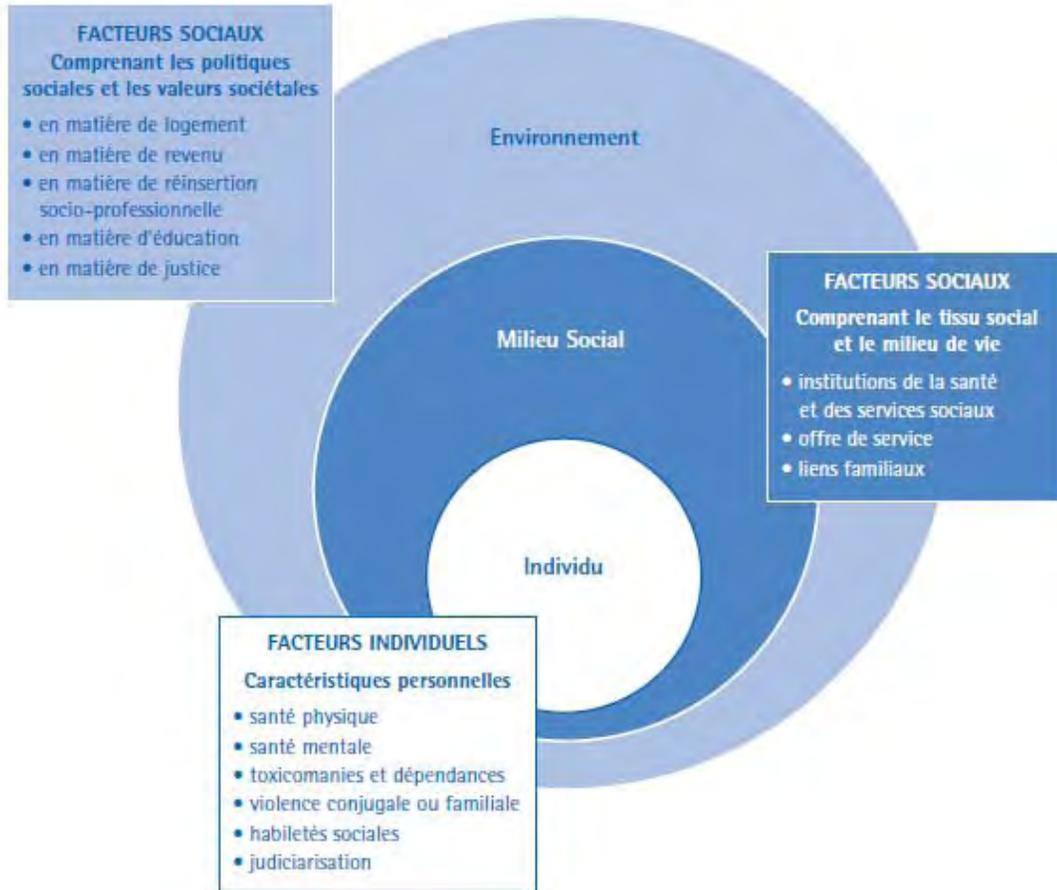
Annexe 9



JONES, C. et autres (2002). *La pauvreté, le capital social, les compétences parentales et les résultats des enfants au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

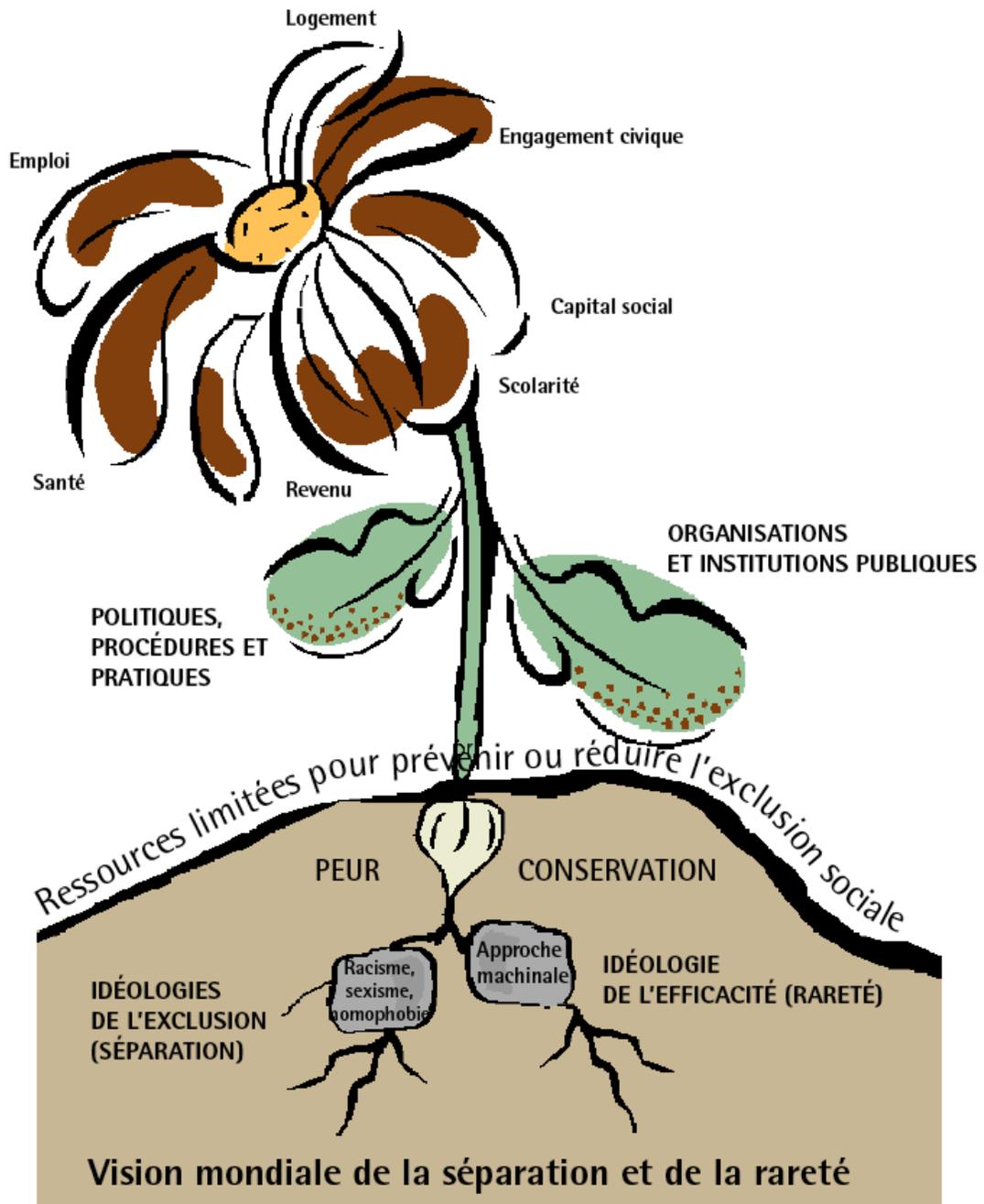
Annexe 10

### Les facteurs explicatifs de l'itinérance



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). *L'itinérance au Québec : cadre de référence*, Gouvernement du Québec, Québec.

Annexe 11 : Analyse des causes fondamentales et exclusion sociale



DeCOITO, P. (2008). *Social Exclusion of Minority Groups: A Conceptual Framework*, Social Planning Council of Ottawa, Ottawa (traduction).

